

PETIT
ALMANACH DE QUEBEC,
POUR
L'ANNEE BISSEXTILE DE
1852.

RELIGIEUX, HISTORIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET DE
CONNAISSANCES UTILES.



Versez l'instruction sur la tête du peuple
vous lui devez ce baptême.

Compilé et Publié par STANISLAS DRAPEAU,
Membre de l'Institut Canadien de Québec.

QUEBEC.

En vente chez MM. J. & O CREMAZIE.

RARE
AY
417
P4
1852



ALMA

L'AN

RELIGIEUX,

~~~~~  
ompilé et

Mem

~~~~~  
DE L'IN

~~~~~  
n vente en

CREMAZ

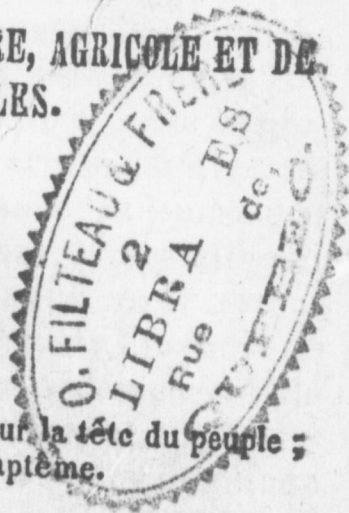


PETIT  
**ALMANACH DE QUEBEC,**  
POUR  
L'ANNEE BISSEXTILE DE  
**1852.**

RELIGIEUX, HISTORIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET DE  
CONNAISSANCES UTILES.



Versez l'instruction sur la tête du peuple ;  
vous lui devez ce baptême.



---

Compilé et Publié par **STANISLAS DRAPEAU,**  
Membre de l'Institut Canadien de Québec.

---

**QUEBEC.**

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS BALTÉ & CIE.

---

En vente en gros et en détail, chez MM. J. & O.  
**CREMAZIE, 12, Rue la Fabrique, Québec.**

PETIT

ALMANACH DE QUÉBEC

RARE  
AY  
417  
PH  
1852

MANÈGE BISTABLE DE

231

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS TAILLÉ & C<sup>ie</sup>



Vous l'avez vu dans le livre de...

Publié par STANISLAS DRAPEAU  
Membre de l'Institut Canadien de Québec.

QUÉBEC

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS TAILLÉ & C<sup>ie</sup>

en gros et en détail, chez M. J. & C<sup>ie</sup>  
CARMAN, 12, Rue la Fontaine, Québec.

L'ALMA  
elle qu'il  
qu'il doit  
chaque jo  
et morale,  
qui lui son  
et chez tou  
par cette f  
grès, après  
phases de  
son âge m  
c'est-à-dir  
tôme signi  
conservati  
toutes les c  
lominer, l  
u'au foye  
oujours re  
able. Pé  
onsacrer a  
le Québec.

En comm  
et *Almanac*  
efforts ten  
agner d'  
ous auron  
nte prote

H. E. Juneau, *Int.*

AU LECTEUR.

Québec.

L'ALMANACH est le livre de la famille, c'est à elle qu'il s'adresse spécialement, c'est en vue d'elle qu'il doit être conçu pour qu'elle y vienne puiser chaque jour, comme dans son épargne intellectuelle et morale, les conseils et les enseignements pratiques qui lui sont si nécessaires. A toutes les époques et chez tous les peuples, quand la société, entraînée par cette force providentielle qu'on appelle le progrès, après avoir rapidement traversé les diverses phases de son existence, son enfance, sa jeunesse et son âge mûr, menace de toucher à la vieillesse, c'est-à-dire, à la décadence, quand pour symptôme significatif elle laisse apercevoir l'instinct de conservation, c'est-à-dire, l'égoïsme s'emparant de toutes les classes, de tous les individus, pour les dominer, les absorber, la morale n'a plus de refuge qu'au foyer de la famille, c'est là qu'est son autel toujours respecté, son sanctuaire demeuré inviolable. Pénétré de cette vérité, nous avons voulu consacrer au culte de la famille le *Petit Almanach de Québec*.

En commençant, cette année, la publication de cet *Almanach*, nous croyons devoir dire que tous nos efforts tendront à l'améliorer chaque année, pour gagner d'avantage la confiance des familles qui nous auront honoré de leur puissante et bienveillante protection.

Les matières à lire qui seront toujours nouvelles dans chaque année de l'*Almanach*, offrira, aux personnes de la campagne particulièrement, l'avantage de posséder dans quelques années une *Petite Bibliothèque de Famille*, pour l'usage des enfants qui pourront toujours y puiser des enseignements de morale et de vertu chrétiennes. C'est donc pour eux que nous nous imposons les sacrifices qu'il nous faut faire pour la publication de ce petit ouvrage.

La modicité du prix, qui ne permet pas l'espérance de bénéfice considérable et qui éloigne toute idée de spéculation, contribuera, nous l'espérons, à son succès.

Nous osons donc appeler sur le *Petit Almanach de Québec* l'intérêt de tous les défenseurs de la morale et de la religion. Nous espérons que MM. les Curés, les Instituteurs et Commissaires d'Écoles s'empresseront de le répandre et de le faire lire dans les écoles comme dans les familles. S'il en est ainsi, nous serons satisfait, car nous aurons atteint notre but.

Il y aura  
trois de lune  
visible à Qu

Premier co  
“

La lune disp  
Milieu de l

La lune rep  
Dernier co  
“

Quantité, 1  
Les

Printps. 20

Été, 21

Autom, 22

Hiver, 21

FET

Septuagési

Les Cendres

Pâques,

Rogations,

Ascension,

Pentecôte,

Trinité,

Fête-Dieu,

1er Dim. d

10.--1  
credi, Ve  
Carême,



## ÉCLIPSES DE L'ANNÉE.

Il y aura cette année six Eclipses, dont trois de soleil et trois de lune. I. Les 6 et 7 janvier, Eclipse totale de lune, visible à Québec, comme suit :—

Premier contact de la Pénombre le 6, à 10 h. 35 m. soir,  
 “ “ de l'ombre, . . . à 11 h. 36 m. soir,  
 La lune disparaîtra, . . . le 7, à 0 h. 36 m. matin,  
 Milieu de l'Eclipse, : . . . à 1 h. 25 m. matin.  
 La lune reparaitra, . . . : . . . à 2 h. 14 m. matin,  
 Dernier contact de l'ombre, . . . à 3 h. 14 m. matin,  
 “ “ de la Pénombre, . . . à 4 h. 15 m. matin,  
 Quantité, 1,667, (le diamètre de la lune étant 1.)

Les autres Eclipses sont invisibles à Québec.

| SAISONS.                       | COMPUT.                    |
|--------------------------------|----------------------------|
| Printps. 20 mars, à 5h.57m. M. | Nombre d'Or, 10            |
| Eté, 21 juin, à 2h.44m. M.     | Epacte, . . . 9            |
| Autom, 22 sept. à 4h.56m. S.   | Cycle solaire, . . . 18    |
| Hiver, 21 Déc. à 10h.28m M.    | Lettres Dominicales, D. C. |
|                                | Indiction Romaine, 10      |
|                                | Période Julienne, 6565     |
|                                | Lettre du Martyr, i        |
| FETES MOBILES.                 | QUATRE-TEMPS.              |
| Septuagésime, 8 Février,       | 3, 5, 6, Mars,             |
| Les Cendres, . 25 “            | 2, 4, 5, Juin,             |
| Pâques, . . . 11 Avril,        | 15, 17, 18, Septembre,     |
| Rogations, 17, 18, 19 Mai,     | 15, 17, 18, Décembre.      |
| Ascension, . . 20 “            |                            |
| Pentecôte, . . 30 “            |                            |
| Trinité, . . . 6 Juin,         |                            |
| Fête-Dieu, . . . 10 “          |                            |
| 1er Dim. de l'Avent, 28 Nov.   |                            |

## JEUNES D'OBLIGATION.

1o.--Les Quatre-Temps (ou) les premiers Mercredi, Vendredi et Samedi, après le 1er. dimanche de Carême,—après la fête de la Pentecôte,—après le 14

septembre,—après le 13 décembre ou après le 3e dimanche de l'aveut.—2o. Le Carême tout entier, exceptés les dimanches.—3o.—Tous les Mercredis et Vendredis de l'Aveut.—4o.—Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, des apôtres St. Pierre et St. Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

### LES JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE.

1o.—Tous les jours des Quatre-Temps de l'année.  
 2o.—Tous les Vendredis de l'année, excepté celui où tomberait la fête de Noël.—3o.—Les jours des vigiles où l'on observe le jeûne.—4o.—Le Mercredi des Cendres et les trois jours suivants.—5o.—Tous les Mercredis, Vendredis et Samedis des cinq premières semaines de Carême.—6o.—Le dimanche des Rameaux et toute la Semaine-Sainte.—7o.—Tous les Mercredis et Vendredis de l'Aveut.



bo  
ve  
fa  
ju  
p  
h  
li

JANVIER

L'écoulement du sang au 7 janvier le 20 à 3 h. 21 m. du soir.  
Le 12, à 8 h. 33 m. soir.—Nouvelle Lune le 21, à 2 h. 42 m.  
Le 28, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.

Le 31, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.



La lecture donne à l'esprit de l'abondance et de la fécondité; la conversation, de la prestesse et de la facilité; l'habitude d'écrire, de la justesse et de l'exactitude.

ESSAIS.

Ne nous étonnons point de la prospérité du méchant et des malheurs du juste, car la vie est un livre où les errata sont après la fin.



le 3e.  
ntier,  
dis et  
Noël,  
ul, de

nnée,  
celui  
s des  
credi  
Tous  
pre-  
e des  
Tous

lo-  
redi,  
Garm

10 Lundi, le 10, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.  
20 Mardi, le 20, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.  
30 Mercredi, le 30, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.  
11 Jeudi, le 11, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.  
21 Vendredi, le 21, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.  
31 Samedi, le 31, à 10 h. 15 m. matin.—Premier quartier le 29, à 6 h. 49 m. matin.

## JANVIER.

Le soleil entre au VERSEAU le 20 à 3 h. 31 m. du soir.

Pleine Lune, le 7, à 1 h. 24 m. matin.—Dernier Quartier, le 13, à 8 h. 33 m. soir.—Nouvelle Lune, le 21, à 2 h. 42 m. matin.—Premier Quartier, le 29, à 5 h. 49 m. matin.

| M  | Semaine. | Fêtes Religieuses.     | Faits Hist. du Canada.                           |
|----|----------|------------------------|--------------------------------------------------|
| 1  | Jeudi    | CIRCONCI. d'Obl.       | Naissance du général Wolfe 1727,                 |
| 2  | Vendredi | s. Narcisse, marty.    | Tremblement de terre en Canada, 1663,            |
| 3  | Samedi   | ste. Geneviève, vge.   | Incendie du palais de l'Intendance à Qué. 1763   |
| 4  | DIMAN    | s. Prisque, prêtre.    | Arrivée de sir Chs. Bagot en Canada 1842,        |
| 5  | Lundi    | s. Théséphore, mar.    | 11 Canadiens mis à mort, 1839,                   |
| 6  | Mardi    | EPIPHANIE,             | Mort de la sœur Bourgeois, 1670,                 |
| 7  | Mercredi | s. Lucien, prêtre,     | Insurgés du H-C chassée de Nav. Island, 1838.    |
| 8  | Jeudi    | s. Julien, martyr,     | Mort de Mgr Denaut, 1806                         |
| 9  | Vendredi | s. Fortunat, martyr,   | 5 Canadiens exécutés à Montréal, 1839,           |
| 10 | Samedi   | s Nicanor, diacre,     | Indép. des E-U. reconnue par l'Angleterre, 1783, |
| 11 | DIMAN    | s Hygin, pape,         | Incendie du Chateau St. Louis, 1834,             |
| 12 | Lundi    | ste Tatiene, martyr    | Sacre de Mgr Plessis, 1801                       |
| 13 | Mardi    | s Hermycle, martyr.    | Incendie de l'Arsenal de Québec, 1816.           |
| 14 | Mercredi | s Hilaire, év.         | Mort de George III, 1820                         |
| 15 | Jeudi    | s Paul 1er hermite,    | Lord Elgin arrive en Canada 1847.                |
| 16 | Vendredi | s Marcel, pape,        |                                                  |
| 17 | Samedi   | s Antoine, abbé,       |                                                  |
| 18 | DIMAN    | Chr. de S Pierre à R.  |                                                  |
| 19 | Lundi    | St. Nom de Jésus,      |                                                  |
| 20 | Mardi    | ss Fabien et Sébast.   |                                                  |
| 21 | Mercredi | ste Agnès vg. et mar.  |                                                  |
| 22 | Jeudi    | ss Vinc. et Anast. m.  |                                                  |
| 23 | Vendredi | s Raymond, év.         |                                                  |
| 24 | Samedi   | s Timothée, martyr,    |                                                  |
| 25 | DIMAN    | Conversion de s Paul   |                                                  |
| 26 | Lundi    | ste Bathilde,          |                                                  |
| 27 | Mardi    | s J.-Chryst. év. et d. |                                                  |
| 28 | Mercredi | s Polycarpe év et m    |                                                  |
| 29 | Jeudi    | s Franç. de Sales, év  |                                                  |
| 30 | Vendredi | ste Martine, vg. et m  |                                                  |
| 31 | Samedi   | s Pierre Nolas conf.   |                                                  |

## L'EPI

Si le prin  
riant mois  
saison de l'  
saintes fête  
chrétien. V

Saints Inno  
En faisat  
étrangers e  
hommes, qu  
à l'aimer,  
de JESUS-  
rient sont v  
privilège d  
de Jésus-C  
ç'a été to

Ainsi, la  
car nous d  
rer le Dés  
de la terr  
s'est levé  
colonne de  
devons rec  
qu'il a fai  
ténèbres  
année qua  
autels qui  
qui est né  
ni encens.  
nons-nous  
les mages  
hommage



## L'EPIPHANIE, ou LE JOUR DES ROIS.

(6 Janvier)

Si le printemps parsème les champs de fleurs quand vient le riant mois de mai, le catholicisme répand sur la triste et froide saison de l'hiver, sur les mois de décembre et de janvier, de saintes fêtes, qui sont comme des fleurs dans la vie du peuple chrétien. Voyez quelle succession de jours joyeux, Noël, les Saints Innocents, le premier jour de l'an et les Rois.

En faisant venir autour du berceau de l'Enfant Sauveur les étrangers et les gentils, Dieu a voulu montrer que tous les hommes, que toutes les nations, étaient destinés à le connaître, à l'aimer, à le servir. L'Epiphanie, c'est la Manifestation de JÉSUS-CHRIST à tous : dès ce jour où les mages de l'orient sont venus adorer le Fils de Marie, il n'y a plus eu de privilège de nation, plus de peuple de Dieu à part. Le peuple de Jésus-Christ, ça été tous les peuples ; la nation choisie, ç'a été toutes les nations de la terre.

Ainsi, la fête de l'adoration des mages est notre fête à nous, car nous descendons de ceux qui sont venus de loin pour adorer le Désiré des nations ; nos pères n'étaient pas possesseurs de la terre de Chanaan : pour les y conduire, une étoile s'est levée dans le ciel et a marché devant eux, comme la colonne de feu avait jadis guidé les soldats de Moïse. Nous devons reconnaissance à Dieu de ce prodige. Sans l'étoile qu'il a fait briller à leurs yeux, nous serions restés dans les ténèbres et l'ombre de la mort. Nous devons donc chaque année quand le jour des Rois revient, aller au pied de ces autels qui représentent la crèche de Bethléem, adorer celui qui est né pour le salut de tous. Et si nous n'avons ni myrrhe, ni encens, ni or à offrir, ne nous décourageons pas ; souvenons-nous que les bergers ont adoré le Fils de Marie avant les mages ou les rois. Et, eux, qu'avaient-ils à lui porter en hommage, hors leur pureté et leur foi ?

# 10 FEVRIER.

Le soleil entre aux POISSONS le 19, à 6 h 6 m matin.  
 Pleine Lune, le 5, à 2 h 8 m soir—Dernier Quartier, le  
 12, à 5 h 18 m matin—Nouvelle Lune, 19, à 8 h 9 m soir—  
 Premier Quartier, le 28, à 0 h 46 m matin.

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses.     | Faits Hist. du Canada.              |
|----|----------|------------------------|-------------------------------------|
| 1  | DIMAN    | Purification,          | Henri VII, accorde 6 vais-          |
| 2  | Lundi    | s Corneille,           | seaux à Colombe pour venir          |
| 3  | Mardi    | s Blaise, év.          | en Canada, 1497,                    |
| 4  | Mercredi | s André Corsin, év     | Franklin fait ses décou-            |
| 5  | Jeudi    | ste Agathe, v. et mart | vertes, 1780                        |
| 6  | Vendredi | ste Dorothee, vge      | Hôtel-Dieu de Québec,               |
| 7  | Samedi   | s Romuald, abbé        | fondée 1637                         |
| 8  | DIMAN    | SEPTUAGESIME,          | Union des Canadas, 1841             |
| 9  | Lundi    | s Jean de Matha, cf.   | Cook <sup>s</sup> massacré aux îles |
| 10 | Mardi    | ste Scholastique, vg.  | Sandwich, 1779,                     |
| 11 | Mercredi | s Saturnin, mart       | 5 Canadiens exécutés à              |
| 12 | Jeudi    | ste Catherine de Ricci | Montréal, 1839,                     |
| 13 | Vendredi | s Valentin, mart       | Hotel-Dieu de Montréal fon-         |
| 14 | Samedi   | ss Faustin, &c mart    | dée 1644                            |
| 15 | DIMAN    | SEXAGESIME,            | Mort de Mad Deshouillères,          |
| 16 | Lundi    | s Onésime, conf        | 1694                                |
| 17 | Mardi    | s Polycrône,           | Comp. de la Baie d'Hudson           |
| 18 | Mercredi | s Siméon, év et mart   | formée, 1662                        |
| 19 | Jeudi    | s Publius, m.          | Conseil supérieur établi à          |
| 20 | Vendredi | s Eleuthère,           | Québec, 1663                        |
| 21 | Samedi   | s Siriee, mart         | Institut des sourds-muets à         |
| 22 | DIMAN    | QUINQUAGESIME          | Québec, 1832                        |
| 23 | Lundi    | s Pierre Damien,       | Dépt. de Lord Gosford, 1838         |
| 24 | Mardi    | Chr. de s Pierre à Ant | Propagation de la Foi établie       |
| 25 | Mercredi | CENDRES,               | en Canada, 1836,                    |
| 26 | Jeudi    | s Mathias, apôtre,     |                                     |
| 27 | Vendredi | s Nestor, mart         |                                     |
| 28 | Samedi   | s Fortunat, mart       |                                     |
| 29 | DIMAN    | 1er de Carême,         |                                     |

Alors que la  
 douce tiédeur  
 la société des  
 qui l'ont agit  
 à coup un gr  
 ses masques  
 nales dégoût.  
 Et qui a si  
 teint de verti  
 La religion  
 ces têtes en c  
 qui faisaient  
 qui partait  
 " Homme  
 tourneras da  
 Ce memem  
 tion de la fo  
 quarantaine  
 maintenant.  
 se lèvera po  
 rité, sera b  
 les hommes  
 du repos et  
 Voyez to  
 regardez to  
 écoutez sou  
 Dieu de mi  
 le pardon.  
 Pendant  
 goûté des  
 est finie, q  
 nos église  
 mourant  
 prêtres dis

## LE CAREME.

Alors que les rigueurs de l'hiver sont passées, mais que la douce tiédeur du printemps n'est pas encore venue ; alors que la société des villes commence à se lasser des bruyants plaisirs qui l'ont agitée pendant les mois de frimas et de neige ; tout à coup un grand silence se fait dans nos cités ; la folie avec ses masques et ses cris, ses bals et ses cavalcades, ses saturnales dégoûtantes et ses enfantillages, se tait.

Et qui a si subitement rendu la raison à tout ce monde atteint de vertige ?

La religion ; elle a répandu un peu de cendre sur toutes ces têtes en délire, et les voilà redevenues calmes ; ces hommes, qui faisaient tant de bruit tout à l'heure, ont écouté la voix qui parlait des sanctuaires, et qui criait :

“ Homme, souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras dans la poussière.”

Ce memento donné par l'Eglise a été le remède à l'aliénation de la foule.—Le Mercredi des Cendres a ouvert la sainte quarantaine, et voici commencés les jours de mortification ; maintenant, celui qui restera dans l'ignorance, celui qui ne se lèvera point des ombres de la mort où il était assis, en vérité, sera bien coupable, car la religion, cette mère de tous les hommes, offre de tous côtés des secours et des lumières, du repos et des consolations.

Voyez toutes les églises, leurs grandes portes sont ouvertes ; regardez tous les autels, les cierges y brûlent avec l'encens ; écoutez sous toutes ces vieilles voûtes, ce sont les prêtres du Dieu de miséricorde qui invitent au repentir et qui annoncent le pardon.

Pendant la folle saison, nous avons tous, plus ou moins, goûté des plaisirs du monde ; eh bien ! voici que la journée est finie, que les affaires et les travaux ont cessé, voici que nos églises sont bien belles, bien inspirantes, avec le jour mourant derrière leur vitraux ; entrons-y, et voyons si les prêtres disent vrai, voyons si le joug du Seigneur est léger !



## MARS.

Le Soleil entre au BELIER, le 20 à 5 h. 45 m. matin.

Pleine Lune, le 6 à 0 h. 46 m. matin.—Dernier Quartier, le 12 à 3 h. 44 m. soir.—Nouvelle Lune, le 20 à 1 h. 58 m. soir.—Premier Quartier, le 28 à 4 h. 5 m. soir.

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses        | Faits Hist. du Canada.        |
|----|----------|--------------------------|-------------------------------|
| 1  | Lundi    | s Antoine,               | Le Marq. Duquesne, gou. du    |
| 2  | Mardi    | s Lucius, év. mart.      | Canada, 1752,                 |
| 3  | Mercredi | 4 Temps,                 | Caisse d'Economie St. Roch,   |
| 4  | Jeudi    | s Casimir, conf          | fondée en 1848.               |
| 5  | Vendredi | 4 Temps,                 | Henri VII envoie Cabot à la   |
| 6  | Samedi   | 4 Temps,                 | découverte du nouveau         |
| 7  | DIMAN    | 2e de Carême,            | monde, 1495.                  |
| 8  | Lundi    | s. Jean de Dieu. conf.   | La Couronne s'empare des      |
| 9  | Mardi    | ste. Françoise, veuve    | biens des Jésuites. 1800.     |
| 10 | Mercredi | Les SS. 40 Martyrs.      | Seigneurie de N. D. des       |
| 11 | Jeudi    | s Thos. d'Aq. con. et d. | Anges aux Jésuites, 1626.     |
| 12 | Vendredi | s Grégoire, 1 pape,      | Douze Canadiens condam-       |
| 13 | Samedi   | ste Euphrasie, vge.      | nés à mort, 1839.             |
| 14 | DIMAN    | 3e de Carême,            | Mart. des PP. Brébœuf et      |
| 15 | Lundi    | s. Nicéchore,            | Lallemand, 1649.              |
| 16 | Mardi    | s Cyriaque, diacre, m    | Arrestation de M. Tasche-     |
| 17 | Mercredi | e Patrice, év.           | reau, 1810.                   |
| 18 | Jeudi    | s Gabriel, arch.         | Les Récolets s'établissent en |
| 19 | Vendredi | s Joseph 1er pat. du p.  | Canada, 1615.                 |
| 20 | Samedi   | s Anatole, mart.         | Les Juges exclus de la        |
| 21 | DIMAN    | 4e de Carême,            | Chamb. d'As du Canada         |
| 22 | Lundi    | s Benoît, abbé.          | en 1811.                      |
| 23 | Mardi    | s Pigmène,               | Lord Metcalfe, arrive en      |
| 24 | Mercredi | s Ludger, év.            | Canada 1843                   |
| 25 | Jeudi    | ANNONCIATION, Ob.        | Le Sém. de Qué. éta. 1663.    |
| 26 | Vendredi | s Alexandre,             | Taxes sur les colonies angl.  |
| 27 | Samedi   | s Prisque, mart.         | (1er fois) 1766.              |
| 28 | DIMAN    | De la Passion,           | 3e guerre entre les colons    |
| 29 | Lundi    | s Jonas, mart.           | anglais et les colons fran-   |
| 30 | Mardi    | s Zozime, Ev.            | çais 1744.                    |
| 31 | Mercredi | s Amos.                  |                               |

Saint Jo  
des homm  
être le père  
la sainte  
Jésus et av  
moyens d  
furent pou  
Il mourut  
épouse, e  
re le bon  
Il est b  
d'avoir la  
pouvait p  
de Saint  
continue  
comme  
révolutio  
et d'alar



## SAINT JOSEPH.

Premier Patron du Pays.

(Le 19 Mars.)

Saint Joseph fut le plus heureux et le plus juste des hommes, par le choix que Dieu fit de lui pour être le père nourricier du Sauveur et être l'époux de la sainte Vierge. La conversation familière avec Jésus et avec Marie, leurs exemples, les grâces et les moyens de salut qu'il recevait à tous les moments, furent pour lui les principes d'une sainteté éminente. Il mourut, servi, consolé, animé par la Vierge, son épouse, entre les bras du Sauveur qui lui faisait espérer le bonheur qu'il pouvait lui donner.

Il est bien glorieux pour nous, habitant du Canada, d'avoir la protection spéciale d'un tel saint. On ne pouvait placer mieux le pays, que sous la protection de Saint Joseph. Demandons à ce saint de nous continuer sa protection, et d'éloigner loin de nous, comme par le passé, le nuage noir et menaçant de la révolution et de l'impunité qui cause tant de trouble et d'alarme dans l'Europe entière.

## AVRIL.

Le soleil entre au TAUREAU, le 19 à 6 h. du soir.  
 Pleine Lune, le 4 à 9 h. 39 m. matin.—Dernier Quartier  
 le 11, à 4 h. 14 m. matin.—Nouvelle Lune, le 19, à 7 h.  
 0 m. matin.—Premier Quartier, le 27, à 3 h. 18 m. matin.

| J.M. | Semaine. | Fêtes Religieuses.     | Faits Hist. du Canada.         |
|------|----------|------------------------|--------------------------------|
| 1    | Jeudi    | s Macaire, conf.       | Les Religieuses de l'hosp. gé. |
| 2    | Vendredi | N. D. de Pitié.        | entre dans leur mai, 1693.     |
| 3    | Samedi   | s Franç. de Paul, cf   | Sir G. Prevost laisse le Ca-   |
| 4    | DIMAN    | DES RAMEAUX,           | nada, 1815,                    |
| 5    | Lundi    | s Pancrace, év.        | Les frères Cabot découvre      |
| 6    | Mardi    | s Sixte, p. et mart.   | l'Amérique du Nord en          |
| 7    | Mercredi | s. Epiphane, év. et m  | 1496.                          |
| 8    | Jeudi    | Jeudi Saint,           | Mgr de Pontbriand, évêq.       |
| 9    | Vendredi | Vendredi Saint,        | de Québec, 1741.               |
| 10   | Samedi   | Samedi-Saint,          | Grand incendie à Mon-          |
| 11   | DIMAN    | PAQUES,                | tréal, 1768.                   |
| 12   | Lundi    | s Epiphane,            | Fondation de l'Hôpital Gé.     |
| 13   | Mardi    | s Denis,               | de Montréal, 1694.             |
| 14   | Mercredi | s Prochore, mart.      | 2d voyage de Jacques Car-      |
| 15   | Jeudi    | s Ezechiel.            | tier, 1535,                    |
| 16   | Vendredi | s Optat, mart.         | Mort de Mongr. Lartigue à      |
| 17   | Samedi   | s Tiburce,             | Montréal, 1840,                |
| 18   | DIMAN    | QUASIMODO,             | 1er voyage de J. Cartier en    |
| 19   | Lundi    | s Isidore, év. et doct | Canada, 1534,                  |
| 20   | Mardi    | s Vincent Ferrier, cf  | Les Récolets partent pour le   |
| 21   | Mercredi | s Anselme, év. et jd,  | Canada, 1615,                  |
| 22   | Jeudi    | s Soter et Caius, m,   | Chambre d'As, de Mont. in-     |
| 23   | Vendredi | s George, mart.        | cendié par les tories 1849     |
| 24   | Samedi   | s Fidèle de Sigmarin   | 2d. bat. d'Abraham, défaite    |
| 25   | DIMAN    | s Marc, évang.         | des anglais.                   |
| 26   | Lundi    | s Clarent,             | Fond. des Ur. des 3 R. 1687.   |
| 27   | Mardi    | Patrona. de st. Joseph | Mort de Marie de l'Incarna-    |
| 28   | Mercredi | s Léon, I Pape et d.   | tion, 1672.                    |
| 29   | Jeudi    | s Pierre, Mart.        |                                |
| 30   | Vendredi | ste Cather. de Sien v. |                                |

L'Eglise  
 Jésus-Christ  
 pelée le JO  
 JOUR DE LA  
 Saint Gré  
 autant au-d  
 sont au-des  
 Le pape  
 honorait de  
 avait point  
 Pâques ; il  
 discipline  
 l'économie  
 que la rés  
 religion, e  
 Et, en  
 crèche, no  
 l'eussions  
 la Judée  
 tout cela  
 jour.—C'  
 que tout  
 C'est c  
 fête de la  
 le sait, si  
 La PA  
 l'esclava  
 La PA  
 la mort à  
 du ciel,  
 enfants

## PAQUES.

(Le 11 Avril.)

L'Eglise a du joindre au souvenir de la résurrection de Jésus-Christ sa plus imposante solennité ; aussi elle l'a appelée le **JOUR DU SEIGNEUR, LA FETE DES FETES, LE JOUR DE LA DELIVRANCE.**

Saint Grégoire de Nazianze dit que la fête de la Pâques est autant au-dessus des autres fêtes du Seigneur, que celles-ci sont au-dessus des fêtes des saints.

Le pape saint Léon disait qu'entre tous les jours que l'on honorait de quelque culte dans la religion chrétienne, il n'y en avait point de plus auguste et de plus excellent que celui de Pâques ; il le regardait comme le point capital de toute la discipline de la grande république chrétienne, d'où dépendait l'économie du culte divin et des sacrements de l'Eglise, parce que la résurrection du Sauveur est le fondement de notre religion, et que sans elle notre espérance est vaine.

Et, en effet, nous eussions aimé le Fils de Marie dans la crèche, nous l'eussions adoré avec les mages de l'Orient, nous l'eussions écouté dans le Temple avec les docteurs, suivi dans la Judée avec ses disciples, admiré dans tous les miracles, que tout cela serait en vain, s'il n'était pas ressuscité le troisième jour.—C'est la pierre brisée du sépulcre qui crie plus haut que tout pour proclamer la divinité du crucifié du Calvaire.

C'est ce passage du tombeau à la vie qui a fait donner à la fête de la résurrection le nom de Pascha, qui, comme chacun le sait, signifie passage.

La **PAQUE DES HEBREUX**, c'est le souvenir du passage de l'esclavage à la liberté.

La **PAQUE DES CHRETIENS**, c'est le souvenir du passage de la mort à la vie, du passage des ombres du sépulcre aux gloires du ciel, du passage de la servitude du péché à la liberté des enfants de Dieu !

# MAI.

Le soleil entre aux GEMEAUX, le 20 à 5 h. 58 m du soir.  
 Pleine Lune, le 3. à 5 h. 38 m. soir.—Dernier Quartier, le 10  
 à 6 h. 38 m. soir.—Nouvelle Lune, le 18 à 10 h. 30 m. soir.—  
 Premier Quartier, le 26 à 10 h. 53 m matin.

| IM | Semaine. | Fêtes Religieuses.      | Faits Hist. du Canada.       |
|----|----------|-------------------------|------------------------------|
| 1  | Samedi   | s Philippe et Jac. a    | Gouver. étab. à Mont 1663.   |
| 2  | DIMAN    | ste Famille, 3e ap. P.  | M. Talou, 1er intendant du   |
| 3  | Lundi    | Inven. de la ste. Croix | Canada, 1665.                |
| 4  | Mardi    | ste Monique, veuve,     | Mort de Mgr. de Laval, à     |
| 5  | Mercredi | s Pie, V. Pape.         | Québec, 1705.                |
| 6  | Jeudi    | s Jean dev. la Por. L.  | ChAMPLAIN ar. à Qué. 1612.   |
| 7  | Vendredi | s Stanislas, év. mart.  | Orléans délivrée par Jeanne  |
| 8  | Samedi   | Appari. de st. Michel   | d'Arc, 1429,                 |
| 9  | DIMAN    | 4e après Pâque,         | Sacre de Mgr. Provancher,    |
| 10 | Lundi    | s Antonin, évêque,      | év. de la R. R. 1812,        |
| 11 | Mardi    | s Athanase, év. et d.   | Pie IX. né l'année 1792.     |
| 12 | Mercredi | s Nérée, mart.          | Les Sulp. partent pour le    |
| 13 | Jeudi    | s Herménégilde,         | Canada, 1657. [1536,         |
| 14 | Vendredi | s Boniface, m.          | Cartier aban. la Pet. Herm.  |
| 15 | Samedi   | s Isidore, mart.        | Eboulis au Cap-Diam 1841.    |
| 16 | DIMAN    | 5e après Fâque,         | Mort de Sir Bagot, 1843.     |
| 17 | Lundi    | s Paschal Bayl. Rog.    | M. de Jonquière enterré      |
| 18 | Mardi    | St. Venant, Rog.        | dans l'égl. des Récol. 1752, |
| 19 | Mercredi | s Pierre Célest, Rog.   | Fusillade devant la Place-   |
| 20 | Jeudi    | ASCENSION, d'Ob.        | d'Armes de Montréal, 3 ci-   |
| 21 | Vendredi | s Bernardin de Sien.    | toyens tués. 1831.           |
| 22 | Samedi   | s Faustin, mart.        | Arrivée à Tatoussac des Ré-  |
| 23 | DIMAN    | s Didier, év. et mart.  | colets, 1615,                |
| 24 | Lundi    | s Soter, mart.          | Mort de M. de Caillière,     |
| 25 | Mardi    | s Grégoire VII, pape.   | 1703,                        |
| 26 | Mercredi | s Philippe de Néri      | Lord Sydenham arrive en      |
| 27 | Jeudi    | s Manahen,              | Canada, 1838,                |
| 28 | Vendredi | ste Magdeleine de P     | Incen du fau. st. Roch, 1845 |
| 29 | Samedi   | Jeune. s Maxime év.     | Arrivée des premiers Sul-    |
| 30 | DIMAN    | PENTECOTE,              | piciens, 1657.               |
| 31 | Lundi    | ste Petronille, vge.    | Le cho. écl. en Amé. 1832.   |

Si, dans  
 nités relig  
 Pâques, y  
 d'autres j  
 charme a

Parmi  
 les poéti  
 pour les c  
 répande l  
 à l'entour

On le  
 à Dieu qu  
 prennent  
 mal le  
 victoire.  
 quand el  
 Mais qua  
 chaumiè  
 labeur !

de tièdes  
 que tu a  
 de stimu  
 de la pu  
 grand liv  
 aussi il v  
 rance p



## LES ROGATIONS.

(Les 17, 18 et 19 Mai.)

Si, dans les capitales et les grandes villes, les solennités religieuses brillent d'un grand éclat, si Noël, si Pâques, y sont magnifiques à voir célébrer, il y a d'autres journées chrétiennes qui sont pleines de charme au milieu des champs.

Parmi ces journées, il faut mettre en première ligne les poétiques ROGATIONS; elles ont été instituées pour les campagnes; c'est pour que le Créateur y répande l'abondance que la croix d'argent est portée à l'entour des sillons.

On le sait, les hommes ne demandent avec ferveur à Dieu que ce qui les intéresse, que ce qu'ils comprennent bien; ainsi, un habitant des hameaux chante mal le *Te Deum* ordonné pour quelque lointaine victoire. Et que lui font à lui les querelles des rois, quand elles n'amènent pas l'ennemi sur le sol natal? Mais quand la religion lui dit: Lève-toi! sors de ta chaumière, et viens prier le Seigneur de bénir ton labour! viens lui demander de la rosée et du soleil, de tièdes ondées et de la chaleur pour les champs que tu as cultivés!.. Oh! alors on n'a pas besoin de stimuler sa dévotion, car ce n'est pas lui qui doute de la puissance de Dieu: la nature a été pour lui un grand livre où tout lui a révélé la bonté du Créateur; aussi il va prier avec confiance; il est plein d'espérance parce que son cœur est rempli de foi.

## JUIN.

Le soleil entre à L'ECRIVISSE, le 21 à 2 h. 44 m. du matin.  
 Pleine Lune, le 2, à 1 h. 41 m. matin.—Dernier Quartier,  
 le 9, à 10 h. 30 m. matin —Nouvelle Lune, le 17, à 0 h. 2  
 m. soir.—Premier Quartier, le 24, à 4h. 2 m. soir.

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses      | Faits Hist. du Canada.       |
|----|----------|------------------------|------------------------------|
| 1  | Mardi    | s Pamphile, Ptre m.    | Con. spécial dissous, 1838.  |
| 2  | Mercredi | 4 Temps, jeûne,        | Arrivé des jésuites en Ca-   |
| 3  | Jeudi    | ste Paule,             | nada, 1842.                  |
| 4  | Vendredi | 4 Temps, jeûne,        | Mgr. Mariencheau d'Esgly,    |
| 5  | Samedi   | 4 Temps, jeûne,        | meurt à st. Pierre (Isle     |
| 6  | DIMAN    | STE. TRINITE,          | d'Or.) en 1788, âgé de 78.   |
| 7  | Lundi    | s Franç, Caraciolo     | Fort de Sorel bâti en 1665,  |
| 8  | Mardi    | s Norbert, ev.         | Mort de Mgr. de Pont. 1760.  |
| 9  | Mercredi | s Ubalde év.           | Le choléra à Québec, le      |
| 10 | Jeudi    | FETE-DIEU, d'Ob.       | fois 1832,                   |
| 11 | Vendredi | s Barnabé, apôtre,     | Sacre de Mgr. Turgeon, 1834  |
| 12 | Samedi   | s Jeu de s Facond      | 50 personnes brulées au dia- |
| 13 | DIMAN    | s Ant. de Pad conf     | roma, Québec, 1846,          |
| 14 | Lundi    | s Basile, ev. et d.    | Incen. de l'ég. des Jésuites |
| 15 | Mardi    | s Gui, mart.           | à Québec en 1640.            |
| 16 | Mercredi | s J.-François Rég.cf.  | Pie IX élu pape l'an 1846.   |
| 17 | Jeudi    | s Novat, m.            | Arrivée Mgr. Laval, 1659.    |
| 18 | Vendredi | Sacré Cœur de Jésus,   | Le P. Marquette découvre     |
| 19 | Samedi   | ste Julienne de Fal.   | le Missisipi, 1673,          |
| 20 | DIMAN    | ste Agrippine, vierge, | Bataille de Waterloo, 1815,  |
| 21 | Lundi    | s Louis de Gonzague    | Départ du gouverneur Craig   |
| 22 | Mardi    | ste Marguerite, v.     | 1811,                        |
| 23 | Mercredi | s Jean p. et m.        | lère Gazette en Cana. 1764,  |
| 24 | Jeudi    | s Jean-Baptiste,       | Mgr. J. O. Briand, meurt au  |
| 25 | Vendredi | s Guillaume, abbé,     | Semin. de Que. en 1794       |
| 26 | Samedi   | s Jean & Paul m.       | Les Jésuites établis, 1536.  |
| 27 | DIMAN    | 4e ap. la Pent.        |                              |
| 28 | Lundi    | Jeûne, s Léon II, pa.  | Incendie du faub. St. Jean à |
| 29 | Mardi    | s PIERRE et PAUL.      | Que. 1845 (1315 bâtisses     |
| 30 | Mercredi | Commé. de st. Paul,    | brûlés.                      |

L'Eglise  
 Paul, et  
 de Rome  
 exalte le  
 le plus n  
 tombeau  
 seur de P  
 " Sain  
 dans la v  
 ont unis,  
 en un m  
 " L'é  
 vous, Pi  
 vous por  
 " To  
 aimés d  
 " Cé  
 adorait  
 que les  
 princes  
 " Ro  
 glorieux  
 Christ:  
 par elle

## SAINT PIERRE ET SAINT PAUL.

(29 Juin)

L'Eglise fête le même jour saint Pierre et saint Paul, et c'est là une des plus magnifiques solennités de Rome chrétienne ; là où leur sang a coulé, là on exalte leur noms ; et la voix de tout un peuple, dans le plus majestueux temple de l'univers, en face du tombeau des saints Apôtres, sous les yeux du successeur de Pierre, chante ces paroles :

“ Saints Apôtres, vous que les mêmes travaux dans la vie, vous que la même couronne du martyr ont unis, nous nous unissons aussi pour vous honorer en un même jour.

“ L'éternel Seigneur a partagé entre vous l'univers ; vous, Pierre, vous instruisez les Juifs ; vous, Paul, vous portez la foi chez les Gentils.

“ Tous deux chefs de l'armée sacrée, tous deux aimés de Dieu, tous deux honorés des hommes.

“ Césars de la vieille Rome, le temps où l'idolâtrie adorait vos cadavres corrompus est passé, et voilà que les cendres de vos victimes sont vénérées par les princes de la terre, et par toutes les nations !

“ Rome, tes collines empourprées du sang des glorieux martyrs portent sur leurs cimes la croix du Christ : Rome, cette croix t'a vaincue, et tu vaincras par elle.”



## JUILLET.

Le soleil entre au LION le 22 à 1 h. 41. m. du soir  
 Pleine Lune, le 1 à 10h. 43m. m.—Dernier Quartier, le 9 à  
 3h. 21m. m.—Nouvelle Lune, le 16 à 11h. 30m. s.—Premier  
 Quart. le 23 à 8h. 17m. s.—Pleine Lune, le 30 à 9h. 26m. soir.

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses.      | Faits Hist. du Canada.        |
|----|----------|-------------------------|-------------------------------|
| 1  | Jeudi    | s. Jules, mart.         | Champ'ain fonde Qué. 1668,    |
| 2  | Vendredi | Visi. de la Ste. Vierge | Le Choléra à Québec, pour     |
| 3  | Samedi   | s Hyacinthe m.          | la 3e. fois, 1849.            |
| 4  | DIMAN    | Préc. S de N.S.J.C.     | Choléra à Quebec, 2d fois,    |
| 5  | Lundi    | ste Zoé,                | 1834,                         |
| 6  | Mardi    | s Isaie, prophète,      | Bataille de Carillon, 1758,   |
| 7  | Mercredi | s Claude. m.            | 1er acte notarié en Canada,   |
| 8  | Jeudi    | ste Elizabeth, reine,   | 1637.                         |
| 9  | Vendredi | s Zénon, m.             | Grégoire XVI élève l'égl. de  |
| 10 | Samedi   | ss 7 frères, martyrs,   | Québec, en métrop. 1844,      |
| 11 | DIMAN    | DEDICACE, 6 ap P.       | 1ère pierre de l'Eg. des Ré-  |
| 12 | Lundi    | s Jean Gualbert         | colets, 1693,                 |
| 13 | Mardi    | s Anaclet, pape et m.   | 1er grande messe dans la      |
| 14 | Mercredi | s Bonaven. ev. et doc.  | nouv. église de Mont. 1829    |
| 15 | Jeudi    | s Henri I. Emp.         | Les Acadiens dispersés, 1775  |
| 16 | Vendredi | N.-Dame de M.-Car.      | 1er vaisseau lancé à St Roch, |
| 17 | Samedi   | s Alexis, conf.         | 1765,                         |
| 18 | DIMAN    | 7 après Pâque,          | 1er capitulat. de Qué. 1629,  |
| 19 | Lundi    | s Vincent de Paul,      | Les bombes de la P.-Levy,     |
| 20 | Mardi    | s Jérôme Emilien, c.    | incendient la cathedrale,     |
| 21 | Mercredi | s Camille de Lellis, c. | 1759,                         |
| 22 | Jendi    | ste Marie Magdeleine    | L'Union des Canadas, sanc-    |
| 23 | Vendredi | s Apollinaire ev. m.    | tionnée, 1840,                |
| 24 | Samedi   | ste Christine, vge.     | 1er messe célébrée à Trois-   |
| 25 | DIMAN    | 8e. s Jacques, ap.      | Rivières. 1615.               |
| 26 | Lundi    | ste Anne, mè de la V.   | Les Anglais repoussés de-     |
| 27 | Mardi    | st Pantaléon, mar.      | vant Charlestown, 1776,       |
| 28 | Mercredi | ss Nazaire, &c., mar.   | 1er jubilé en Canada, 1618,   |
| 29 | Jeudi    | ste Marthe, vierge,     | Champlain marche contre les   |
| 30 | Vendredi | ss Abdon et Sen. m.     | Iroquois, 1609.               |
| 31 | Samedi   | s Ignace, conf.         |                               |

La visite  
 ferme de si  
 que l'Eglise  
 moire par  
 c'est ici le  
 quement po  
 comme tell  
 Jésus-Christ  
 dire que la  
 racle que D  
 Rien ne ma  
 sa mère, dit  
 veur dans la  
 sanctifier son  
 le moyen de  
 se manifest  
 changeant l  
 Marie le lui  
 les Pères, q  
 Marie, il ve  
 son moyen.

Les vertu  
 bienséance e  
 veilles que  
 vent ranime  
 et nous fair  
 sans cesse c  
 dèles après J



## LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

(Le 2 Juillet.)

La visite que rendit la sainte Vierge à sainte Elisabeth renferme de si grandes merveilles, et elle est si glorieuse à Marie, que l'Eglise a voulu qu'on en renouvelât tous les ans la mémoire par l'établissement d'une fête particulière : en effet, c'est ici le jour auquel la sainte Vierge a été reconnu publiquement pour la première fois mère de Dieu, et honorée comme telle. Ce fut par la parole de la sainte Vierge que Jésus-Christ sanctifia son précurseur, et l'on a eu raison de dire que la sanctification de saint Jean a été le premier miracle que Dieu ait fait par l'entremise de la sainte Vierge. — Rien ne manifeste mieux le pouvoir que le Sauveur a donné à sa mère, dit saint Bernardin, que la conduite de ce même Sauveur dans la distribution de ses premières grâces. — Veut-il sanctifier son précurseur avant même qu'il soit né ? c'est par le moyen de Marie qu'il lui fait cette grande grâce. — Faut-il se manifester au monde par le premier de ses miracles, en changeant l'eau en vin dans les noces de Cana ? il attend que Marie le lui demande, voulant nous faire voir par là, disent les Pères, que, comme il n'a voulu se donner à nous que par Marie, il veut aussi que nous recevions ses grâces que par son moyen.

Les vertus éclatantes qu'elle pratique dans cette visite de bienséance et de charité, doivent nous instruire, et les merveilles que Dieu y opère par le moyen de la sainte Vierge doivent ranimer notre tendre dévotion envers cette divine mère, et nous faire sentir combien l'Eglise a raison de l'invoquer sans cesse comme la vie, la consolation et l'espérance des fidèles après Jésus-Christ.

## AOUT.

Le soleil entre à la VIERGE le 22 à 8 h. 14 m. du soir  
 Dernier Quartier, le 7 à 8 h. 41 m. soir.—Nouvelle Lune,  
 le 15 à 9 h. 13 m. matin.—Premier Quartier, le 22 à 1 h. 17 m.  
 matin.—Pleine Lune, le 29 à 10 h. 21 m. matin.

| V. | Semaine. | Fêtes Religieuses.     | Faits Hist. du Canada.        |
|----|----------|------------------------|-------------------------------|
| 1  | DIMAN    | s Pierre aux liens,    | Arrivée. à Québ. des Dames    |
| 2  | Lundi    | s Alph, de Ligou. ev.  | Hospitalières, 1639,          |
| 3  | Mardi    | Inven. de s. Etienne,  | Colomb fait voile de Palos    |
| 4  | Mercredi | s Dominique, conf.     | pour l'Amérique, 1492,        |
| 5  | Jeudi    | N.-Dame des Neiges,    | Incendie de Laprairie, 1846,  |
| 6  | Vendredi | Transfigu. de N.-S.    | Basse-Ville de Québec en      |
| 7  | Samedi   | s Cajetan, conf.       | endre 1682,                   |
| 8  | DIMAN    | 10 ap. la Pent.        | Cartier entre dans le St:     |
| 9  | Lundi    | ss Cyriac, &c. mart.   | Laurent, en 1535,             |
| 10 | Mardi    | s. Laurent, mart       | Mad. de la Peltrie arrive en  |
| 11 | Mercredi | ste Philomène, mart    | Canada, 1639,                 |
| 12 | Jeudi    | ste Claire, vierge.    | Mort de M. Hudon, v. g. de    |
| 13 | Vendredi | s Hipolyte, martyr,    | Montréal 1847,                |
| 14 | Samedi   | Jeûne, s Eusèbe, m.    | 1er Concile en Canada 1851    |
| 15 | DIMAN    | ASSOMPTION,            | Cartier découvre l'isle d'An- |
| 16 | Lundi    | s Hyacinthe,           | ticosti, 1535,                |
| 17 | Mardi    | s Libérat abbé,        | M. Olivier forme la comp:     |
| 18 | Mercredi | s Agapit, mart.        | de Sulp. à mont. 1640.        |
| 19 | Jeudi    | s Jules, martyr,       | Sacre de mgr. Phelan, 1843.   |
| 20 | Vendredi | s Bernard, conf, et d. | Les angl. à L Island. 1776,   |
| 21 | Samedi   | ste Jeanne de Cha. v.  | Les angl. brûlent le capitol  |
| 22 | DIMAN    | 12e ap. la Pent        | de Washington, 1814.          |
| 23 | Lundi    | s Philip. Béniti, con. | Les Iroquois massacrent 400   |
| 24 | Mardi    | st Barthelemi, ap.     | pers. à Montréal en 1689.     |
| 25 | Mercredi | s Louis, 2d tit. Cath. | Mort de M. de Montgolfier,    |
| 26 | Jeudi    | s Joachim,             | supérieur du séminaire de     |
| 27 | Vendred  | s Jos. de Calazants c. | Montréal, 1791.               |
| 28 | Samedi   | s Augustin, ev. et do. | Mort de Pie VI, 1799.         |
| 29 | DIMAN    | Décolation de st J.-B. | Knight découvre l'aimant      |
| 30 | Lundi    | ste Rose de Lima, v.   | artificiel 1772,              |
| 31 | Mardi    | st Raymond Nonnat,     |                               |

La fête  
 temps: Dé  
 Dépositio  
 cueil; et D  
 Dieu n'ava  
 repos.

On ne pe  
 solennité:  
 concile d'Es  
 son tombeau  
 y célébrai  
 la sainte Vi  
 que la gran  
 concile aya  
 Marie, cont  
 rité et d'éte  
 —On se mit  
 dans les aut  
 était le sixiè  
 de l'Assomp

Pour une  
 des chrétien  
 l'honneur de  
 différentes é  
 temple, sa  
 douleurs lor  
 cieux, et es  
 sa gloire.

Parcourez  
 ques monum  
 sortir de terr  
 et des pierre  
 pour vous ré

## L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

(Le 15 Août.)

La fête de l'Assomption a été appelée pendant quelque temps : Déposition, Repos, Sommeil, Dormition.

Déposition des restes sacrés de la bienheureuse Vierge au cercueil ; et Dormition, pour indiquer que la mort de la Mère de Dieu n'avait été qu'un court sommeil, quelques instants de repos.

On ne peut préciser l'époque de l'institution de cette belle solennité : on en trouve pas de vestige bien évident avant le concile d'Ephèse ; mais la persuasion où l'on était de posséder son tombeau dans cette ville, semble insinuer que la fête qu'on y célébrait déjà était celle de la commémoration de la mort de la sainte Vierge et de son entrée dans le ciel ; on croit même que la grande église d'Ephèse fut bâtie en son honneur. Le concile ayant assuré la glorieuse qualité de Mère de Dieu à Marie, contre l'hérésie des historiens, donna beaucoup d'autorité et d'étendue au culte que lui rendaient déjà les fidèles. — On se mit à bâtir des temples en son nom à Constantinople et dans les autres villes de l'empire ; et, dès le siècle suivant, qui était le sixième de l'Eglise, on commença à distinguer la fête de l'Assomption d'avec les autres fêtes instituées à sa gloire.

Pour une vie si pleine d'humilité, si remplie de vertus, au gré des chrétiens ce n'eût point été assez qu'une seule fête en l'honneur de Marie. Dans leur ferveur envers elle, ils prirent différentes époques de sa vie : sa Nativité, sa Présentation au temple, sa Conception, sa visite à sa parente Elisabeth, ses douleurs lors de la Passion de son Fils, son ravissement dans les cieux, et en firent autant de saintes journées consacrées à sa gloire.

Parcourez l'Europe entière, arrêtez-vous devant ses antiques monuments ; interrogez-les, demandez ce qui les a fait sortir de terre avec toute leur merveilles ; et une voix s'élèvera, et des pierres, et de la tradition, et des annales des peuples, pour vous répondre : Le culte de Marie.

## SEPTEMBRE.

Le soleil entre à la BALANCE le 22 à 4 h. 56 m. du soir  
 Dernier Quartier, le 6 à 1 h. 49 m. soir.—Nouvelle Lune,  
 le 13 à 5 h. 53 m. soir.—Premier Quartier, le 20 à 8 h. 32 m.  
 matin.—Pleine Lune, le 28 à 1 h. 40 m. matin.

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses.      | Faits Hist. du Canada.                               |
|----|----------|-------------------------|------------------------------------------------------|
| 1  | Mercredi | s Giles,                | 1ère pierre de l'égl. paroiss. montréal, 1824,       |
| 2  | Jeudi    | s Etienne, roi, conf.   | Hudson découvre la Riv. Hudson, 1609.                |
| 3  | Vendredi | s Siméon, Stylite,      | mgr. Laval érige Québec en paroisse, 1634:           |
| 4  | Samedi   | s Marcel,               | Incen. du couvent. des Récollets, 1796.              |
| 5  | DIMAN    | 14e ap. la Pent         | Colonne de Tempérance érigée à Beauport, 1841.       |
| 6  | Lundi    | s Laur. Justinien év    | Expédition de Platsburg manquée, 1814.               |
| 7  | Mardi    | s Reine, vierge.        | M. de Frontenac, gouv. du Canada, 1672,              |
| 8  | Mercredi | Nativité de la s V.     | 1ère. Bat. d'Abraham, mort de Wolfe, 1759,           |
| 9  | Jeudi    | s Quéran, abbé,         | Mort de montcalm, 1759,                              |
| 10 | Vendredi | s Nicolas Tolentin, c.  | Jacques Cartier dans la rivière st. Charles 1535,    |
| 11 | Samedi   | s Diodore,              | Gouv. de M. de Vaudr. 1705                           |
| 12 | DIMAN    | s Nom de Marie          | Qué. capitule aux ang. 1759                          |
| 13 | Lundi    | s maurille, m.          | Bataille de Saratoga, 1776,                          |
| 14 | Mardi    | Exalt. de la st. croix. | Arnold essaie d'envahir le Canada, 1775,             |
| 15 | Mercredi | Jeune s Nicomède, p.    | Collège Joliette érigé 1846,                         |
| 16 | Jeudi    | ss Corneille, &c. m     | Retraite de mgr. de Nancy, à Québec, 1840,           |
| 17 | Vendredi | 4 Temps, Stigmates.     | Première pierre de l'église st. Patrice, mont. 1843, |
| 18 | Samedi   | Jeune s Ferréol, m.     |                                                      |
| 19 | DIMAN    | 7 douleur de la S. V.   |                                                      |
| 20 | Lundi    | s Eustache, m.          |                                                      |
| 21 | Mardi    | s mathieu, ap.          |                                                      |
| 22 | Mercredi | s Thom. de Villn.       |                                                      |
| 23 | Jeudi    | s Lin, pape et m.       |                                                      |
| 24 | Vendredi | N D. de la merci.       |                                                      |
| 25 | Samedi   | s Janvier, m.           |                                                      |
| 26 | DIMAN    | s Cyprien, &c. m.       |                                                      |
| 27 | Lundi    | s Côme et Dam. m.       |                                                      |
| 28 | Mardi    | s Venceslas, m.         |                                                      |
| 29 | Mercredi | s mich Archange,        |                                                      |
| 30 | Jeudi    | s Jérôme, c, et doct.   |                                                      |

Nous n'av  
 des noms par  
 et saint Rap  
 Grégoire, le  
 dit-il, signifi  
 Gabriel signi  
 Raphaël signi

Parmi tou  
 regardé com  
 fidèles doive  
 des raisons,  
 chapitre du p  
 d'entre les p  
 choses, sinon  
 parlait au pr  
 qui devait a  
 Michel, le g  
 e v. tre peup

Ce qui doi  
 les fidèles e  
 conduire les  
 sont jugées a  
 que d'avoir  
 celui qu'on  
 celui qui es  
 moment déc

Il ne faut  
 l'Eglise un  
 saint Miche



## SAINT MICHEL.

(29 Septembre.)

Nous n'avons dans l'Eglise que trois Anges à qui on donne des noms particuliers, l'archange saint Michel, saint Gabriel, et saint Raphaël, pour faire connaître par ces noms, dit saint Grégoire, leur vertu particulière et leur caractère.—“ Michel, dit-il, signifie : Qui est-ce qui peut être semblable à Dieu ? Gabriel signifie : La force et la puissance de Dieu ; le nom de Raphaël signifie Le remède divin.”

Parmi tous les esprits célestes, saint Michel a toujours été regardé comme le chef de la milice angélique, et celui que les fidèles doivent le plus religieusement honorer, à qui, pour bien des raisons, ils doivent être plus dévots. Dans le dixième chapitre du prophète Daniel, saint Michel est appelé le premier d'entre les principaux chefs. Nul ne m'assiste dans toutes ces choses, sinon Michel qui est votre prince, disait l'Ange qui parlait au prophète Daniel ; et le même Ange, parlant de ce qui devait arriver à la fin du monde : On verra, dit-il, s'élever Michel, le grand prince, qui prend la défense des enfants de votre peuple.

Ce qui doit augmenter la dévotion et la confiance de tous les fidèles envers saint Michel, c'est qu'il est préposé pour conduire les âmes devant le terrible tribunal de Dieu, où elles sont jugées au sortir de cette vie.—Rien ne nous intéresse plus que d'avoir pour protecteur spécial auprès du souverain juge celui qu'on peut appeler le premier ministre du Très-Haut, celui qui est chargé de nous présenter au Seigneur dans le moment décisif de notre sort éternel.

Il ne faut donc pas être surpris si l'on a eu de tout temps dans l'Eglise une vénération, une dévotion particulière pour saint Michel.

## OCTOBRE.

Le soleil entre au SCORPION le 23 à 1 h. 9 m. du matin  
 Dernier Quartier, le 6 à 5 h. 51 m. matin.—Nouvelle Lune,  
 le 13 à 2 h. 29 m. matin.—Premier Quartier, le 19 à 7 h.  
 11 m. soir.—Pleine Lune, le 27 à 7 h. 9 m. soir.

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses        | Faits Hist, du Canada.                                                                                                                             |
|----|----------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Vendredi | St Rémi, évêque.         | Diocèse de Québec érigé,<br>1674.                                                                                                                  |
| 2  | Samedi   | Sts Anges Gardiens.      | Mort de Mgr. Signay, arch.<br>de Québec, 1850.                                                                                                     |
| 3  | DIMAN    | St Rosaire;              | Création d'une justice royale<br>en Canada, 1693.                                                                                                  |
| 4  | Lundi    | St Franç. d'assise c.    | Erec. de la Croix St. Hilaire<br>par Mgr. Forbin Janson,<br>de Nancy, 1841,                                                                        |
| 5  | Mardi    | Sts Pacide, etc., m.     | Mgr. Turgeon, fait arch. de<br>Québec, 1850,                                                                                                       |
| 6  | Mercredi | St Bruno, abbé,          | Petit Sémi. de Qué. éta. 1668                                                                                                                      |
| 7  | Jeudi    | St Marc, pape.           | Mort de M. de Vaudr. 1725,                                                                                                                         |
| 8  | Vendredi | Ste Brigitte, veuve.     | Colomb découvre l'Améri-<br>rique 1492,                                                                                                            |
| 9  | Samedi   | Sts Denis, &c., mart.    | Grande noirceur à Qué. 1785                                                                                                                        |
| 10 | DIMAN    | 19e ap. la Pent.         | Dodge et Theller s'évadent<br>de la citadelle, 1838.                                                                                               |
| 11 | Lundi    | St Franç. Borgia c.      | Phips devant-Québec est re-<br>poussé, 1690. Les canad.<br>s'emparent de son pavillon<br>qui fut suspendu à la voute<br>de la cathé. jusqu'en 1759 |
| 12 | Mardi    | St Evagrius, m.          | Sacre de Mgr. Gaulin, 1833                                                                                                                         |
| 13 | Mercredi | St Edouard III, roi.     | Ursulines de Québec incend<br>2d fois, 1636,                                                                                                       |
| 14 | Jeudi    | St Callixte, I. p. et m. | Retraite de Phipps devant<br>Québec, 1690,                                                                                                         |
| 15 | Vendredi | Ste. Thérèse, vierge.    | Assemblée des 6 comtés de<br>St Charles, 1837,                                                                                                     |
| 16 | Samedi   | St Florentin: év.        | Bataille de Chateaug. 1813.                                                                                                                        |
| 17 | DIMAN    | 20 ap. la Pent.          |                                                                                                                                                    |
| 18 | Lundi    | St Luc Evang.            |                                                                                                                                                    |
| 19 | Mardi    | St Pierre d'Alcantara    |                                                                                                                                                    |
| 20 | Mercredi | St Jean de Cantî, c      |                                                                                                                                                    |
| 21 | Jeudi    | St Hedwige,              |                                                                                                                                                    |
| 22 | Vendredi | Ste Marie Solomé,        |                                                                                                                                                    |
| 23 | Samedi   | St Germain, év.          |                                                                                                                                                    |
| 24 | DIMAN    | N-D. de la Vic.          |                                                                                                                                                    |
| 25 | Lundi    | St Raphaël, archange     |                                                                                                                                                    |
| 26 | Mardi    | St Evariste, m.          |                                                                                                                                                    |
| 27 | Mercredi | St Anastasie, v. et m.   |                                                                                                                                                    |
| 28 | Jeudi    | Sts Simon et Jude, ap.   |                                                                                                                                                    |
| 29 | Vendredi | St Maximilien, m.        |                                                                                                                                                    |
| 30 | Samedi   | St Narcisse, év.         |                                                                                                                                                    |
| 31 | DIMAN    | 22e ap. la Pent.         |                                                                                                                                                    |

Entre Dieu  
 la séparation  
 des êtres inter  
 fils d'Adam.  
 messagers du  
 Le Roi des  
 milices du ci  
 chaque royau  
 enfant qui naî  
 que. Tout e  
 Christ, a droi  
 Créateur leur  
 qui espère en  
 et vous détou  
 mins mauvais  
 que son pied  
 côté de lui d  
 la nuit, pour  
 vorant, cherc  
 Les Anges  
 Jéhovah, ici  
 Au ciel, co  
 rayonnants d  
 monieux conc  
 mais vigilan  
 paroles que l  
 mauvais sent  
 Au ciel, il  
 terre, à côté  
 chrétien qui  
 sur l'enfant  
 ramener l'ân

## LES SAINTS ANGES.

(Le 2 Octobre.)

Entre Dieu et l'homme, entre le ciel et la terre, la distance, la séparation eût été trop grande; il fallait, dans cette espace, des êtres intermédiaires, inférieurs à Dieu, mais supérieurs aux fils d'Adam. Ces êtres, ce sont les Anges, serviteurs et messagers du Très-Haut.

Le Roi des rois, le Seigneur des Seigneurs, a choisi dans les milices du ciel des protecteurs pour chaque empire et pour chaque royaume de la terre. Et, chose admirable! le petit enfant qui naît a son Ange gardien, comme le puissant monarque. Tout ce qui a une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ, a droit à être gardé par un de ces esprits ailés. Le Créateur leur a dit : Vous veillerez sur les jours de l'homme qui espère en moi, vous le défendrez des flèches de l'ennemi, et vous détournerez les fléaux de sa demeure. Dans les chemins mauvais de la vie, vous le porterez dans vos mains pour que son pied ne heurte pas contre la pierre. Vous serez à côté de lui dans les batailles, et à côté de sa couche pendant la nuit, pour éloigner le démon qui rôde comme un loup dévorant, cherchant sa proie à dévorer.

Les Anges sont employés là-haut à chanter les louanges de Jéhovah, ici-bas à garder, à conduire les hommes.

Au ciel, couronnés de fleurs immortelles, vêtus de splendeur, rayonnants de gloire, ils tiennent leurs harpes d'or dans d'harmonieux concerts. Dans la vallée de larmes, amis invisibles, mais vigilants, ils sont sans cesse près de nous, et, par des paroles que la conscience seule entend, nous détournent des mauvais sentiers que Satan voudrait nous faire suivre.

Au ciel, ils sont à côté du trône du Tout-Puissant; sur la terre, à côté du berceau d'un nouveau-né, ou près du lit d'un chrétien qui meurt; car Dieu, qui leur a commandé de veiller sur l'enfant qui entre dans la vie, leur a aussi ordonné de lui ramener l'âme chrétienne qui part à la voix du prêtre.

tia  
 Lune,  
 à 7 h.  
 da.  
 érigé,  
 arch.  
 royale  
 ilaire  
 nson,  
 h. de  
 1668  
 1725,  
 Amé.  
 1785  
 adent  
 st re-  
 nad.  
 illon  
 route  
 1759  
 1833  
 cend  
 vant  
 s de  
 813.

## NOVEMBRE.

Le soleil entre au SAGITTAIRE le 21 à 9 h. 46 m. du soir  
 Dernier Quartier, le 4 à 7 h. 56 m. soir.—Nouvelle Lune  
 le 11 à 11 h. 56 m. matin.—Premier Quartier, le 18 à 9 h.  
 42 m. matin.—Pleine Lune, le 26 à 1 h. 56 m. soir,

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses      | Faits Hist. du Canada.        |
|----|----------|------------------------|-------------------------------|
| 1  | Lundi    | TOUSSAINT. d'ob.       | Départ de lord Durham         |
| 2  | Mardi    | Les Trépassés.         | 1838.                         |
| 3  | Mercredi | s Germain, m.          | Arrestat. politiques à St.    |
| 4  | Jeudi    | s Charles, év. —       | Valentin, 1838.               |
| 5  | Vendredi | s Zacharie.            | Insurrection dans le dist. de |
| 6  | Samedi   | s Sévère, m.           | Montréal 1838.                |
| 7  | DIMAN    | Fête Patronale.        | Loi Martial déclarée à        |
| 8  | Lundi    | s Godfroi, év.         | Montréal, 1838.               |
| 9  | Mardi    | Dédi. de la Basi. s.S. | La Quotidienne saisie 1838.   |
| 10 | Mercredi | s André Avelin, év.    | Etablis. du chapitre. de      |
| 11 | Jeudi    | s Martin, évêque.      | Québec, 1684.                 |
| 12 | Vendredi | s Martin, pape et m.   | Naissance de Mgr. Signay,     |
| 13 | Samedi   | s Didace, conf.        | archev. de Québec. 1778.      |
| 14 | DIMAN    | 24e ap. la Pent.       | Les Américains à la Pointe-   |
| 15 | Lundi    | ste Gertrude, vierge.  | Lévy, 1775.                   |
| 16 | Mardi    | s Valère, m.           | Arrestations politiques à     |
| 17 | Mercredi | s Grégoire, Thaum.     | Québec, 1837.                 |
| 18 | Jeudi    | Déd. Bas s Pierre P.   | Von Schoultz débarque à       |
| 19 | Vendredi | ste Elizabeth, veuve.  | Prescott, 1838.               |
| 20 | Samedi   | s Félix de Valois, c.  | Les américains prennent       |
| 21 | DIMAN    | Présent. de la ste v.  | Montréal, 1775.               |
| 22 | Lundi    | ste Cécile, v. et m.   | Arnold avec 500 hommes        |
| 23 | Mardi    | s Clément, I p. et m.  | dév. Québec, 1775.            |
| 24 | Mercredi | s Jean de la Croix     | Incendie du Séminaire de      |
| 25 | Jeudi    | ste Catherine, v et m. | Québec, 1701.                 |
| 26 | Vendredi | s Pierre d'Alexand-    | Affaire de Prescott, 1838.    |
| 27 | Samedi   | s Josaphat.            | Escarmouche près de Cham-     |
| 28 | DIMAN    | ler de l'Avent,        | bly, 1837.                    |
| 29 | Lundi    | s Irénée, &c. m.       | M Murray 1r gouverneur        |
| 30 | Mardi    | s André, apôtre,       | du Canada, 1763.              |

Ainsi qu'  
 tous ses enfa  
 Dieu; dans  
 rateur et de  
 mérité gloir  
 En cette  
 terre donne  
 nion des Sa  
 qui y aspir  
 comme un p  
 Ceux qui  
 rage, en pe  
 que leur d  
 disent: Ils  
 Pour bie  
 pouvoir pe  
 Et comme  
 l'oreille n'a  
 l'homme n  
 Tout ce  
 rendre les  
 ordinaire;  
 plus à la n  
 puissance  
 l'âme l'en  
 joie y entr  
 L'Eglise  
 envier le c  
 en dégoût  
 patrie qu



## LA TOUSSAINT.

(Le 1er novembre.)

Ainsi qu'une mère pleine de tendresse, la religion a réuni tous ses enfants pour les fêter ensemble devant le trône de Dieu; dans sa justice, elle amène devant le grand rémunérateur et devant les hommages des hommes, tous ceux qui ont mérité gloire et récompense.

En cette solennité de la Toussaint, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel; et la communion des Saints qui jouissent de l'éternel bonheur, et des justes qui y aspire, est révélée comme une grande consolation, comme un puissant encouragement.

Ceux qui habitent encore la vallée de larmes prennent courage, en pensant que c'est à travers les chagrins et les pleurs que leur dévanciers sont parvenus au repos céleste, et ils se disent: Ils ont été comme nous, soyons comme eux.

Pour bien parler de la fête de tous les Saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Et comment faire? ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme ne peut être décrit.

Tout ce que nous pouvons dire avec Bossuet, c'est que, pour rendre les saints heureux, Dieu n'emploiera pas sa puissance ordinaire; il fera plus: il étendra son bras, il ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour; il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité; la joie y entrera avec abondance et l'inondera de délices,

L'Eglise, dans la solennité de la Toussaint, veut nous faire envier le ciel; c'est donc bien, ce jour-là, de nous faire prendre en dégoût le lieu de notre exil. Nous n'aimons jamais tant la patrie que lorsque le banissement nous est dur.

## DECEMBRE.

Le soleil entre au CAPRICORNE le 21 à 10 h. 28 m. du matin.  
 Dernier Quartier le 4 à 7 h. 37 m. matin.—Nouvelle Lune  
 le 11 à 10 h. 46 m. soir.—Premier Quartier, le 18 à 3 h. 3  
 m. matin.—Pleine Lune, le 26 à 8 h. 25 m. matin.

| M. | Semaine. | Fêtes Religieuses      | Faits Hist. du Canada.       |
|----|----------|------------------------|------------------------------|
| 1  | Mercredi | Jeûne.                 | Les insurgés évacuent St     |
| 2  | Jeudi    | ste Bibienne, v. et m. | Dénis, 1837,                 |
| 3  | Vendredi | Jeûne s F.-Xavier, c.  | Village st Denis brûlé, 1837 |
| 4  | Samedi   | s. Pierre Chrys. é. d. | Arrivés des RR. PP. Obla     |
| 5  | DIMAN    | 2e de l'Avent.         | à Montréal, 1837,            |
| 6  | Lundi    | s Nicolas, év.         | Mort de Mgr Plessis, év. d   |
| 7  | Mardi    | s Ambroise, év. et d.  | Québec 1825, âgé de 6        |
| 8  | Mercredi | CONCEPTION.            | ans et 9 mois,               |
| 9  | Jeudi    | ste Léocadie, vge.     | Affaire de Missisquoi 1837   |
| 10 | Vendredi | Jeûne. s Melchiade,    | Insurrec. à Toronto, 1837    |
| 11 | Samedi   | s Damase, pape.        | Les américains assiègent     |
| 12 | DIMAN    | 3e de l'Avent.         | Québec, 1775,                |
| 13 | Lundi    | ste Luce, vge. et m.   | Colomb fonde Isabella, 1ère  |
| 14 | Mardi    | s Nicaise, év. & m     | ville d'Amérique, 1598       |
| 15 | Mercredi | 4 Temps s Valérien,    | Juges Panet et Bedard sus    |
| 16 | Jeudi    | s Eusèbe, év. et m.    | pendus, 1838,                |
| 17 | Vendredi | 4 Temps. s Floriant.   | Mgr. Panet, év. de Québec    |
| 18 | Samedi   | 4 Temps.               | 1825,                        |
| 19 | DIMAN    | 4e de l'Avent.         | M. Hovius, maire de st Malo  |
| 20 | Lundi    | s Théophile, soldat,   | nomme une commission en      |
| 21 | Mardi    | s Thomas, ap.          | 1843, pour s'enquérir        |
| 22 | Mercredi | Jeune s. Flavian, m.   | sur les débris de la Petite  |
| 23 | Jeudi    | ste Victoire, m.       | Hermine, dans la Rivière     |
| 24 | Vendredi | Jeune, Vigile,         | St. Charles,                 |
| 25 | Samedi   | NOEL- d'Obli.          | Ouverture du 1er parle-      |
| 26 | DIMAN    | s Etienne, m.          | ment provincial, 1792.       |
| 27 | Lundi    | s Jean, apôtre.        | Incendie de l'égl. St. Roch, |
| 28 | Mardi    | s Innocents.           | 1er fois, 1816,              |
| 29 | Mercredi | s Thomas de Cantor.    | Oraison funèb. de M. Fron-   |
| 30 | Jeudi    | s Sabin, év. et m.     | tenac prononcée à l'église   |
| 31 | Vendredi | s Sylvestre, év.       | des Récollets, 1698,         |

Pour pr  
 comme un  
 l'Eglise, e  
 (adventus  
 de prière  
 semaines,  
 reste de la  
 titution de  
 fête de la  
 Pendant  
 autre Car  
 lesquels o  
 la quarant  
 Pendant  
 ne pronon  
 repentir e  
 ses prière  
 ornements.  
 L'Eglis  
 paroles in  
 ils serai  
 venue du  
 par les pa  
 de la loi d  
 tiens; et,  
 préparent  
 robe blan  
 ment aux

## L'AVENT.

Pour préparer à la joyeuse fête de Noël, qui vient comme un beau jour réjouir la saison des neiges, l'Eglise, en mémoire du grand *avènement* du Sauveur (*adventus*), a institué l'*Avent*. Ce temps de jeûne, de prière et de préparation, se compose de quatre semaines, c'est-à-dire de quatre dimanches, hors ce qui reste de la quatrième semaine jusqu'à Noël. L'institution de l'*Avent* est aussi ancienne que celle de la fête de la *Nativité du Sauveur*.

Pendant plusieurs siècles, l'*Avent* fut tout à fait un autre Carême; il durait quarante jours, pendant lesquels on jeûnait et se mortifiait, comme pendant la quarantaine qui précède Pâques.....

Pendant les quatre semaines de l'*Avent*, l'Eglise ne prononce dans le sanctuaire que des paroles de repentir et de pénitence; l'*alleluia* ne termine plus ni ses prières, ni ses hymnes; et les autels ont pris les ornements de deuil.....

L'Eglise, en empruntant aux pieux Prophètes leurs paroles inspirées, veut faire voir aux fidèles combien ils seraient coupable s'ils restaient froids quand la venue du Messie approche. Cet *avènement* désiré par les patriarches; cet *avènement* que tous les justes de la loi de Moïse ont invoqué, doit réjouir les chrétiens; et, pour que leur joie soit pure, il faut qu'ils s'y préparent par la pénitence. L'innocence, c'est la robe blanche qu'il faut se revêtir pour assister dignement aux fêtes de la religion.



## EDUCATION.

---

### LES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

De toutes les institutions dont le christianisme a doté le monde, celles des Frères de la Doctrine Chrétienne est peut-être une des plus magnifiques dans son principe et des plus utiles dans ses résultats. Savez-vous en effet ce qu'il est et ce qu'il fait, cet homme simple et bon, qu'on reconnaît de loin à sa robe grossière et à son lourd manteau de bure? C'est l'ami du pauvre, le frère du pauvre, l'instituteur du peuple, l'instrument le plus actif du progrès social, isolé, perdu, caché aux yeux du monde, placé si bas dans la société que la société ne peut jamais abaisser assés son regard pour le chercher dans son humilité, le Frère de la doctrine chrétienne y brille pourtant; il resplendit, il y rayonne, et plus il fait d'efforts pour se dérober à tous les regards, plus il se relève par le bien qu'il fait. C'est lui, en effet, qui arrache chaque

année au  
du peuple,  
sur nos pla  
et à la ve  
dans ces j  
des parent  
principes  
sacrifie ai  
use toute  
grossières,  
d'être util

Remar  
fait plus,  
crainte de  
philosoph  
qui encon  
fours, et p  
frances d  
Comm  
tient tout  
social; au  
l'institute  
par ses fo  
mais plus  
nant, pou  
prêtre en  
religieuse  
donnée d  
de Dieu,  
parle aux  
enseigne



année au vice et à l'oisiveté tous ces pauvres enfants du peuple, qui vagabondaient jadis dans nos rues et sur nos places publiques, pour les former à la science et à la vertu ; c'est lui qui sème de bonne heure dans ces jeunes cœurs la crainte de Dieu, le respect des parents, l'amour des semblables, et tous ces grands principes de morale qui sont la vie des peuples ; il sacrifie ainsi les plus belles années de sa jeunesse, il use toute sa vie à dégrossir les intelligences les plus grossières, et cela dans le seul but de plaire à Dieu et d'être utile aux hommes.

Remarquez que le Frère de la doctrine chrétienne fait plus, pour le bien de la société, avec la seule crainte de Dieu et sa vertu, que tous les réformateurs, philosophes, philanthropes, économistes ou utilitaires, qui encombrant nos tribunes publiques et nos carrefours, et parlent à tous propos de la misère et des souffrances du peuple.

Comme le prêtre, le Frère de la doctrine chrétienne tient tout à la fois au monde religieux et au monde social ; au monde social, par le peuple dont il est l'instituteur-né ; au monde religieux, par ses vœux et par ses fonctions ; il porte presque l'habit du prêtre, mais plus modeste, plus grossier, plus humble cependant, pour montrer l'infériorité de sa mission. Le prêtre en effet, marche le premier dans la hiérarchie religieuse. Toute puissance ne lui a-t-elle par été donnée dans le ciel et sur la terre ? Il absout au nom de Dieu, il fait descendre le Christ sur l'autel ; il parle aux hommes, à toute l'humanité par un immense enseignement ; le Frère de la doctrine chrétienne ne

n'adresse qu'aux plus pauvres parmi les pauvres. Admirable vocation ! sublimes efforts, que celui de pouvoir s'élever jusqu'à servir les plus petits ! Servir les pauvres, c'est régner.

Aujourd'hui, depuis que le peuple de l'Europe est souverain, et que cette souveraineté a été proclamée un principe, un dogme, nous avons eu, ici, toute sorte de parodies de cette parole du christianisme. De toutes parts s'est élevée une classe de gens qui se sont posés partout, dans leurs paroles et dans leurs écrits, les très-humbles serviteurs du peuple ; on a pu lire alors dans les revues et dans les journaux, de magnifiques amplifications sur la grandeur du peuple ; où abondaient des phrases comme celles-ci : " C'est un honneur insigne que celui de servir le peuple ; Travaillons donc pour le peuple ; c'est une mission sublime à laquelle on ne saurait employer trop de courage, de force et de dévouement pour en être digne : il faut s'y être préparé long-tems par la vertu, par l'abnégation et les sacrifices " Certes, nous sommes parfaitement de l'avis de ces nouveaux instituteurs du peuple ; malheureusement jusqu'ici, nous avons été payés pour ne pas croire à leur franchise et à leur désintéressement ; leurs intentions ont été démasquées et se sont révélées à tous les yeux par d'effrayantes lumières. En général, nous croyons peu aux devouements en paroles qui se paient en bon écus. L'égoïsme n'est-il pas aussi un dévouement ?

Pour enseigner le peuple, il faut d'abord le comprendre dans toutes ses idées et dans tous ses instincts, être peuple soi-même par la chaleur des sentiments

et des cor  
peuple, n  
souffrir a  
mesure d

Cet idé  
rons-nous  
trine chré

Le Frè  
vœu à res  
séder jan  
immole s

joies, à  
monde ;  
lui pas de  
de la fam

les pauv  
Le Fr  
monde, n

dans la s  
cette vie  
cette forc

et cette p  
complir s  
prodiges

christiani  
préoccup  
misérable  
parlemen  
hautes qu  
tion d'arg  
ces désin

et des convictions, vivre avec le peuple et comme le peuple, ne pas craindre d'être pauvre, de s'humilier et souffrir avec lui, l'aimer enfin de cet amour sans mesure dont Dieu a aimé le monde.

Cet idéal de l'instituteur du peuple, où le trouverons-nous réalisé ailleurs que dans le Frère de la doctrine chrétienne ?

Le Frère de la doctrine chrétienne s'engage par vœu à rester pauvre toute sa vie, à n'avoir, à ne posséder jamais rien ; il est mal vêtu et mal nourri ; il immole sa volonté et sa liberté ; il renonce à toutes les joies, à tous les plaisirs, à toutes les dignités de ce monde ; il fait vœu de chasteté : par conséquent pour lui pas de mariage ; jamais il ne sera initié aux joies de la famille ; sa famille à lui, c'est le peuple, ce sont les pauvres !

Le Frère de la doctrine chrétienne vit dans le monde, mais ne s'y donne pas. C'est au contraire, dans la solitude de l'âme, dans les abstinences et dans cette vie toujours sous l'œil de Dieu, qu'il puise cette force capable de briser le fer et de fléchir l'acier, et cette pénitence de charité dont il a besoin pour accomplir sa tâche. Ce sont là, il faut le dire, de ces prodiges de foi et de vertu qu'on ne trouve que dans le christianisme. Mais aujourd'hui, dans notre siècle si préoccupé de petites choses, de petits intérêts et de misérables ambitions d'un jour, siècle d'avocasserie parlementaire et de tracasserie politique, où les plus hautes questions ne vont jamais au delà d'une question d'argent ; qui est-ce qui pourrait croire encore à ces désintéressements sublimes ? Les grandes actions

morales ne sont plus à notre taille ; tout ce que nous savons des Pères de l'Eglise et de nos solitaires chrétiens, ces héros de la vie intérieure, nous paraît aujourd'hui impossible, et comme des œuvres de géant. Il y a véritablement que la foi qui ait pu enfanter ces âmes d'or et de diamant, qui même, après dix-huit siècles jettent encore tant d'éclat sur l'Eglise et sur le monde.

L'enseignement des écoles chrétiennes a, selon nous, toutes les conditions du véritable enseignement populaire ; il est simple, abrégé, clair, substantiel, fort, facile à résumer, et, avant tout et par dessus tout, morale et religieux : c'est là ce qui fait sa supériorité sur tous les autres enseignements populaires. On ne saurait trop le répéter : notre malaise social a sa principale cause dans le vice de notre éducation publique ; telle qu'elle est aujourd'hui en France, elle ne produit que des esprits inquiets et remuants, qui, se trouvant mal à l'aise dans la société, l'agitent et la bouleversent jusqu'à ce que leur ambition ait trouvé le moyen de s'y ouvrir une issue. Vous voulez réformer la société ? commencez d'abord par moraliser les masses ; et comment les moraliserez-vous, si ce n'est par un solide enseignement appuyé sur la morale et sur la religion ?

—La morale et la religion sont les deux arcs-boutants des sociétés.—Parlez au cœur du peuple avant de parler à son imagination ; parlez à son esprit au lieu de parler à ses passions ; donnez-lui enfin d'invariables principes, appliquez-vous surtout à développer en lui l'instinct des belles et grandes choses,

l'amour du bien en ses mains employer plus souvent si souvent

Le Frère

chose que contre le mal

vérité cont

On disai

aujourd'hui

ces homm

ignorant

son œuvre

les vertus,

son fils : l'

lui doit l'or

en le mond

village n'é

cieux ensei

qu'ils form

du peuple

Déjà tou

ations, les

œuvre gl

ous la bur

face, de vic

absolue, à

qu'ils doiv

ustes resp



e nous  
chré- l'amour du bien, du bon et du vrai, et vous aurez mis  
ait au- en ses mains les seules armes assez fortes pour ne pas  
géant, ployer plus tard dans les luttes de la vie, où combat-  
ter ces tent si souvent la misère et les besoins.

ix-huit Le Frère de la doctrine chrétienne fait-il autre  
et sur chose que de mettre tous ses efforts du côté du bien  
contre le mal, de la lumière contre l'ignorance, de la  
selon vérité contre l'erreur ?

nement On disait autrefois, et l'on dit peut-être encore  
stantiel aujourd'hui, en voyant passer dans nos rues un de  
us tout ces hommes vraiment admirables : *C'est un frère*  
prospé- *ignorantin*. En attendant, *l'ignorantin* poursuit  
ulaires son œuvre de régénération sociale. Le père lui doit  
social a les vertus, le bon cœur et l'intelligence cultivée de  
ucation son fils : l'enfant lui doit tout ce qu'il est, la société  
France lui doit l'ordre !—Envoyez-en donc partout, couvrez-  
muants en le monde ; que pas une grande ville, que pas un  
'agiten village n'échappe à l'action civilisante de ce pré-  
tion ai cieux enseignement ; que ces hommes se multiplient,  
s voulez qu'ils forment une sainte phalange, pour l'instruction  
r mora du peuple !

vous, a Déjà tombent de toutes parts les vaines récrimi-  
é sur la ations, les préjugés, et les systèmes étroits, devant  
œuvre glorieuse de ces Frères, vrais civilisateurs  
ous la bure, homme de foi, d'abnégation, de sacrifi-  
ce, de vie intérieur, d'obéissance et de résignation  
absolue, à qui il est temps enfin de rendre la place  
qu'ils doivent occuper dans l'admiration et dans les  
d'inva- justes respects du monde !

déve'op- D.....

choses,

## LE MAITRE D'ÉCOLE.

Si j'étais *maître d'école*, j'estimerais mon humble métier au-dessus de tous les métiers du monde, et je rendrais chaque jour grâce à Dieu de ce qu'il m'est permis de former des cœurs et des intelligences ; je m'inspirerais de l'amour de mes devoirs, et je m'attacherais surtout à relever ce qui est bas, à soutenir ce qui est faible, à éclairer ce qui est ignorant, à moraliser ce qui est vicieux ; je rassemblerais autour de moi mes élèves et j'étudierais leurs caractères et leurs penchants dans leurs leçons, dans leurs jeux, dans leurs sympathies, dans leur rivalités et dans leurs racommodements.

Mes enfants, leur dirais-je, mes chers enfants, je sens que j'ai pour vous des entrailles de père, et vous devez m'aimer, puisque je vous aime ; écoutez-moi bien !

Ce n'est pas le tout de savoir lire et écrire, et charbonner sur le tableau quelques chiffres et quelques figures : vous avez un Dieu, des parents, des voisins, des camarades, une patrie : il faut les servir et les aimer.

Vous avez un Dieu que vous devez adorer ; car il est votre créateur et votre père à tous, il voit tout, il entend tout, il sait tout. Il lit du haut du ciel dans le fond de vos cœurs, et rien ne lui échappe, la nuit ni le jour, rien de ce que vous dites, de ce que vous

faites, de  
toujours d

Vous  
un bon se  
tempéran  
obéissant  
les prison

Vous a  
uns, la c  
qu'un ser  
et réglé, v  
rieux, dé  
ne pouve  
trouver v  
vos de voi

Vous a  
poids de  
pour les c  
rendez-le  
soins et e  
remontran  
et s'il vou  
résister a

Vous a  
leurs cour  
sur leurs  
coupez p  
leurs arbr  
pas leurs  
chèvres,  
Quelque c

faites, de ce que vous pensez. Que Dieu soit donc toujours devant vous et vous devant lui !

Vous serez soldat ; souvenez-vous que pour faire un bon soldat il faut être robuste, et par conséquent, tempérant et sobre ; discipliné, et par conséquent, obéissant ; courageux contre l'ennemi, et doux envers les prisonniers.

Vous aurez des maîtres, si telle est, pour quelques-uns, la dureté de votre condition ; souvenez-vous qu'un serviteur vigilant, ponctuel, laborieux, patient et réglé, vaut mieux qu'un maître fantasque, impérieux, débauché et colère ; faites-le rougir si vous ne pouvez le corriger par votre exemple, et sachez trouver votre récompense dans l'accomplissement de vos devoirs et dans l'estime de vous-mêmes.

Vous avez des parents, aidez-les à supporter le poids de leurs travaux ; entrez dans leur affection pour les chérir, et dans leurs peines pour les consoler : rendez-leur en tendresse, ce qu'il vous prodiguent en soins et en sacrifices ; pliez avec douceur sous leurs remontrances ; détourné votre face de leur faiblesses, et s'il vous commandaient de mal faire, sachez leur résister avec décence, mais avec fermeté.

Vous avez des voisins, n'allez pas marauder dans leurs cours et jardins ; n'anticipez pas quelques sillons sur leurs terres ; ne déplacez pas leurs bornes ; ne coupez pas les troncs, les branches ou les feuilles de leurs arbres, ni leur herbe, ni leur fruits ; ne gâtez pas leurs moissons et récoltes avec vos bœufs, vaches, chèvres, porcs, volailles, chevaux et moutons. Quelque dispute pour un mur, un puits, un abriseau,

une pâture a peut-être brouillé vos parents avec vos voisins ; prenez leurs mains, mettez-les les unes dans les autres, et soyez le lien de leur réconciliation et de leur bonne harmonie.

Vous avez des camarades, promettez vous les uns aux autres de vous entr'aider, lorsque vous serez plus grands. Aimez-vous : il est doux de s'aimer ! vivez unis : l'union est la seule force des petits et des faibles. Les riches peuvent vivre dans l'isolement ; leur argent leur procure des secours, des soutiens, des bras, des amis ; mais les pauvres ont besoins de s'associer, afin de porter plus facilement leur misère. N'abandonnez donc pas vos compagnons lorsqu'ils souffrent, qu'ils sont malades, qu'ils s'absentent, qu'ils gémissent, qu'il vous réclament, apportez-leur vos soins, votre consolation, votre courage, vos instruments, votre travail ; donnez afin qu'on vous donne, prêtez afin que vous puissiez emprunter. Faites mieux : donnez même à ceux qui ne vous donneraient pas : prêtez même à ceux qui ne vous prêteraient pas ; faites le bien pour le bien. Obligez les autres pour les autres, non pour vous.

Vous pourrez être officier de la garde nationale, conseiller municipal, maire, et qui sait même, député ; obtenez, méritiez la confiance de vos concitoyens et l'honneur de leur choix par votre probité et par vos vertus.

Adorez, je vous le répète, adorez Dieu qui fit le ciel pour la terre, la terre pour l'homme, et l'homme à son image, et qui vous donna une ame pour le com-

prendre, d'aimer vos

La natu

vous a fai

grands ma

savants, d'

riers, de b

Il n'y a pl

classe infé

inégaux et

vertus et p

avec une a

rougeur ; c

aux emplo

Ah ! ain

enfants, ce

côteau, la f

cheminées

arbres, ou

La patrie, c

rovence ;

ura ; c'est

pays et c

es Pyréné

parle notre

est l'unité

ance ; c'est

uiété du no

a patrie c'es

ui nous écl

s forêts qui



prendre, des bras pour travailler et un cœur pour aimer vos frères.

La nature vous fit égaux, et la loi de votre pays vous a fait libres; de vos chaumières sont sortis de grands magistrats, des dignitaires de l'église, d'illustres savants, d'habiles ministres, d'ingénieux manufacturiers, de brillants artistes et de glorieux capitaines. Il n'y a plus aujourd'hui de classe supérieure et de classe inférieure; il n'y a plus que des individus inégaux et différents par l'âge, par la fortune, par les vertus et par les talents. Relevez donc votre front avec une assurance modeste, sans orgueil, mais sans rougeur; car vous êtes tous Français, tous admissibles aux emplois, tous également chers à la patrie.

Ah! aimez-la bien cette patrie! la patrie, mes enfants, ce n'est pas seulement votre plaine, ou votre côteau, la flèche de votre clocher ou la fumée de vos cheminées qui monte dans l'air, ou la cime de vos arbres, ou les chansons monotomes de vos pères. La patrie, c'est la Picardie pour les habitants de la Provence; c'est la Bretagne pour les montagnards du Jura; c'est tout ce que notre vieille France contient de pays et de citoyens dans les vastes limites du Rhin, des Pyrénées et de l'Océan; la patrie c'est ce qui parle notre langue, c'est ce qui fait battre nos cœurs, c'est l'unité de notre territoire et de notre indépendance; c'est la gloire de nos pères, c'est la communi-  
cité du nom français, c'est la grandeur de la liberté: la patrie c'est l'azur de notre ciel, c'est le doux soleil qui nous éclair, les beaux fleuves qui nous arrosent, les forêts qui nous ombragent et les terres fertiles qui

s'étendent sous nos pas ; la patrie, c'est tous nos concitoyens, grands ou petits, riches ou pauvres ; la patrie, c'est la nation que vous devez aimer, honorer, servir et défendre de toute les facultés de votre intelligence, de toutes les forces de vos bras, de toute l'énergie et de tout l'amour de votre ame !

Aimez la justice et obéissez aux lois, pour ce qui est des devoirs du citoyen, écoutez et suivez les magistrats de votre commune. Pour ce qui est des devoirs de la religion, écoutez et suivez le prêtre de votre culte.

Aimez vos parents, afin que vos fils vous aiment. Ne laissez pas votre vieux père frapper de ses doigts raides et glacés à votre porte qui ne veut pas s'ouvrir. Ouvrez-la-lui. Laissez-lui la meilleure place au foyer, à la table et au lit. La malédiction des vieillards pèse sur le front des mauvais fils et le ride avant l'âge.

Aimez surtout les pauvres ; car après votre père et votre mère, vos frères et vos sœurs, ce sont eux qui ont le plus besoin de vous. Qu'ils soient votre seconde famille ; ne leur fermez ni votre porte, ni vos cœurs, ni votre bourse : donnez-leur surtout du travail, si vous le pouvez : car le travail ne dégrade pas l'homme et le nourrit mieux que l'aumône. Donner du travail, c'est plus, c'est mieux que de donner de l'argent ; c'est la meilleur des charités pour ceux qui la font et pour ceux qui la reçoivent.

Ne gorgez pas vos estomacs de pain, de viandes et de fruits, de manière à en perdre la santé et même la vie ; et sevrerez-vous de liqueurs fortes, car leur

usage mène  
corps et l'  
vil et dégr  
ne dise po  
grossières,  
plus ni vo

Soyez p  
pas qu'on  
tueux env  
devant vo  
chers enfa

si noir et s

Ne frap  
pour les c  
car il ne p  
car ils sou

Soyez r  
ouvrant le

par sa do  
développe

Ne soye  
ment parc

administre

ches, uni  
vous aime

Habitue  
vous comm

et vos idé

différence  
es coutum  
et les lois,

usage mène vite à leur abus, et leur abus énerve le corps et l'intelligence : l'homme qui s'enivre est plus vil et dégradé que la bête. Ne jurez pas, afin qu'on ne dise point que vous êtes des enfants de mœurs grossières, qu'on ne vous méprise, et qu'on ne veuille plus ni vous faire travailler ni travailler avec vous.

Soyez polis avec les femmes, car vous ne voudriez pas qu'on insultât vos sœurs ni vos mères, et respectueux envers les vieillards, afin qu'on se découvre devant vous lorsque le temps, qui fuit bien vite, mes chers enfants, aura blanchi vos cheveux, aujourd'hui si noir et si épais.

Ne frappez les animaux que pour les corriger ou pour les conduire, et non pour le plaisir de les battre ; car il ne peuvent se défendre, et cela serait lâche ; car ils souffrent, et cela serait cruel.

Soyez reconnaissans. De même que le soleil, en ouvrant le sein de la terre développe le grain de blé par sa douce chaleur, de même la reconnaissance développe le bienfait dans le cœur du bienfaiteur.

Ne soyez pas méfians de vos supérieurs, uniquement parce qu'ils sont vos supérieurs, lorsqu'ils vous administrent avec fermeté, sagesse justice ; ni des riches, uniquement parce qu'ils sont riches, lorsqu'ils vous aiment, vous consolent et vous soulagent.

Habituez-vous à parler correctement français et à vous communiquer les uns aux autres vos sentimens et vos idées en langage pur et intelligible. C'est la différence des langages qui est, plus que les mœurs, les coutumes, les institutions, les religions, les intérêts et les lois, le signe caractéristique et distinctif des

peuples ; c'est ce qui les personnalise, et ce qui cause, envenime et perpétue les antipathies nationales. Si tous les hommes n'avaient qu'une même langue, ils ne seraient bientôt plus qu'un peuple, et ils s'aimeraient et s'entendraient tous comme des frères.

Ne négligez pas, autant que cela vous est possible, la propreté de vos mains, de vos vêtements et de votre chaussure, la décence du corps réfléchit la décence de l'âme. La propreté, c'est l'ordre dans l'intérieur de vos maisons et dans le règlement de vos affaires : les bonnes habitudes et les vertus se touchent, de même que les mauvaises habitudes et les vices.

Ne croyez pas aux revenants, car les morts ne reviennent pas ; aux sorciers et aux divins, car ce sont des fripons ; aux guérisseurs, car ce sont des charlatans ; aux légistes de campagnes, car ce sont des usuriers ; aux amulettes, loups garous et forfadets, car ce sont des superstitions ; aux feuxfolets car ce sont des vapeurs signées ; aux prétendus sorts jetés sur les animaux et les hommes, car les pauvres diables à qui vous attribuez cette puissance infernale n'en savent et n'en peuvent pas plus long que vous. Ce sont toutes chimères qui vous embarrasseraient l'esprit et qui sont indignes d'une raison droite et ferme.

Enfin, mes chers enfants, ne dites pas, en vous comparant aux riches que la providence vous a fait naître dans une condition dure et misérable, que leur destin seul est digne d'envie, et que le vôtre est bien à plaindre ; pas tant que vous le croyez, mes enfants. La nature ne leur a pas donné deux bouches ni deux estomacs, ni dix sens au lieu de cinq, non plus qu'à

vous. L  
insomnie  
atteindro  
l'appétit  
il est pro  
repos es  
blants, v  
moins vi  
dans sa b  
des vins  
de prairie  
plus heur  
titres, les  
parures,  
vention,  
et qui s'ô  
que son  
que vide  
riche ois  
mais tron  
pas, et s  
bonheur  
science e



vous. Ils connaissent des ennuis, des alarmes, des insomnies, des langueurs, des remords qui ne vous atteindront jamais. Si vos mets sont plus grossiers, l'appétit les assaisonne, si votre sommeil est court, il est profond ; si vos travaux sont plus rudes, votre repos est plus doux ; si vos labeurs sont plus accablants, vos bras sont plus robustes ; si vos plaisirs sont moins vifs la satiété ne les émousse pas. De l'or dans sa bourse, un château, des valets, des équipages, des vins fins, une longue enfilée de bois, de vignes, de prairies et de terre, ne font pas qu'un grand soit plus heureux que le plus petit de ses voisins. Les titres, les armoiries, les honneurs, les décorations, les parures, ne sont que des signes de vanité et de convention, que l'homme ne tire pas de son propre fonds, et qui s'ôtent le soir, la plupart avec son habit, sans que son corps et son ame en jouissent. Il n'y a que vide et que dégoûts dans tous les plaisirs de la riche oisiveté. N'enviez donc point les brillantes mais trompeuses apparences d'une félicité qui n'existe pas, et souvenez-vous, mes enfants, que le véritable bonheur dépend uniquement du travail, de la science et de la vertu.

M. DE CORMENIN.

## MORALE.

### LES DEUX CHEMINS.

Les anciens disaient qu'au commencement de la vie on trouve deux routes devant soi.

L'une, celle du malheur ou du vice ; l'autre, celle du bonheur ou de la vertu. A l'entrée de la première on rencontre un personnage qui nous séduit au premier coup-d'œil ; il porte un masque orné de couleurs brillantes, mais qui couvre un visage pâle livide, rongé d'ennuis et dévoré de remords.

Il vous engage à le suivre d'un air séduisant, vous montre un chemin semé de fleurs ; mais ces fleurs se sèchent aussitôt qu'on les a touchées ; elle cache des précipices que l'on aperçoit que lorsqu'il n'est plus temps de les éviter. Au bout de cette route se trouve un abîme où vous êtes entraîné et précipité impitoyablement.

A l'entrée de l'autre route se présente une belle femme, d'une figure imposante et sévère, mais pleine de bienveillance et qui vous dit :

“ Jeunes gens, je ne veux point vous tromper  
 “ tout ce qu'il y a de beau et d'excellent dans  
 “ nature s'achète aux prix de la peine et du travail  
 “ la Providence l'a ordonné ainsi. Si vous voulez  
 “ qu'elle vous soit favorable, il faut lui rendre hon-  
 “ mage ; si vous voulez être-aimé de vos amis, il fa-

“ leur faire  
 “ votre part  
 “ que la t  
 “ Enfin,  
 “ faut l'a  
 “ sueur e  
 “ Après  
 “ au terr  
 “ d'une f  
 “ Jeun  
 “ il y va  
 “ vie.”  
 Plus he  
 tage d'av  
 jamais.  
 sûre, inva  
 réservées,  
 nous prati  
 Le che  
 paraître, e  
 du vice,  
 l'entrée,  
 misère.  
 d'abord à  
 des défilé  
 par des pr  
 Le chem  
 moins agr  
 il s'appl  
 contemple  
 proche to

“ leur faire du bien ; si vous vou'ez être honoré dans  
 “ votre patrie, il faut lui être utile ; si vous voulez  
 “ que la terre vous donne ses fruits, il faut la cultiver.  
 “ Enfin, si vous voulez avoir un corps robuste, il  
 “ faut l'accoutumer à obéir à l'âme, et l'habituer à la  
 “ sueur et aux efforts laborieux.

“ Après quelque temps d'épreuves, vous arriverez  
 “ au terme de vos travaux et vous jouirez enfin  
 “ d'une félicité éternelle.

“ Jeunes gens, choisissez entre ces deux routes ;  
 “ il y va du bonheur ou du malheur de toute votre  
 “ vie.”

Plus heureux que les anciens, nous avons l'avan-  
 tage d'avoir un guide certain qui ne nous trompera  
 jamais. *L'Evangile* nous trace une voie toujours  
 sûre, invariable, et bien des consolations nous sont  
 réservées, si nous suivons ses sages maximes et si  
 nous pratiquons les vertus qu'il nous enseigne.

Le chemin de la vertu, quelque pénible qu'il puisse  
 paraître, est le seul qui conduise au bonheur ; celui  
 du vice, au contraire, quelque agréable qu'il soit à  
 l'entrée, aboutit infailliblement à l'infortune et à la  
 misère. C'est une route spacieuse où l'on marche  
 d'abord à travers de riantes prairies ; ce sont ensuite  
 des défilés sombres et dangereux, qui se terminent  
 par des précipices et l'horreur d'une nuit ténébreuse.  
 Le chemin de la vertu est à son entrée moins aisé,  
 moins agréable à suivre ; mais plus on y avance, plus  
 il s'aplanit, plus il offre de riants aspects que l'on  
 contemple de loin avec ravissement et dont on ap-  
 proche toujours avec un redoublement de joie.

## LES DIX FRANCS D'ALFRED.

---

Ceci n'est point un conte, Enfans, c'est une histoire,  
Comme la vérité, simple et facile à croire ;  
Et rien que d'y songer qui fait battre le cœur.

Oh ! je ne serai pas moraliste sévère :  
Car, parfois, comme vous, j'ai besoin qu'on m'éclaire :  
Et, pour être plus grand, je n'en suis pas meilleur  
Parlons donc en amis.—

Alfred était, je pense,  
Un enfant, tel que vous, avant huit à neuf ans,  
Bien, bien riche ! Il avait dans sa bourse dix francs,  
Dix francs beaux et tout neufs.—C'était la récompense  
Donnée à sagesse, à ses petits travaux :  
Ce qui faisait encor ces dix francs là plus beaux.

Mais l'idée arriva d'en chercher la dépense,  
Car c'eût été vilain de les garder toujours,  
L'argent qui ne sert pas est sans valeur aucune ;  
Le point est de savoir lui donner un bon cours.  
On avait fait Alfred maître de sa fortune ;  
Tantôt il la voyait en beau cheval de bois ;  
Tantôt c'était un livre...Un livre...Alors sa mère  
Souriait de plaisir, sans l'aider toutefois :  
Lui laissant tout l'honneur de ce qu'il allait faire.

Sur le livre son choix à la fin se fixa,  
Charmant enfant ! combien sa mère l'embrassa !  
C'est qu'aussi c'était beau, savez-vous ? C'est qu'un livre  
C'est tout : c'est là-dedans que l'on apprend à vivre,  
A devenir homme, à penser, à parler ;

C'est là.  
Là que  
Quand l  
Qui nou  
Comme  
Vous ne  
Et plus  
Et puis,  
Vous ouv

C'était un  
Des arbr  
Quand v  
Dans de  
Alfred co

Mais voic

Deux enf  
Si souven  
Dans les  
L un de  
Cherchait  
Ils grelott  
Presqu'à  
Tournant  
Ensemble  
Mais les ri  
Et leur co  
Roulaient  
Certes vous  
Et vous n  
N'est-ce p  
Sans deman  
Alfred étai  
—Maman ;  
Ils ont bie  
Lui répon



C'est là, nous, à vos jeux qui venons nous mêler,  
 Là que nous déposons le travail de notre âme,  
 Quand le Dieu tout-puissant jette en nous cette flamme  
 Qui nous rend la candeur, et nous fait jusqu'à vous,  
 Comme a nos premiers jours, remonter pur et doux.  
 Vous ne comprenez pas, amis? . . . Mais il faut lire;  
 Et plus tard vous saurez ce que j'ai voulu dire;  
 Et puis, lorsque vos cœurs seront bien désolés,  
 Vous ouvrirez un livre et serez consolés.

C'était un jour d'hiver, quand la neige et le givre  
 Des arbres effeuillés blanchissent les rameaux,  
 Quand vous heureux enfants, dans de larges manteaux,  
 Dans de bons gants fourrés, du froid on vous délivre :  
 Alfred courait, joyeux, pour acheter son livre.

Mais voici tout-à-coup qu'il s'arrête surpris :

Deux enfans étaient là, tels, hélas ! qu'à Paris,  
 Si souvent on en voit sur les ponts de la Seine,  
 Dans les bras l'un de l'autre ils étaient enlacés ;  
 L'un de son petit frère, avec sa froide haleine,  
 Cherchait à réchauffer les pauvres doigts glacés :  
 Ils grelottaient bien fort, car leurs habits percés,  
 Presqu'à nu, les laissaient étendus sur la pierre.  
 Tournant vers les passants un regard de prière,  
 Ensemble ils répétaient : J'ai grand'froid ! J'ai grand'faim !  
 Mais les riches passaient sans leur donner de pain ;  
 Et leur cœur se gonflait, et puis de grosses larmes  
 Roulaient dans leur paupière et sillonnaient leur sein.  
 Certes vous eussiez pris pitié de leurs allarmes  
 Et vous ne seriez point passés sur leur chemin,  
 N'est-ce pas mes amis, sans leur tendre la main ;  
 Sans demander pour eux quelque argent à vos mères ?  
 Alfred était témoin de leurs larmes amères :  
 —Maman ; vois donc, dit-il, comme ils sont là tous deux !  
 Ils ont bien malheureux ! — Oh ! oui bien malheureux !  
 Lui répondit sa mère, attentive et touchée.

Sur eux pendant qu'Alfred a la vue attachée ;  
 L'un se lève, (pour l'autre il ne se levait pas,  
 Car l'hiver l'avait fait froid comme le trépas.)  
 Saisissant une vielle, auprès de lui muette,  
 Pour charmer l'enfant riche, et recevoir de lui  
 Le pain qu'il n'avait pas obtenu, d'aujourd'hui,  
 Il s'efforce de rire, et, dansant, il répète  
 Un de ces airs appris sous le doux ciel natal,  
 Mais ce rire était triste, et ce chant faisait mal :  
 C'est que rien n'est affreux comme la sainte joie  
 Du mendiant qui chante, à sa misère en proie ;  
 C'est un rire effrayant, qui naît dans les douleurs,  
 Et qu'il faut endormir comme on endore vos pleurs.

Enfans, vous qui pleurez pour un bruit, pour une ombre  
 Que vous croyez entendre ou voir dans la nuit sombre,  
 Pour un conseil ami que la raison vous doit,  
 Une goutte de sang qui vous rougit le doigt,  
 Que sais je ? un aiguillon d'abeille qui vous frappe,  
 Ou pour un papillon qui de vos mains s'échappe,  
 Voilà des maux cuisans que vous ne saviez pas.

Or, vers le petit pauvre, Alfred porta ses pas ;  
 — Pourquoi, dit-il, tous deux, restez-vous dans la neige ?  
 Vous n'avez donc point, vous, de maman, comme moi,  
 Qui vous donne du pain, du feu ; qui vous protège ?  
 — Oh ! nous en avons une aussi, Monsieur. — Pourquoi  
 Vous laisse-t-elle aller sans elle ou votre bonne,  
 Les pieds nus sur la terre ?... Elle n'est donc pas bonne,  
 Votre maman, à vous ! — Si fait : elle avait faim,  
 Elle nous a donné ce qu'elle avait de pain,  
 Et voilà deux grands jours, hélas ! qu'elle est couchée.  
 Comme il ne restait plus, chez nous, une bouchée,  
 Elle nous embrassa, disant : Pauvres petits !  
 Allez et mendiez : — Et nous sommes sortis,  
 Et nous sommes venus nous coucher sur la pierre,  
 Et personne, ô mon Dieu ! n'entend notre prière ;  
 Et voilà que bientôt mon frère va mourir !  
 Car le froid, car la faim nous ont fait tant souffrir !

— Vous n  
 Qui don

Le pauvre

— Hélas !

Il est mor

Alfred ple

Et dans la

Samère le

Et lui dit

C'était dé

Mon fils,

A ceux qu

Et moi, je

Qui donne

Et

S'il ne peu

Pour que d

Travaillez

Et

Puisera l'e

Et le vieille

Enfans, le

Au s

Sourira : c

Et celles q

Les mères q

Dira

Qui vous ad

Et leurs pet

Leurs tout p

Ang

Et le ciel v

— Vous n'avez donc pas, vous, reprit Alfred, un père  
Qui donne tous les jours de l'or à votre mère !

Le pauvre enfant se prit à sanglotter plus fort,  
— Hélas ! répondit-il, notre père !... il est mort !  
Il est mort, et c'est lui qui nous faisait tous vivre !

Alfred pleurant aussi, ne songea plus au livre,  
Et dans la main du pauvre il glissa ses dix francs.  
Sa mère le saisit dans ses bras triomphans,  
Et lui dit : « Mon Alfred, un livre pour apprendre,  
C'était déjà bien beau ! Mais tu m'a fait comprendre,  
Mon fils, que mieux encore est de donner du pain  
A ceux qui vont mourir et de froid et de faim. »

Et moi, je dis : Heureux est l'enfant charitable  
Qui donne à l'indigent le peu qu'il reçoit d'or,  
Et qui des miettes de la table,

S'il ne peut rien de plus, sait faire aumône encor.

Pour que dans votre bourse, amie, quelqu'argent tombe,  
Travaillez donc aussi, soyez sage et bons.

Et l'infortune qui succombe,  
Puisera l'existence et la paix dans vos dons ;

Et le vieillard qui prie, et dont la tête est nue,  
Enfans, le bon vieillard, ployé sous les douleurs,

Au son de votre voix connue,  
Sourira : car c'est vous qui sécherez ses pleurs :

Et celles qu'on rencontre à genoux sur la route,  
Les mères qui n'ont pas de pain pour leurs petits,

Diront : C'est le bon Dieu, sans doute,  
Qui vous adresse à nous, anges du Paradis ! »

Et leurs petits, surtout ceux qui n'ont plus de pères,  
Leurs tout petits enfans ne diront plus ; « J'ai faim ! »

Anges, car vous êtes leurs frères,  
Et le ciel vous a faits pour leur tendre la main,

LEON GUERIN.

DE L'INTRODUCTION DE CERTAINS ROMANS DANS  
LES FAMILLES.

Nous désirons saisir la présente occasion pour exprimer franchement notre opinion sur la lecture des romans, afin de mettre en garde les nombreux lecteurs de ce petit Almanac, contre le mal toujours croissant que cherche à faire dans la société les romans publiés en feuilletons ou en pamphlets.

Ce qu'il y a de plus étonnant, de plus triste encore, au milieu de ce désordre, c'est l'indifférence avec laquelle les chefs de famille laissent entrer chez eux des journaux qui apportent les vices, les crimes et l'argot des mauvais romans; indifférence d'autant plus inexplicable qui, chez beaucoup de ceux à qui nous le reprochons, elle est en contradiction avec leurs idées sur les résultats de ces lectures, et avec les précautions qu'ils ont prises jusqu'à présent afin d'en garantir leurs fils ou leurs filles; il est rare, en effet, de trouver un père ou une mère à qui manquent le bon sens et l'expérience des entraînements de l'âge et du cœur, qui ne conviennent que le roman lu pour eux-même, est, pour la jeunesse une mauvaise nourriture intellectuelle et morale.

Quelqu'un a dit qu'un grand respect est dû à l'enfance, cette maxime d'un poète païen, quand même le christianisme n'en eut pas fait une impérieuse obligation pour les familles soumises à sa loi, ne devrait jamais être oubliée par ceux qui tiennent à la considération de leurs enfants. Les qualités morales sont

les plus  
elles pas  
pénétrer  
sans le l  
point que  
dangereu  
A quelqu  
fond des  
Une con  
des troub  
en résulte  
rieuse qui  
cet âge q  
à ces pér  
multiplie  
dévergond  
Cet âge  
impétueus  
luptueuses  
Cet âge a  
augustes e  
monde et c  
voilà qu'on  
littérature  
chrétienne  
femme cha  
bonheur de  
pler à loisir  
situées sur  
Encens de  
comment o



les plus belles parure de ces derniers. Où, ne seraient-elles pas flétries, détruites mêmes par ces romans qui pénètrent, sous la forme de journaux, dans l'intimité, sans le laisser aller du foyer domestique? Ne dites point que ces romans morcelés n'ont aucune portée dangereuse. Ce serait une illusion bien déplorable. A quelque chose qu'il soit versé, le poison s'infiltré au fond des cœurs que vous abandonnez à ses ravages. Une connaissance prématurée des tempêtes de l'âme, des troubles, des vices, des coupables désespoirs qui en résultent, est une mauvaise initiative à la vie sérieuse qui attend vos enfants. Non, ce n'est point à cet âge qu'il convient à un père de livrer son enfant à ces périlleuses, à ces dégradantes séductions que multiplie dans ces temps-ci, la verve fantastique et dévergondée de certains romanciers étrangers et autres.

Cet âge a besoin qu'on calme ses ardeurs à la fois impétueuses et candides, et on l'abandonne aux voluptueuses invitations des tableaux de la débauche! Cet âge a besoin qu'on le raffermisse dans le culte des augustes et sublimes doctrines qui ont régénéré le monde et qui régénèrent chaque jour l'individu, et voilà qu'on le laisse se nourrir des colomnies qu'une littérature venale multiplie à l'encontre des vertus chrétiennes! Cet âge a besoin qu'on lui montre la femme chaste et pure, telle que Dieu l'a faite pour le bonheur de l'homme, et voilà qu'on le laisse contempler à loisir les immondes ovations qui placent des prostituées sur un piedestal, et demandent pour elles l'encens de la foule? Cet âge a besoin d'apprendre comment on connaît tout ce qui mérite le respect des

hommes, et voilà qu'il s'habitue au mépris des croyances et des grandes institutions sociales ! Cet âge a besoin qu'on lui parle de bonne foi, de loyauté, d'honneur et de dévouement, et voilà qu'il apprend que toutes ces choses ne sont, chez beaucoup d'hommes, qu'une spéculation et hypocrisie !

Sous un autre point de vue, la lecture de ces romans est encore un danger. Quelle génération tristement excentrique nous préparent ces œuvres qui les initient à l'argot des bagnes, lorsqu'il faudrait les guider dans la lecture des bons modèles littéraires ! Quelles harmonieuses causeries, quels nobles sentiments en résulteront ! Croira-t-on la jeunesse plus fortement trempée parce qu'on l'aura familiarisée avec le langage comme avec les peintures d'un sensualisme brutal ? Croyez plutôt, père de famille, les conséquences de cette éducation à laquelle beaucoup d'entre vous souscrivent impunément. Vous avez le devoir de préparer un heureux avenir à votre pays. Posez-en donc les seules bases que vous puissiez avouer, en éloignant de vos enfants des lectures qui ne peuvent produire que vices et désordres.



Char  
plaira ;  
élevez  
vos inst  
volution  
vance,  
ces cha  
tenir pa  
passées  
les ruse  
des sop  
Son div  
jusqu'a  
Leurs c  
vent la  
contre t  
situation  
main, et  
avec un  
ments et  
propheti  
infaillibr  
mour ou  
hommes,

## RELIGION.

## L'ÉGLISE.

Changez la face du monde autant de fois qu'il vous plaira ; donnez un libre essor au génie des innovations ; élévez les petits, abaissez les grands ; refaites vos lois, vos institutions et vos pouvoirs : au milieu de ces révolutions éternelles, le sort de l'Église est fixée d'avance, elle connaît les épreuves qui l'attendent dans ces changements divers, et la conduite qu'elle doit tenir parmi ces épreuves..... *Elle sait les choses passées et elle juge les choses à venir ; elle connaît les ruses de la parole humaine et démêle les artifices des sophistes, et les événements des temps et des siècles.* Son divin fondateur lui a tout annoncé, tout expliqué, jusqu'au nombre et au caractère de ses ennemis. Leurs complots, leurs ruses, leurs violences ne peuvent la surprendre, ni l'étonner, elle a des assurances contre tous les périls, et des promesses pour toutes les situations. Le testament de Jesus-Christ dans une main, et dans l'autre l'histoire des nations, elle voit avec une admiration toujours croissante, les événements et les faits historiques venir se ranger sous les prophéties qui la concernent, comme sous la règle inflexible qui les maîtrise. Que lui importent l'amour ou la haine de certains temps et de certains hommes, les passions qui les enflamment, ou la modé-

ration qui les retient ? Son avenir n'en saurait dépendre.....

L'Eglise seule n'éprouve ni décadence, ni vieillesse ; toujours ancienne, toujours nouvelle, elle brave d'un air calme et serein, et les ravages du temps et les assauts plus prompts et plus terribles des passions humaines. L'impiété, déchaînée sur la terre, a pu souvent égorger les sacrificateurs et les pontifes, proscrire les fidèles, souiller les temples, briser les autels, et, planant sur l'Eglise désolée, s'applaudir d'avoir tout détruit, comme autrefois le Seigneur s'était applaudi d'avoir tout créé ; mais le lendemain de ces horribles persécutions, l'Eglise chantait le cantique de la délivrance ; son culte retrouvait ses saintes pompes, son ministère, ses apôtres, et les peuples étonnés lisaient sur son front couronné de blessures et de victoires : *Voici celle à qui il fut promis que les portes de l'Enfer ne prévendraient pas contre elle....*

Vouée aux larmes et aux souffrances dès sa naissance, l'Eglise portera toujours sur sa tête la couronne d'épines, dans ses mains le roseau de la passion, et sur ses chastes épaules le manteau dérisoire qu'on jeta sur les épaules du roi des rois. Sans cesse agitée par quelque persécution, il entre dans sa destinée, comme dans celle du fils de l'homme, de ne jamais jouir ici-bas d'un parfait repos. Mais que votre sort est digne d'envie, ô épouse bien-aimée du Sauveur des hommes ! Plus on vous accablait de mépris et d'outrages, plus vous donniez des enfants à Dieu ; plus on vous croira faible et délaissée,

plus vous  
anges con  
agonies,  
vous sans

C'est à  
d'un autre  
sublimité.  
consacré la  
préparer l  
ne revient.

Venez v  
enter la te  
homme n'e  
tient plus à  
société cess  
finit, et il r  
ernité. U  
Ce ministre  
l'immortali  
l'antiquité  
dans le pre  
cène se ren  
at du dern



plus vous serez revêtue de force et de fécondité : les anges consolateurs ne vous manqueront pas dans vos agonies, et jamais la main des impies ne se lèvera sur vous sans se dessécher à l'instant et périr.

MGR. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.



L'EXTREME-ONCTION.

C'est à la vue du tombeau, portique silencieux d'un autre monde, que le christianisme déploie sa sublimité. Si le plupart des cultes antiques ont consacré la cendre des morts, aucun n'a songé à préparer l'âme pour les rivages inconnus dont on ne revient jamais.

Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre ; venez voir mourir le fidèle. Cet homme n'est plus l'homme du monde, il n'appartient plus à son pays ; toutes ses relations avec la société cessent. Pour lui le calcul par le temps finit, et il ne date plus que de la grande ère de l'éternité. Un prêtre, assis à son chevet, le console. Ce ministre saint s'entretient avec l'agonissant de l'immortalité de son âme ; et la scène sublime que l'antiquité entière n'a présentée qu'une seule fois dans le premier de ses philosophes mourants, cette scène se renouvelle chaque jour sur l'humble grabat du dernier des chrétiens qui expire. Enfin le

moment suprême est arrivé ; un sacrement a ouvert à ce juste les portes du monde, un sacrement va les clore ; la religion le balança dans le berceau de la vie, ses beaux chants et sa main maternelle l'endormiront encore dans le berceau de la mort. Elle préparent le baptême de cette seconde naissance ; mais ce n'est plus l'eau qu'elle choisit, c'est l'huile, emblème de l'incorruptibilité céleste. Le sacrement libérateur rompt peu à peu les attaches du fidèle ; son âme, à moitié échappée de son corps, devient presque visible sur son visage. Déjà il entend les concerts des Séraphins ; déjà il est prêt à s'envoler vers les régions où l'invite cette espérance divine, filles de la vertu et de la mort. Cependant l'ange de la paix, descendant vers ce juste, touche de son sceptre d'or ses yeux fatigués, et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt, et, longtemps après qu'il n'est plus, ses amis font silence autour de sa couche, car il croient qu'il sommeille encore tant ce chrétien a passé avec douceur.

CHATEAUBRIAND.



SUPERIO

On s'e  
ouvrir le

fournir c  
verse ave

Convicti  
vement à

fragment  
avec fidé

ont trait

“ Il n  
n'ait la p

les autres  
Pierre et

là que pl  
sang, que

il est aisé  
une atten  
163, 6, I

“ Nou  
grand non

les possèd  
les tenons  
Ecriture,

SUPERIORITE DE L'EGLISE ROMAINE RECONNUE  
PAR LUTHER.

On s'est occupé d'un travail qui est de nature à ouvrir les yeux de nos frères séparés, et qui peut fournir des armes utiles au clergé dans la controverse avec les protestants. On a réuni sous ce titre : *Conviction intime du docteur Martin Luther, relativement à l'Eglise catholique et à ses dogmes*, des fragments de ses ouvrages, traduit de l'allemand avec fidélité. Nous allons en extraire ceux qui ont trait spécialement à l'Eglise romaine :

“ Il n'y a point de doute que l'Eglise romaine n'ait la préférence en rang et en dignité sur toutes les autres Eglises : car c'est là que furent saint Pierre et saint Paul et quarante-six papes ; c'est là que plusieurs milliers de martyrs versèrent leur sang, que le monde et l'enfer furent vaincus. D'où il est aisé de comprendre pourquoi Dieu y attache une attention toute particulière.” (Luth., t. I, f. 163, 6, *Iéna.*)

“ Nous avouons que le papisme possède le plus grand nombre des bienfaits du christianisme, qu'il les possède même tous, et que c'est de lui que nous les tenons. Nous avouons qu'il a la véritable sainte Ecriture, le véritable baptême, le véritable saint

sacrement de l'Eucharistie, les vraies clefs pour la rémission des péchés, la vraie prédication de l'Evangile, le vraie catéchisme, savoir les dix commandements de Dieu, le Symbole, le *Pater*, etc. ....

“ Je dis que sous le pape se trouvent les vrais chrétiens, le vrai troupeau choisi, et beaucoup de pieux et de grands saints. Si donc la vraie chrétienté est sous le papisme, il faut bien qu'il soit le véritable corps composé des vrais membres de Jésus-Christ ; et, s'il est son corps, il a aussi son esprit, son Evangile, sa foi, son baptême ses sacrements, ses clefs, sa prédication évangélique, sa prière, son Ecriture, et tout ce qui tient au christianisme.” (Luth., t. IV, f. 320, écrit en 1528, onze ans après la prétendue réforme : Iéna.)

“ Il est vrai que les papistes ont la parole de Dieu et le ministère apostolique, et que nous en avons reçu les saintes Ecritures, le baptême, les sacrements, la prédication. Que saurions-nous de tout cela, si nous ne l'avions d'eux ? D'où il suit que la foi, l'Eglise chrétienne et le Saint-Esprit doivent se trouver chez eux.” (Luth., t. VIII, Iéna, f. 169, dans un sermon sur le chap. 16 de saint Jean, prêché en 1538, c'est-à-dire vingt et un ans après le commencement de la réformation.)

“ C'est pourquoi la sainte Eglise ne peut et ne veut souffrir aucun mensonge et aucune fausse doctrine. Il faut que l'Eglise n'enseigne que la parole divine, et qu'elle soit véritablement ce qu'elle doit être, savoir, le fondement et la colonne de

la vérité  
ou qu'el  
libre,” )  
mort, t.

“ Qui  
ne doit p  
raison je  
cher l'Es  
de l'Escl  
point de  
Wittembe

Dès 15  
au pape.  
lui écriva  
m'oppose  
taquer, en  
de votre S  
pouvoir d  
Eglises, et  
ne peut lu  
Jésus-Chr  
conséquen  
calomniat  
(Luth., t.  
nement co  
c'est la voi  
elle.” (T.

Commen  
de la réform



la vérité, bâtie sur la pierre, sainte et inébranlable ; ou qu'elle soit, comme on le dit avec raison, *infaillible*," )Luth., 1541, *c'est à dire cinq ans avant sa mort*, t. VII, Iéna, f. 416.)

" Qui veut connaître Jésus-Christ et sa doctrine ne doit point se fier à lui-même, ni vouloir par sa raison jeter un pont vers le ciel ; mais il doit chercher l'Eglise, la visiter et la consulter . . . Car hors de l'Eglise chrétienne il n'y a point de vérité, point de salut." (Luth., *Sermonaire*, t. 1, f. 92, *Wittemberg 1530.*)"

Dès 1518, Luther faisait acte de soumission au pape. " Je déclare devant Dieu et les saints, lui écrivait-il, que ce n'était jamais ma volonté de m'opposer sérieusement à l'Eglise romaine et d'attaquer, en quelque manière que ce fût, le pouvoir de votre Sainteté. Je confesse ouvertement que le pouvoir de cette Eglise s'étend sur toutes les autres Eglises, et que rien, ni dans le ciel, ni sur la terre, ne peut lui être préféré, si ce n'est notre Seigneur Jésus-Christ, le maître de toutes choses. Je prie en conséquence votre Sainteté de ne pas ajouter foi aux calomniateurs qui parlent autrement de Luther. (Luth., t. I, Iéna, f. 114, etc.) . . . Je suis intimement convaincu que la voix de votre Sainteté, c'est la voix de Jésus-Christ qui parle et agit par elle." (T. I, f. 58.)

Comment, après cela, soutenir la vérité, l'utilité de la réforme ?

*Missions des Protestants jugées par eux-mêmes.*

Il s'est tenu, il y a quelque temps, dans le grand-duché de Bade, un synode général, où l'on s'est vivement occupé des collectes pour les missions de la réforme. Au sujet de ces missions, la *Gazette universelle allemande de Leipsick*, l'organe le plus estimé et souvent le plus violent du protestantisme en Allemagne, s'exprime ainsi, tout en proclamant que les décrets émanés du synode peuvent avoir, sous certains rapports, leur bon côté :

“ L'Eglise protestante, (s'il en existe une, car, à dire vrai, il n'y a que des *sectes protestantes dans l'Eglise chrétienne*), cette Eglise, avec sa doctrine qui laisse à chacun la liberté d'examiner et d'interpréter l'Ecriture, est-elle faite pour évangéliser les peuples plus ou moins sauvages ? Le missionnaire protestant ne sera-t-il pas lui-même forcé d'abjurer cette doctrine, s'il veut enseigner à ses prosélytes que ce qu'il leur annonce est une vérité infallible ? En d'autres termes, ne devra-t-il pas, *en sa qualité de missionnaire, cesser lui-même d'être protestant ?* Dans tout le pays où une mission protestante aura fait des progrès, ne se formera-t-il pas de *nouvelles sectes*, conformes aux mœurs et aux habitudes particulières des néophytes ? Cela ne peut manquer d'arriver, et, *par l'absence d'un centre absolu de doctrines*, beaucoup de ces sectes s'écarteront davantage du protestantisme et lui seront plus opposées que le catholicisme même. Il n'existe

donc pour  
qui puisse  
glise cath  
ses forme  
l'esprit qu  
facilemen  
protestant  
et la sévé

“ Indé  
possède d  
invariable  
déviation,  
nouvelles  
faite cont  
mère. M  
des missio  
blissent da  
ment se c  
que leurs  
thème. C  
du christia  
faillibilité  
évident qu  
l'œuvre des  
de succès  
temps intro

(1) Le pro  
nuence, qui r  
bien le droit  
présence de l

donc pour les protestants aucun motif raisonnable qui puisse leur faire désirer de rivaliser avec l'Eglise catholique. Le catholicisme, avec ses rites et ses formes, est plus propre à agir sur les sens et l'esprit que le culte protestant ; il doit trouver plus facilement accès dans le cœur des sauvages, que le protestantisme avec la simplicité de ses cérémonies et la sévérité de ses préceptes (1) !

“ Indépendamment de cela, l'Eglise catholique possède dans son centre d'unité, dans sa doctrine invariablement fixe et dont elle ne permet aucune déviation, un moyen certain pour maintenir les nouvelles ramifications qu'elle fonde, dans une parfaite confraternité de foi entre elle et l'Eglise-mère. Mais ce qui est pire encore, c'est que, si des missionnaires catholiques et protestants s'établissent dans le même lieu, ils doivent nécessairement se combattre, se reprocher réciproquement que leurs doctrines sont erronées, et se jeter l'anathème. Comment établir, en pareil cas, le respect du christianisme, la foi dans ses doctrines, leur infaillibilité et le règne de la charité ? *Il est donc évident qu'il vaut mieux laisser à l'Eglise catholique l'œuvre des missions, dont elle s'acquitte avec tant de succès depuis des siècles, et attendre que le temps introduise une nouvelle réforme dans ces jeunes*

(1) Le protestantisme, qui a supprimé les jeûnes et l'abstinence, qui montre tant de condescendance en fait de divorce, bien le droit de se vanter de l'austérité de ses préceptes, en présence de la discipline sévère de l'Eglise catholique !

*communautés, car évidemment notre Eglise n'est pas appropriée au christianisme dans sa naissance."*

On peut conclure de ces dernières expressions que, dans sa jeunesse décrépite, le protestantisme a toujours pour triste et incurable manie de schismatiser et diviser, ce qui est *un singulier perfectionnement* que l'on attend du temps! N'est-ce pas reconnaître implicitement que le protestantisme est lui-même *le produit du temps*, c'est-à-dire qu'il est lui-même le produit de l'élément de toutes les *versatilités*, au lieu d'être le produit de l'invariable parole de Dieu, ainsi que le prétendent les anciens et les nouveaux défenseurs du protestantisme. Au surplus, ces paroles de l'organe du protestantisme en Allemagne sont si sencées, si vraies, et tellement significatives, que les catholiques peuvent les recommander avec confiance à la méditation de leurs frères qui sont séparés d'eux.



## LA PENTECOTE.

*La Pentecôte des Juifs, qu'ils appelaient la fête des semaines, la fête de la loi, la solennité des moissons, le jour des premiers fruits, avait été instituée par Moïse pour qu'Israël gardât à jamais le souvenir*

des con  
nés au  
Sinai.

La P

d'une  
Esprit,  
cendit s  
vaient é

Le D

l'Eternel  
loi, les  
c'est un  
nant du  
les Apô

A cet

de foi,  
avait p  
ce ne so  
saisie de  
O prod  
visent e

Feu d

hommes  
changés  
soudain  
les pens  
sacrifice

Aussi

toutes le  
les voilà  
être ent



des commandemens que le Seigneur lui avait donnés au milieu des foudres et des éclairs sur le mont Sinai.

*La Pentecôte des Chrétiens* est la commémoration d'une autre grande journée, de celle où le Saint-Esprit, sous la forme visible de langues de feu, descendit sur les Apôtres, pour embraser ceux qui devaient éclairer le monde.

Le Dieu descendant au Cénacle est le même que l'Eternel descendant sur Sinai; sous l'ancienne loi, les tonnerres l'annoncent; sous la loi nouvelle, c'est un bruit semblable à un vent impétueux venant du ciel qui le précède et remplit la maison où les Apôtres étaient rassemblés.

A cette grande voix d'en haut, ces hommes pleins de foi, qui attendaient *le consolateur* que Jésus avait promis de leur envoyer, ne doutent plus que ce ne soit l'accomplissement de la parole divine, et, saisie de crainte et de respect, ils se mettent à prier. O prodige! tout à coup des langues de feu se divisent et vont s'arrêter sur chacun d'eux.

Feu du ciel vraiment! car, à l'instant même, ces hommes faibles et timides se sentent entièrement changés; sous la flamme divine, leurs âmes se sont soudainement agrandies! à présent ils conçoivent les pensées, les généreux dévouemens et les nobles sacrifices; à présent l'Esprit Saint est en eux!

Aussi entendez-les louer et confesser Dieu dans toutes les langues! à peine savaient-ils l'hébreu, et les voilà parlant, ces douze galiléens, de manière à être entendus et compris par tout l'univers. **E**

Comment se fait-il que les disciples nous parlent ainsi à chacun notre langue ? Comment se fait-il que tout à coup tant de savoir leur ait été donné ? Voilà ce qu'avec épouvante se demandaient les témoins du prodige.

Mais ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, eux ne ressentent plus d'épouvante, car un de ses dons c'est le courage... Oh ! à présent pas un d'entre eux ne renierait le Christ ; dans leur souveraine inspiration, ils voient l'avenir ; cet avenir sera sanglant pour eux ; c'est égal, ils s'élanceront au-devant du glaive et des bûchers, de la roue et de la croix ; ils ne trembleront plus, le Saint-Esprit est en eux !

VICOMTE WALSH.



QUELQ

Le sol  
est un  
nous ha  
que cel  
milles p  
ne s'arr  
100 ans  
883,000  
circonfé  
chemin  
l'heure.

Sa di  
Il met  
soleil, e  
les plan  
de 100,0

## SCIENCE.

---

### ASTRONOMIE.

---

#### QUELQUE PARTICULARITES CURIEUSES RECUEIL- LIS SUR LE SYSTEME SOLAIRE.

---

##### SUR LE SOLEIL.

Le soleil est à 95,000,000 de milles de la terre. Il est un million de fois plus gros que le globe que nous habitons. Une tourte dont le vol est aussi rapide que celui d'aucun oiseau, parcourt à peu près deux milles par minute ; à ce compte là, supposant qu'elle ne s'arrêtât ni jour ni nuit, il lui faudrait au moins 100 ans pour se rendre de la terre au soleil. Il a 883,000 milles de diamètre, et 2,700,000 milles de circonférence. Une voiture qui voyagerait sur un chemin à lisse (*rail road*) à raison de 20 milles à l'heure, mettrait 18 ans à faire le tour du soleil.

---

##### SUR MERCURE.

Sa distance du soleil est de 37 millions de milles. Il met 24 heures à faire la révolution autour du soleil, et sur lui-même, c'est la plus petite de toutes les planètes. Il tourne autour du soleil, à raison de 100,000 milles par heure, ce qui fait 315 milles

par chaque battement de notre cœur. La lumière du soleil, y est beaucoup plus grande que sur la terre, et il y fait sept fois plus chaud que sur notre globe, sa distance du soleil, étant dans cette proportion. S'il y a de l'eau dans Mercure, elle doit, de suite, se convertir en vapeur; et le plomb et l'étain, supposant aussi qu'il s'en trouve là, doivent être constamment en état de fusion.

---

#### SUR VÉNUS.

Sa distance du soleil est de 68 millions de milles. Elle est un peu plus petite que la terre; elle tourne sur elle-même en 24 heures. Ses jours et ses nuits sont à peu près de la longueur des nôtres. Sa révolution autour du soleil, est de sept mois et demie; son année n'as pas, tout à fait, les deux tiers de la nôtre. Sa course, dans son orbite, est à raison de 76,000 milles par heure. Il y fait deux fois aussi chaud et deux fois aussi clair que sur la terre. La lumière de Vénus est très blanche; cette planète paraît plus grosse qu'aucune autre, parce qu'elle est plus près de nous.

---

#### SUR LA TERRE.

La terre est à 95 millions de milles du soleil. Elle parcourt son orbite autour de cet Astre, en 365 jours faisant, à peu près, 570 millions de milles par an; à peu près, 1.616 000 milles par jour, 67,000 milles à l'heure, à peu près 1120 milles par

minute  
tement  
raison  
milles  
8,000  
a une l

Mar  
tourne  
par co  
plus lo  
autour  
près.  
milles à  
beaucor  
est d'un

S  
Vesta  
lions;  
265 mil

Vesta  
Juno  
Palla  
Cèrè



minute, ce qui nous donne 19 milles à chaque battement de cœur. Sur elle-même, elle tourne à raison de 1000 milles par heure. Elle a 25,000 milles de circonférence, et son diamètre est de 8,000 milles. Elle tourne de l'ouest à l'est. Elle a une lune.

#### SUR MARS.

Mars est à 144 millions de milles du soleil, Il tourne sur lui-même, une fois toutes les 25 heures; par conséquent, ses jours et ses nuits sont un peu plus longs que les nôtres. Il fait sa révolution autour du soleil, dans l'espace de deux ans, à peu près. Il parcourt son orbite, à raison de 55,000 milles à l'heure. Il y fait beaucoup plus froid et beaucoup plus noir que sur la terre. Sa couleur est d'un rouge remarquable.

---

#### SUR JUNON, CERES, VESTA, PALLAS.

##### Distance du Soleil.

Vesta, 225 millions de milles; Junon, 252 millions; Pallas, à peu près, 263 millions, et Cérès, 265 millions.

#### REVOLUTIONS.

|        | <i>Autour du soleil.</i> | <i>Sur elle-même.</i> |
|--------|--------------------------|-----------------------|
| Vesta  | ...3 ans et 8 mois       | ...inconnue.          |
| Junon  | ...4 ans et 4 mois       | ...27h. supposée.     |
| Pallas | ...4 ans et 7 mois       | ...inconnue.          |
| Cérès  | ...4 ans et 7 mois       | ...inconnue.          |

## SUR JUPITER.

C'est la plus grande de toutes les planètes; son diamètre est de 95,000 milles, il est mille fois plus gros que la terre. Il fait sa révolution autour du soleil, en 12 ans, et sur lui-même, en un peu moins de dix heures; ses jours et ses nuits, par conséquent, ne sont pas même une moitié aussi longs que les nôtres. La lumière y est vingt-cinq fois moins grande que sur la terre. L'eau, s'il y en a, doit toujours être gelée. Il y fait toujours noir, même dans le jour. Il y a quatre lunes ou satellites, dont la plus grosse l'est autant que la nôtre. La moins éloignée fait sa révolution en deux jours, et la plus éloignée en dix-sept jours, à peu près.

—  
SUR SATURNE.

Il fait sa révolution dans à peu près l'espace de 30 ans, et tourne sur lui-même, une fois toutes les dix heures et quelques fractions. Il y fait 80 fois plus froid que sur la terre. Il a 78,000 milles de diamètre, et sa grosseur excède celle de toutes les planètes, à l'exception de Jupiter. Il a sept lunes ou satellites qui font leurs révolutions autour de lui, les unes plus, les autres moins longues; la moindre est d'un jour, la plus considérable est de 80. Il a deux anneaux qui tournent autour de lui, de l'ouest à l'est, et complètent leurs révolutions en dix heures. De la surface de la planète, au bord intérieur de celui des anneaux qui est le plus près d'elle, il y a à peu près, 34,000 milles.

On ne  
avant l  
couvrit  
ou l'ap  
nom d'  
soleil en  
lution  
beaucou  
terre, e  
notre g  
de chos  
milles p

Elle  
million  
dont le  
rendre

Elle  
247,00  
vol ra  
la terr  
pas da  
à peu  
vemen

## SUR URANUS.

On ne savait que peu de chose, sur cette planète avant 1781, époque à laquelle le Dr. Herschel découvrit qu'elle tournait autour du soleil. Tantôt on l'appelle Herschel, et tantôt on lui donne le nom d'Uranus. Il fait sa révolution autour du soleil en 84 ans. L'on ignore l'étendue de sa révolution sur lui-même. L'on suppose qu'il fait beaucoup plus froid dans cette planète que sur la terre, et que la lumière est 360 fois moindre que sur notre globe. Il a 6 lunes dont on connaît fort peu de chose. Il parcourt les espaces, à raison de 240 milles par minute.

## SUR LES ETOILES FIXES.

Elles sont à des millions, et des millions et des millions de milles de nous et du soleil. L'oiseau dont le vole serait le plus rapide, ne s'y pourrait rendre dans des millions d'années.

## SUR LA LUNE.

Elle est 50 fois plus petite que la terre, et est à 247,000 milles de nous. Il faudrait à un oiseau à vol rapide, 80 jours et 80 nuits, pour parvenir de la terre à la lune, en supposant qu'il ne s'arrêtât pas dans sa course. Elle tourne sur elle-même dans à peu près 29½ jours, autour de la terre. Son mouvement est de l'est à l'ouest.

## RESUME DU SYSTEME SOLAIRE.

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| Mercure, . . . . .                          | 1  |
| Vénus, . . . . .                            | 1  |
| La terre et la Lune, . . . . .              | 2  |
| Mars, . . . . .                             | 1  |
| Junon, Cérès, Vesta et Pallas, . . . . .    | 4  |
| Jupiter et 4 lunes ou satellites, . . . . . | 5  |
| Saturne et 7 lunes ou satellites, . . . . . | 8  |
| Uranus et 6 lunes ou satellites, . . . . .  | 7  |
|                                             | —  |
| En tout, . . . . .                          | 29 |

C'est à dire, 7 grandes planètes, 4 astéroïdes, 18 lunes ou satellites.

Nous livrons ce qui précède, à l'examen et surtout à la réflexion du lecteur, persuadé, comme nous le sommes, qu'un peu de méditations sur la cause créatrice, motrice et conservatrice de cet admirable mécanisme, est bien propre à conduire à des conclusions salutaires.

M.



AMO  
jeunes fi  
propre.  
vos tale  
indispos  
font ap  
et ne  
adulent  
par na  
revêche  
elle tax  
l'aimen  
mot, sa  
sa raiso  
haïr, et  
pouvoir  
portem  
Dou  
les qua  
pour u  
modest  
insépar  
tion de



## CHRONIQUE DES FAMILLES.

---

### *Conseils aux jeunes personnes.*

**AMOUR-PROPRE.**—De tous les défauts à éviter jeunes filles, un des principaux est l'excès d'amour-propre. Il vous fait exagérer votre mérite comme vos talents, vous aveugle sur vos défauts, et vous indispose contre ceux qui, par affection, vous les font apercevoir. En outre, il gâte votre caractère, et ne vous fait rechercher que ceux qui vous adulent ; de sorte qu'une femme aimable et douce par nature, devient, par ce seul vice, acariâtre, revêche ; et, dans la persuasion de son excellence, elle taxe d'envie, de haine ou d'injustice, ceux qui l'aiment assez pour l'avertir de ses défauts. En un mot, sa vanité fait son malheur puisqu'elle aveugle sa raison et trouble son repos ; de plus, elle se fait haïr, et ses meilleurs amis l'abandonnent, faute de pouvoir longtemps supporter ses ridicules, ses emportements, et les caprices de son humeur.

**DOUCEUR, CANDEUR, MODESTIE.**—En revanche, les qualités les plus précieuses, les plus désirables pour une femme, sont la douceur, la candeur et la modestie, trois sœurs qui toujours devraient être inséparables ; car par la douceur on s'attire l'affection de tous, par la candeur on conserve sa sincérité

et son aimable franchise, et par la modestie on sait doubler le prix des qualités qu'on possède.

En effet, il ne suffit pas, pour plaire, d'avoir de l'esprit, des talents de l'instruction ; il faut encore savoir se faire pardonner ses qualités par l'envie, toujours prête à vous les contester, et c'est par la modestie qu'on peut plus facilement y parvenir. Un jour vous apprendrez à connaître le monde, et vous saurez alors que pour ne pas le heurter il faut savoir habilement dissimuler son mérite. D'ailleurs la modestie vous préserve de l'orgueil, de la vanité, de la présomption, vices, hélas ! trop communs et qui font le malheur de ceux qui en sont atteints : car l'orgueil vous porte à trop vous estimer et à mépriser d'autant les autres. Par la vanité vous aimez à briller, à vous produire, à plaire outre mesure ; et la présomption vous entraîne à bien des écarts et à bien des folies qui souvent vous ruinent et vous déshonorent. Or la modestie vous préserve de ces malheurs, et intéresse même en votre faveur le monde, qui n'est pas toujours aussi injuste qu'on le croit. Si les personnes favorisées de la nature ou de la fortune ne cherchaient jamais à s'en prévaloir, et si elles n'attribuaient pas à leur mérite personnel ce qui n'est en réalité qu'une faveur du Ciel, le monde leur saurait gré de leur réserve, et leur rendrait plus de justice, car, le monde n'est souvent que l'exécuteur de cette maxime de Jésus-Christ :

“ Quiconque s'élève sera abaissé, quiconque s'abaisse sera élevé.”

MAIN

personne  
beauté a  
de conte  
semble t  
malgré  
de leur  
personne  
qui cho

Beau  
maintie  
bien ch  
et qu'av

elles se  
même p  
naître p

Les u  
dedant

tête. C

l'autre ;  
la poitr

blent to  
pas éno

personn  
les bras

au con  
approc

ments s  
raissen

ressort.  
sans gr

**MAINTIEN.**—Rien ne déprécie autant une jeune personne qu'un mauvais maintien. Fût-elle d'une beauté accomplie, si elle est dépourvue de grâce et de contenance, elle perd tous ses charmes, et ressemble trop souvent à ces beautés vulgaires qui, malgré la régularité de leurs traits et de la justesse de leur proportions, laissent voir dans toute leur personne quelque chose de gauche et de commun qui choque et qui déplaît.

Beaucoup de jeunes personnes, négligent trop leur maintien. Pourvu qu'elles se trouvent bien coiffées, bien chaussées, qu'elles suivent exactement la mode, et qu'avec cela elles possèdent une figure agréable, elles se croient suffisamment bien, et ne se doutent même pas de la mauvaise impression qu'elles font naître par leur contenance et leur gaucherie.

Les unes marchent en se dandinant, les pieds en dedant ; d'autres allongent le cou et baissent la tête. On en voit qui avancent une épaule plus que l'autre ; d'autres s'arrondissent le dos et se serrent la poitrine ; d'autres sont si gourmées, qu'elles semblent tout d'une pièce ; tandis que d'autres font des pas énormes qui leur ôtent cette marche aisée des personnes bien faites. On en voit qui semblent avoir les bras et les coudes attachés au corps ; d'autres, au contraire, paraissent ne pouvoir jamais les en approcher. Il en est quelques-unes dont les mouvements sont raides, brusques et saccadés, et qui paraissent n'agir que péniblement et comme par ressort. D'autres marchent pesamment, saluent sans grâce, sont embarrassées de leur personne, et

semblent, par leur agitation, vouloir prouver le mouvement perpétuel ; celles-ci, au contraire, n'osent faire aucun mouvement, et restent comme attachées sur leur chaise, sans même oser lever les yeux, encore moins sourire, moins encore parler. On en voit, en revanche, qui rient chaque fois qu'elles voient rire les autres, sans même en connaître la cause, et qui se croient obligées de se mêler à toutes les conversations ; le tout dans l'intention de cacher leurs embarras et la gaucherie de leur contenance.

Or, vous conviendrez, que de telles habitudes deviennent tout à la fois déplaisantes et ridicules, et privent de tout attrait les personnes qui les ont contractées. Lors donc qu'on désire se montrer à son avantage et d'une manière convenable dans le monde, il faut savoir y paraître ni trop hardie ni trop embarrassée, et y prendre le maintien à la fois aisé, noble et décent qu'inspirent le tact et les convenances.



Offri  
de tout  
quelle q  
elle d'u  
disponi  
matérie  
Les fru  
bien pl  
me l'ex  
mille c  
morali-  
prospér  
cace, u  
Tels  
provier  
que l'é  
second  
chaque  
du cap



## CAISSES D'ÉPARGNES.

La Caisse d'épargne est la mère de l'économie, le trésor des artisans, la salle d'asile du pauvre, la maison de refuge de la vieillesse, le remède de la mendicité, le reproducteur des capitaux, et le levier du crédit national.

DELESSERT.

Offrir à toute personne laborieuse de tout âge et de tout sexe un placement productif d'intérêts, quelle que soit la quantité de la somme déposée, fût-elle d'un chelin, tout en laissant au déposant la disponibilité de son capital, tel est le caractère matériel de l'institution des Caisses d'Épargnes. Les fruits moraux qu'elle produit lui donnent une bien plus haute valeur. Cette institution est, comme l'expérience l'a démontrée, pour le père de famille comme pour l'enfant mineur, une cause de moralisation ; pour le pays, une source féconde de prospérité ; pour l'ordre public, une garantie efficace, un auxiliaire puissant.

Tels sont les avantages qui, comme on le sait, proviennent de deux causes. Premièrement de ce que l'épargne est quotidiennement sollicitée ; en second lieu, de ce que le déposant a toujours, à chaque instant, la libre et complète disponibilité du capital qui lui appartient.

Cette année, à l'assemblée générale des administrateurs de la Caisse d'Épargne de *Notre Dame de Québec*, tenue en la sacristie de l'Église du faubourg St. Jean, le 13 juin 1851, les directeurs de cette association ont soumis un rapport très satisfaisant sur les opérations faites dans le cours de l'année finissant le 31 mai dernier. Voici le premier paragraphe de ce rapport :—

“ Les directeurs en présentant leur 3me rapport annuel aux fondateurs de la Caisse d'Économie et au public, ont la vive satisfaction d'annoncer que les opérations de cette caisse pour l'année expirée le 31 mai dernier, sont des plus prospères. L'accroissement considérable des dépôts durant cette même année, comparés avec ceux des années précédentes, est une preuve convaincante que les citoyens du quartier St. Jean ont placé leur confiance dans cette institution qui a été principalement fondée pour répondre aux besoins de cette localité. Les directeurs ont la conviction que cette confiance ira toujours en augmentant, et que l'exemple donné sera encore imité par un plus grand nombre de personnes. L'utilité et les avantages des banques d'épargnes sont si bien compris aujourd'hui qu'il serait superflu d'en parler longuement : il suffit de lire les divers rapports des différentes Caisses d'Économie, établies dans la cité de Québec, pour comprendre que ce genre d'institution est très populaire parmi nous. Les directeurs désirant donner toutes les facilités possibles aux citoyens du quartier St. Jean, sont disposés à tenir le bureau de la Caisse ouvert non seulement le dimanche, tel que voulu par les règles de l'institution, mais de plus un autre jour de la semaine, s'il est nécessaire. Les directeurs ne négligeront rien pour assurer la stabilité de cette institution et en promouvoir la prospérité : persuadés que leurs efforts seront couronnés d'un plein succès. ”

Nous soumettons à l'attention toute particulière

184

185

185

Suivant

mentatio

de £1,19

voit éga

tionnel d

déposant

l'année

Le bu

mie de S

Rapport

de cett

une exte

l'année

les succ

passé to

réjouiss

nomie,

que se p

de nos lecteurs, le tableau comparatif des dépôts faits à cette Caisse d'Economie, durant les trois années expirées le 31 mai 1851, tel que mentionné dans l'extrait précédent :

|            | Déposants. | £.    | s. | d. |
|------------|------------|-------|----|----|
| 1849 ..... | 233        | 941   | 0  | 3  |
| 1850.....  | 423        | 2,589 | 5  | 7  |
| 1851... .. | 1,023      | 3,736 | 5  | 10 |

Suivant cet état il y a donc eu en 1850 une augmentation de £1,598 5 4 sur l'année 1849; et de £1,197 0 3 en 1851 sur celle de 1850. On voit également par le tableau du mouvement ascensionnel du nombre des déposants, qu'il y a eu 190 déposants de plus en 1850 et de 600 en 1851 sur l'année précédente.

---

*Caisse d'Economie de St. Roch..*

Le bureau des Directeurs de la Caisse d'Economie de St. Roch, ont aussi soumis leur troisième Rapport, par lequel il appert que les opérations de cette caisse ont pris pendant cette année une extension encore plus considérable que celle de l'année dernière, et le bureau aime à rappeler que les succès des années précédentes avaient déjà dépassé toutes les espérances. Le bureau, tout en se réjouissant des succès inespérés de la caisse d'économie, ne peut s'empêcher de regretter que le but que se proposaient les fondateurs de l'œuvre n'ait

pas été tout à fait atteint. C'était d'encourager les *pauvres* à faire de petites épargnes, en leur offrant un gain qui devait les augmenter : voilà pour quoi la caisse était ouverte le dimanche. Mais comme la majorité des déposants ne se trouvait pas de cette classe de *pauvres* proprement dite, le bureau de direction a cru devoir changer le jour des séances qui ont lieu maintenant tous les mardis et samedis de six à huit heures du soir, dans la maison de M. Brunet, rue St. Joseph.

Si on remarque, en effet, le tableau comparatif ci-dessous, on verra que la première année a donné un plus grand nombre de déposants que les années suivantes ; quoique le montant des dépôts de ces deux dernières années soient plus élevé que la première : ce qui fait voir qu'un certain nombre de *pauvres* se sont éloignés de cette Caisse d'Épargnes fondée exprès pour eux. En jetant les yeux sur le tableau de celle de *Notre Dame de Québec*, établie au faubourg St. Jean, on verra là le contraire de celle-ci ; et que l'augmentation des déposants marche avec le montant des dépôts d'une manière ascendante.

Voici l'état comparatif des dépôts faits à la Caisse d'Économie de St. Roch, pendant les trois premières années :

|                 | Déposants. | Valeur.     |
|-----------------|------------|-------------|
| 1849, . . . . . | 1,071      | £2,316 18 5 |
| 1850, . . . . . | 817        | 4,025 17 5  |
| 1851, . . . . . | 887        | 6,422 5 3   |



1er avril, 1851.

|                                              | Balance au cré-<br>dit des dépo-<br>sants. | Montant total des<br>dépôts recus pen-<br>dant les trois anz. |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Balance due à 241<br>déposants, . . . . .    | 5012 12 9                                  |                                                               |
| Montant des dépôts<br>reçus la 1ère année,.. |                                            | £2,316 18 5                                                   |
| Do. do. 2de année....                        |                                            | 4,025 17 5                                                    |
| Do. do. 3ème année..                         |                                            | 6,422 5 3                                                     |
| Reçu depuis le 1er.<br>avril,.....3,589 0 3  |                                            | 12,765 1 1                                                    |
|                                              |                                            | 3,589 0 3                                                     |
| Retiré,...2,264 0 11                         | 1324 19 4                                  |                                                               |
|                                              | £6337 12 1                                 | 16,354 1 4                                                    |

Par ces statistiques tout-à-fait encourageants, nous nous flattons que le public de cette ville saura donner son concours et son aide pour élargir d'avantage le cadre des transactions de ces utiles et fécondes institutions qui sont appelées à rendre les plus grands services à toute la cité, et particulièrement à la classe ouvrière de nos faubourgs.

leur.

18 5

17 5

5 3

# EXPOSITION UNIVERSELLE

de 1851.

## PALAIS DE CRISTAL.

La cloture de l'exposition universelle de tous les produits, a eu lieu le 15 octobre dernier. Malgré la pluie qui tombait par torrent ce jour là, une foule immense encombrait les avenues du Palais de Cristal. On estime à 30 ou 40 mille le nombre des personnes présentes à cette solennité. L'intérieur de l'édifice était rempli par la masse des invités qui roulait comme un fleuve dans les transports, les galeries et l'estrade élevée au point d'intersection pour le prince Albert et les membres de la Commission. On remarquait près de l'estrade lord Granville, la plupart des ministres, le baron Lionel de Rothschild, le comte de Clarenton et l'alderman Solomons.

Le prince Albert est arrivé à midi, accompagné de l'évêque de Londres, des membres de la commission et du Comité Exécutif. Il a pris place sur l'estrade ayant à sa droite l'évêque de Londres et à sa gauche le vicomte Canning, président du Conseil des Présidents. Celui-ci a pris le premier la parole. Il a rendu compte en peu de mots des travaux de différents pays. Le nombre des médailles décernées est de 2918; celui des récompenses accordées par le conseil de président de 170. Nous sommes flattés de voir que le Canada a eu sa bonne part des honneurs industriels de cette grande concurrence des peuples, comme on le verra plus bas.

Le trône sur lequel était assis le prince Albert n'était autre que le magnifique siège en ivoire sculpté, envoyé à Sa Majesté par le rajah de Tavancore.

Après un discours de remerciements du prince, les commissaires étrangers sont venus sur la plate forme recevoir de

Commis  
vêque d  
d'action  
distinct  
tude de  
moment  
regretto  
publier

C'est  
prises d

Cette  
magnific  
donné à  
grand e  
Son Alt  
pays et  
n'arrête

Voici  
dailles

J.

W.

R.

Ho

Co

D.

Ar

W.

J.

C.P

échantil

Ro

pour sle

Le

Re

J.

D.

D.

Commissaires Royaux, nous ne savons quels papiers; puis l'évêque de Londres prononça d'une voix solennelle une prière d'actions de grace, à laquelle tout le monde se joignit sans distinction de religion en se tenant courbé, et dans une attitude de pieux recueils. On peut dire que c'était le moment le plus solennel de la cérémonie de clôture. Nous regrettons de n'avoir point de place, car nous aurions désiré publier cet hymne d'actions de grâces.

C'est ainsi que s'est terminé une des plus grandes entreprises des temps modernes.

Cette exposition a été sans contredit l'assemblage le plus magnifique des œuvres de l'intelligence humaine qu'il ait été donné à l'homme d'admirer avant ce jour. Espérons que le grand exemple donné par l'Angleterre, dans la personne de Son Altesse Royal le prince Albert, sera continué par les autres pays et que d'ici à cette époque, l'esprit humain, que rien n'arrête dans son noble essort, saura produire d'avantage.

Voici les noms de ceux du Canada qui ont obtenus des médailles à titre de prix:—

J. Bailey—Seaux.

W. Dunn—Chaise en poils de porc-épic.

R. Marshal—Nattes, sur tables à diner.

Hon. J. Ferrier—Fer de qualité supérieure.

Compagnie des mines de Montréal—Ouvrage en cuivre.

D. Christie—Froment blanc.

Arthur Fisher—Sucre d'érable.

W. Gamble—Couvertes.

J. Patterson—Même article.

C.H. Têtu—Cuir de peau de marsouin corroyé; plus: échantillon du même article en peau de baleine.

Robbert Morris, double de Montréal—Un jeu de narnais pour sleigh:

Les personnes qui ont eu des médailles d'honneur sont:

Reeds et Meakins, Montréal—Variété en bois.

J. C. Palsgrave, do—Types d'imprimerie.

D. Jones—Pots blancs.

D. Limoges, de Terrebonne.—Même article.

- S, Reinhart—Jambons.  
 J. Robb—Biscuits.  
 J. Simpson et cie—Fleur de froment.  
 B. Smith—Houblons.  
 R. Squain—Farine d'avoine.  
 R. N. Watts—Avoine émondée.  
 Commission centrale de Montréal.—Variété de bois.  
 G. Perry et Frère—Pompes à incendie.

MM. Paxton, Fox et Cubitt, le premier dessinateur, le second architecte, et le troisième ingénieur du Palais de Cristal, doivent être faits chevaliers par la Reine,



### PREPARATION.

Un riche propriétaire de la Souabe avait envoyé son fils à Paris pour y étudier le français et les belles manières. Quelque temps après, un des valets de la maison vint trouver le jeune homme, qui lui demanda avec empressement ce qu'il y avait de nouveau dans la demeure paternelle.—Peu de chose, dit le fidèle serviteur en se passant la main sur le front, comme s'il eût éprouvé quelque embarras à répondre ; peu de chose : seulement, vous vous rappelez ce superbe corbeau dont un de vos amis vous avait fait présent ; eh bien, il est mort !

—La pauvre bête ! Et comment cela ?

—Parcequ'il s'est trop acharné au cadavre de nos beaux chevaux, quand ils ont péri l'un après l'autre.

—Quoi ! les quatre beaux chevaux de mon père ont péri. Mais par quel accident ?

—Parce qu'on s'en est servi sans ménagement à transporter l'eau et les pompes quand votre maison a été incendiée.

—Que dis-tu ? Notre maison incendiée ! Quand donc ? Comment ?

—Pa  
la nuit  
—M  
—O  
vous, n

D

DE

Pa

Si no  
c'est mo  
timable  
rêt desq  
naitre l'  
moyens  
le respec  
enfants ;  
de vertu  
leurs enf

(\*) E



—Parce qu'on n'a pas assez pris garde au feu lorsqu'on a été la nuit avec des flambeaux ensevelir votre père.

—Malheureux ! Es-tu fou ? Mon père est mort ?

—Oui monsieur. Du reste, il n'y a rien de nouveau ni chez vous, ni au village.



## BIBLIOGRAPHIE.

MANUEL

DES PARENTS CHRETIENS,

ou

DEVOIRS DES PERES ET MERES,

&c. &c. &c,

Par M. Alexis Mailloux, Prêtre, Vicaire-Général,

*avec approbation. (\*)*

Si nous nous permettons de rendre compte de cet ouvrage c'est moins pour entretenir les lecteurs des beautés de cet estimable livre et de son style, que pour induire ceux dans l'intérêt desquels il a été composé, à le lire afin de leur faire connaître l'importance de leurs devoirs et qu'ils y apprennent les moyens de les remplir. Ce livre montre aux parents chrétiens le respect qu'ils se doivent, le respect qu'ils doivent à leurs enfants ; il leur fera concevoir les grandes idées de devoir et de vertu enfin des sentiments les plus honorables à l'égard de leurs enfants.

(\*) En vente chez MM. AUG, CÔTE & CIE ,

Il faut voir dans cet estimable livre la responsabilité des parents chrétiens envers Dieu, envers la société, envers leurs propres enfants. Non-seulement l'auteur l'indique à ses lecteurs, mais il leur apprend à s'acquitter des nombreux devoirs qu'elle leur impose, leur révèle les heureux résultats qui dérivent pour eux et pour leurs enfants d'une éducation religieuse soignée et convenablement dirigée dès le berceau.

L'écrivain adroit, prudent, zélé, charitable, l'a signalé dans son précieux livre les défauts et les malheurs d'une éducation négligée—il a signalé ce que nous voyons tous les jours : les heureux résultats d'une vigilance exacte, assidue sur les jeunes enfants. Il a marqué les défauts des parents et des enfants ; il a indiqué le moyen de les corriger. Il a agi en connaisseur expérimenté, car il a fait toucher du doigt aux pères, dont il se montre l'ami véritable, les causes des défauts qui entachent le caractère de leurs enfants, le danger de la coupable mollesse qui porte les parents à caresser les vices naissants des enfants ; il a parlé de la frivolité des goûts, de l'aversion pour les honnêtes jouissances, des pernicieux penchans auxquels sont livrés les enfants peu soignés ; il a montré les pièges tendus à l'enfance par de faux amis, par les serviteurs, par de coupables frères, dans les jeux, dans les écoles, dans les conversations, dans les lectures, etc.

Prévenant et habile, l'écrivain indique les causes de la dépravation de la jeunesse, les moyens de découvrir et d'y remédier sans froissement.

Il prévient les parents contre les perfides conseils, contre les exemples pervers, contre le danger des liaisons dans tous les âges de la vie, et leur fait voir que de leur attention à préserver les enfants de la contagion du vice dépend la paix du foyer paternel et les douces jouissances de la vie domestique. Il nous expose les moyens de soutenir l'enfance dans les moments d'épreuve et de la prémunir contre les faiblesses de la nature. Et tout cela avec un art qui jette beaucoup d'intérêt sur le sujet.

La tâche des parents est grande, notre complaisant auteur ne le déguise pas ; aussi tout en examinant les difficultés, il aide à les surmonter ; il donne même les moyens de disposer

l'enfance  
d'affect  
qu'insp  
de son  
richies  
fruit.

l'auteur  
sont sag  
son ima

L'ou  
de Sa G

ASSOC

Incorp  
théq

Membr

Me  
A. Paq

l'enfance à des progrès dans la vertu: Rien d'outré, rien d'affecté dans sa diction. L'amour de la vérité et l'intérêt qu'inspire le jeune âge, soutiennent l'écrivain jusqu'au bout de son volume. Les leçons sévères et intéressantes sont enrichies des secours et des motifs de la foi; elles seront lues avec fruit. Ses réflexions, ses observations, ses vues, ses suggestions, l'auteur les expose avec clarté, précision et simplicité; elles sont sages, judicieuses, et annoncent l'homme qui se défie de son imagination et des théories.

L'ouvrage est accompagné de l'approbation la plus flatteuse de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque.

J.



## ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE QUEBEC.

Incorporée en 1849, sous le titre de "Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de Québec."

### OFFICIERS DE L'ASSOCIATION POUR 1852:

Président,—Mr. Jos R. Richard.  
Vice-Président.—Mr. F X. Toussaint.  
Secrétaire,—Mr. F. E. Juneau.  
Trésorier,—Mr. J B. Dugal.  
Bibliothécaire,—Mr. Charles Dion.

Membres adjoints aux officiers pour former le comité de régie :

Messieurs Ant. Légaré, Aug. Vallières, B. Marquette,  
A. Pâquet, Jos. Létourneau, Mag. Hamel.

Les membres de l'Association des Instituteurs du District de Québec s'empresent d'annoncer au public en général et aux instituteurs en particulier, qu'ils ont pris des arrangements, pour donner durant cette année, un cours complet de **LICÉES** sur toutes les branches de l'enseignement exigées par la loi, pour les écoles élémentaires et modèles. Les instituteurs, surtout ceux qui n'ont pas encore subi leur examen, ne doivent pas perdre une occasion si favorable de s'y préparer sans qu'il leur en coûte.

Les séances de l'Association ont lieu le premier samedi de chaque mois, à 10 heures, A. M., à la salle d'école de Mr. F. E. Juneau, à St. Roch de Québec.



**MEMBRES DU BUREAU**  
DES  
**EXAMINATEURS CATHOLIQUES**  
DU  
**DISTRICT DE QUEBEC.**

Honorable J. Duval, Président ; le Rév. L. Proulx, Vice-Président ; le Rév. Ant. Parant, J. Crémazie, F. E. Juneau et F. X. Toussaint, Ecuyers.

C. Delagrave, Ecuyer, Secrétaire.

Les séances régulières du Bureau des Examineurs se tiennent au Palais de Justice les premiers Mardis de **MARS, JOIN, SEPTEMBRE** et **DECEMBRE**.

Les instituteurs ne doivent pas oublier que c'est cette année qu'ils devront être munis chacun d'un brevet de capacité ; c'est pourquoi nous les invitons, dans l'intérêt de l'éducation

comme da  
donnés pa  
Ces cours  
bir l'exam  
d'une mar  
le public.

Les ins  
du Burea  
jours d'av  
du curé e  
la localité  
mois, et a  
moins dix-



comme dans leur propre intérêt de suivre les différents cours donnés par l'Association des Instituteurs du district de Québec. Ces cours ont pour but de mettre les instituteurs en état de subir l'examen voulu par la 50e clause de l'acte 9 Vict., Ch. 27, d'une manière honorable pour eux-mêmes et satisfaisante pour le public.

Les instituteurs doivent donner avis par écrit au Secrétaire du Bureau (C. Delagrave, écuyer, avocat.) au moins quinze jours d'avance; être munis d'un certificat de moralité signé du curé et d'au moins trois commissaires ou syndics d'école de la localité dans laquelle ils ont résidé durant les derniers six mois, et aussi d'un certificat de leur âge qui doit être d'au moins dix-huit ans.



QUES

lx, Vice-  
E. Juneau

nateurs se  
de MARS,

tte année  
capacité;  
éducation

## AGRICULTURE.

L'agriculture *doit* être la principale base de la prospérité canadienne : quelque autre plan qu'on projette ou qu'on exécute, il n'assurera pas à ce pays un état prospère. C'est, quant à ce qui regarde le Canada, un fait simple et clair, que toute la philosophie et toute l'économie politique du monde ne pourront réfuter, vu notre position et les circonstances particulières où nous nous trouvons, que, quelque soit le degré de prospérité auquel le pays puisse atteindre, il doit le tenir, en première instance, des productions de son sol. C'est de cette source que les moyens de vie et d'action doivent être tirés pour toute autre affaire, occupation ou profession, où puissent être employées les différentes classes de la population canadienne. C'est cette conviction fondée, comme nous en sommes persuadé, sur des raisons suffisantes, qui nous a induit, pendant un quart de siècle, à plaider la cause de l'agriculture, et à soutenir, dans la vue de son perfectionnement, la nécessité de donner aux agriculteurs l'encouragement et l'instruction convenables. Nous ne voulons pas dire que la population entière devrait s'adonner ou se borner

l'agricultu  
l'agricultu  
à sa grand  
cette prov  
le commer  
cessaires à  
mais le su  
manufactu  
culture.  
manufactu  
si l'agricu  
d'abondan  
et harmon  
commence  
du sol qu'  
pour être  
C'est une  
n'a jamais  
et c'est d  
doit être p  
les autres  
source de  
mais pour  
l'agricultu  
sera mieu  
tainemer  
qu'une é  
qui doive  
portante  
pays doit  
produisan

l'agriculture : tout ce que nous désirons, c'est que l'agriculture obtienne une attention proportionnée à sa grande importance pour chaque habitant de cette province. Nous concevons parfaitement que le commerce, l'industrie, les manufactures sont nécessaires à la prospérité des habitans du Canada ; mais le succès du commerce, de l'industrie, et des manufactures dépend de l'état florissant de l'agriculture. Le commerce languira, l'industrie et les manufactures ne trouveront pas de consommateurs, si l'agriculture ne prospère pas et ne donne pas d'abondants produits. Tout pourra aller avec aise et harmonie, si nous commençons par où il faut commencer, et obtenons nos premières ressources du sol qu'un Créateur bien-faisant nous a départi pour être fécondé par notre travail et notre industrie. C'est une source certaine qui ne manque jamais et n'a jamais manqué depuis la création de l'homme, et c'est d'après cette circonstance que l'agriculture doit être placée la première et passer avant toutes les autres occupations et professions, et doit être une source de prospérité, non-seulement pour ce pays, mais pour tous les autres. Quand l'enseignement de l'agriculture deviendra général et à la mode, ce sujet sera mieux compris et mieux apprécié. Il est certainement temps, au milieu du dix-neuvième siècle, qu'une éducation convenable soit procurée à ceux qui doivent être employés à l'occupation la plus importante et la plus utile qu'il y ait au monde. Tout pays doit créer ses propres moyens de dépense, en produisant ce dont il a besoin, ou les fonds nécessaires

pour acheter ce qui lui manque. Le Canada ne peut être un pays manufacturier, au-delà de ce qui peut être fabriqué pour subvenir à quelques-uns des besoins de sa population. C'est donc sur les produits de son sol qu'il doit compter principalement, présentement et toujours. Les autres moyens qu'il pourra se procurer, il faudra qu'il les achète par un équivalent, et d'où lui viendra cet équivalent, si ce n'est de son sol ? Il nous sera utile de comprendre notre vraie position, afin que nous cherchions notre prospérité là seulement où elle se peut trouver. Améliorons notre agriculture, augmentons-en les produits autant que possible, quant à la quantité et à la valeur, encourageons la manufacture la plus simple et la plus utile de nos produits bruts pour nos propres besoins, exportons tous les produits qui peuvent être exportés avantageusement, et si tout cela n'assure pas la prospérité du Canada, rien autre ne l'assurera. L'amélioration de nos communications par eau et l'extension de nos chemins de fer iront de pair avec l'amélioration de l'agriculture : elles agiront réciproquement l'une sur l'autre pour l'avantage commun. Il faut qu'il y ait de meilleurs temps en réserve pour le Canada. Un si beau pays, possédant le meilleur des sols, un climat favorable, les moyens de communication par eau les plus étendus qu'il y ait au monde, peut-être, et mille autres avantages, ne peut manquer de devenir grand et florissant, quand ses habitans s'évertueront tout de bon pour le rendre tel, et adopteront les meilleurs moyens d'y réussir. Ne laissons pas éblouir par d'autres spéculations. La

seule espérance dans la prospérité agricole et industrielle est dans les classes qui nous informent de nos besoins et de nos conseils, en nous gouvernant et en nous habitant. La lecture pourra manie pratique et l'esprit des

EDUCATION  
 depuis longtemps  
 procurer un  
 augmentent les  
 qu'il ne ser  
 itation à la j  
 vant qu'il  
 Mais, en at  
 donner cette  
 introduit d  
 convenable  
 être que no  
 rapport à la  
 conviendrait  
 d'étudier



da ne peut seule espérance du pays, nous le répétons, se trouve  
 qui peut dans la prospérité de son agriculture, dans une pros-  
 ns des be érité agricole capable de faire fleurir le commerce,  
 s produits industrie et les manufactures, et prospérer toutes les  
 t, présent classes qui en vivent.

qu'il pourra Nous invitons strictement les agriculteurs cana-  
 un équiva diens de nos campagnes, a ne pas oublier les sages  
 e n'est de conseils, en agriculture, qu'il a plût à son Excellence  
 notre vraie e gouverneur-général, de faire adresser à tous les  
 ospérité la habitants des campagnes sous forme de pamphlet.

rons notre La lecture en famille de ce précieux opuscule, ne  
 autant que pourra manquer d'avoir d'heureux résultats dans la  
 encourage pratique et de répandre une influence salutaire dans  
 plus utile esprit des jeunes gens qui le liront.

soins, ex-  
 e exportés

---

EDUCATION AGRICOLE.— Nous nous efforçons  
 depuis longtemps de faire comprendre la nécessité de  
 L'am-procurer une éducation agricole aux enfants qui fré-  
 quentent les écoles de la campagne. Nous savons  
 qu'il ne serait guère possible de procurer cette édu-  
 cation à la jeunesse immédiatement et généralement,  
 avant qu'il y eût des instituteurs en état de la donner.  
 Mais, en attendant qu'il y eût des maîtres capables de  
 donner cette éducation, qui empêcherait qu'il ne fût  
 introduit dans nos écoles de campagne des livres  
 convenables sur l'agriculture ? Nous n'hésitons pas à  
 dire que nous pourrions citer plusieurs livres ayant  
 rapport à la science et à l'art de l'agriculture, qu'il  
 conviendrait autant aux enfants des cultivateurs de lire  
 d'étudier, que la plupart des livres qu'on leur met

présentement entre les mains. Nous ne pouvons comprendre par quel motif on excluerait des écoles de campagne les livres qui sont les plus adaptés à l'usage des enfans qui les fréquentent. Il y a beaucoup moins à appréhender des ouvrages d'agriculture pour la délicatesse des enfans, que de la plupart des livres d'école qui nous sont tombés sous les yeux. Il paraît être grandement absurde que dans les écoles de campagne, instituées presque exclusivement pour des enfans d'agriculteurs, ces enfans n'aient jamais l'occasion de lire ou d'entendre une seule phrase qui ait quelque rapport à l'état de leurs pères, qui doit être le leur par la suite. Toute la tendance de ce qu'ils lisent et de ce qu'ils apprennent est dans une direction tout autre que les champs de leurs pères, et leur judicieuse culture : de sorte que, journellement on les voit revenir de ces écoles à la maison paternelle moins disposés et moins aptes à devenir d'industriels et habiles cultivateurs du sol, et moins attachés à la vie champêtre. Le sujet est d'une plus grande importance pour la prospérité du Canada qu'on ne se l'imaginé généralement. Dans le fait, on peut dire que de l'éducation plus ou moins judicieuse donnée aux enfans des cultivateurs dépend en grande partie le bien-être ou le mal-être du pays. Nous ne disons pas qu'il ne doit pas être permis à un des fils d'un agriculteur de se livrer à une profession autre que la culture du sol ; mais nous disons que l'éducation et la lecture des fils de cultivateurs ne doivent pas être de nature à les détourner de l'agriculture, et à rejeter cet état pour embrasser d'autres professions. Qu

sur lecture  
 eur est la  
 uisse exer  
 e soutien  
 ulture. L  
 evrait se ra  
 es champs  
 e leur inc  
 ut de l'édu  
 aduire à a  
 mais de les  
 sion avec  
 eux-même  
 cultivateur  
 plus d'arge  
 rat dans le  
 Ce sont ce  
 gens les ph  
 d'avantage  
 gens sont  
 rang élev  
 l'espèce d  
 reçoivent,  
 ou l'agric  
 trouver ce  
 ce serait l  
 qui serait  
 acquérir d  
 société ca  
 Jusqu'à c  
 système,

pouvons  
 des école  
 adaptés  
 y a beau  
 agricultur  
 plupart de  
 les yeux  
 les école  
 ment pou  
 ent jamai  
 phrase qu  
 , qui do  
 nce de c  
 dans un  
 s pères, e  
 rnellement  
 paternelle  
 industrieu  
 tachés à l  
 nde impor  
 ne se l'ima  
 dire que d  
 onnée au  
 e partie l  
 ne dison  
 es fils d'u  
 ure que l  
 ducation e  
 ent pas être  
 et à rejette  
 ons. Qu

sur lecture leur apprenne que la profession du cultiva-  
 eur est la plus utile et la plus honorable que l'homme  
 puisse exercer, et que toutes les autres professions ne  
 e soutiennent qu'au moyen des produits de l'agri-  
 culture. L'éducation des enfants de la campagne  
 devrait se rattacher, autant que possible, à la culture  
 es champs et des jardins. On ne devrait pas cesser  
 e leur inculquer et de leur faire comprendre que le  
 out de l'éducation qu'on leur donne n'est pas de les  
 aduire à abandonner l'occupation de leur parents,  
 mais de les mettre en état d'exercer la même profes-  
 sion avec plus de succès et plus de satisfactions pour  
 eux-mêmes. Il est fort à regretter que des fils de  
 cultivateurs s'imaginent qu'il y a moins à travailler,  
 plus d'argent à gagner, et plus de joissances et d'appa-  
 rat dans les autres occupations que dans l'agriculture.  
 Ce sont ces idées qui ôtent à la campagne les jeunes  
 gens les plus capables, et privent ainsi l'agriculture  
 d'avantages qui devraient lui appartenir. Si les jeunes  
 gens sont encouragés à courir après la fortune ou un  
 rang élevé, comme ils le sont généralement par  
 l'espèce de lecture qu'ils font et l'éducation qu'ils  
 reçoivent, aux écoles, ce n'est pas vers la campagne  
 ou l'agriculture que se portent leurs regards pour  
 trouver cette fortune ou ce rang élevé. Peut-être que  
 ce serait la dernière des affaires ou des occupations  
 qui serait recommandée à un jeune homme pour  
 acquérir des richesses ou un poste élevé dans la  
 société canadienne, par la plupart des maîtres d'école.  
 Jusqu'à ce qu'il y ait un changement total dans ce  
 système, nous désespéreront de voir dans notre éco-



nomie rurale une amélioration importante et permanente. Nous ne pouvons concevoir pourquoi on a persévéré si longtemps dans un enseignement si défectueux et si peu convenable, et nous espérons que le sujet obtiendra l'attention qu'il mérite; et que si un meilleur système est possible, il n'y aura pas d'obstacles pour empêcher qu'il ne soit adopté immédiatement. Si les amis et fauteurs du présent système désirent qu'il soit continué, ils sont au moins tenus de faire voir qu'il est convenable, et le mieux adapté à la population agricole, et jusqu'à ce qu'ils l'aient fait, nous soutiendrons notre proposition, savoir, que ce système est loin d'être le meilleur possible. Peut-être nous dira-t-on qu'il est au pouvoir des habitans de faire les changemens qu'il croiront les plus convenables et les plus utiles, et cela peut être vrai. Mais vu l'état de notre population, il est nécessaire qu'il y ait quelque principe général d'établissement pour le gouvernement des écoles de campagne, et qu'il y ait, au moins dans chaque comté, une école-modèle qui puisse nous donner des instituteurs capables de conduire les autres écoles sur le même plan. L'enseignement et l'éducation des enfans de la campagne est un sujet qui ne doit pas être traité à la légère ou avec indifférence, mais qui exige, à n'en pas douter, la considération, l'attention la plus sérieuse et l'action la plus énergique. Chaque habitant du Canada est intéressé à la chose. Nous ne proposons aucune mesure où la religion ou la politique serait intéressée; nous n'avons pas même la présomption de nous mêler de l'éducation de quelque classe

que ce soit  
celle-ci, p  
drions qu'  
éducation  
heureux c  
même tem  
le gouvern  
leur propr  
serions les  
teurs reçu  
rions qu'  
dédain ni  
plus utile  
homme, a  
que chose  
de toutes  
de l'écon  
choisir un  
de le faire  
gens ains  
ceux qui  
ture, au s  
des fils d  
collège, t  
Il faut qu  
place pou  
ne tendar  
Nul hom  
ne pourra  
que comu  
n'avons c



et perma- que ce soit, à l'exception de la classe agricole. Pour  
 quoi on a celle-ci, pour les enfans de la campagne, nous vou-  
 rions qu'il fût pourvu aux moyens de leur donner une  
 éducation propre à en faire des cultivateurs habiles et  
 heureux dans leurs entreprises, et à les rendre en  
 même temps capables de s'acquitter des fonctions que  
 le gouvernement jugerait à propos d'exiger d'eux, à  
 leur propre honneur et à l'avantage du pays. Nous  
 serions les derniers à ne pas vouloir que les cultiva-  
 teurs reçussent une bonne éducation: nous désire-  
 rions qu'ils fussent assez instruits pour n'avoir ni  
 dédain ni répugnance pour la plus honorable et la  
 plus utile profession qu'il y ait au monde. Si un jeune  
 homme, après avoir eu l'occasion de connaître quel-  
 que chose de la science et de l'art de l'agriculture, et  
 de toutes les jouissances qui se rattachent à la pratique  
 de l'économie rurale bien entendue, se sent disposé à  
 choisir une autre occupation, que rien ne l'empêche  
 de le faire. L'agriculture peut se passer de jeunes  
 gens ainsi disposés. On voit rarement les fils de  
 ceux qui ne sont pas cultivateur, embrasser l'agricul-  
 ture, au sortir de l'école, mais on voit tous les jours  
 des fils de fermiers préférer, en quittant l'école ou le  
 collège, toute autre profession à celle de l'agriculture.  
 Il faut qu'il y ait quelque chose hors de sens ou de  
 place pour conduire à ces résultats, qui certainement  
 ne tendent pas à avancer la prospérité du Canada.  
 Nul homme, quelque soient ses talens ou son rang,  
 ne pourrait s'employer plus utilement pour ce pays,  
 que comme agriculteur résidant à la campagne. Nous  
 n'avons d'autre but, en mettant aujourd'hui ce sujet

sous les yeux du public, que d'en induire d'autre  
-lui donner la considération qu'il mérite. Nous ne  
remplirions pas notre devoir, si nous ne signalions par  
ce qui paraît avoir une grande et pernicieuse influence  
sur l'état de l'agriculture, et si nous ne suggérions par  
les mesures que nous regardons comme propre  
à déduire cette influence pernicieuse, et à faire que  
notre système d'enseignement fonctionne effective-  
ment pour l'avancement et la prospérité de l'écono-  
mie rurale.

F.



## Connaissances Utiles.

*Mesdames, écrivez votre nom en fleurs.*—Voici un  
nouveau genre d'ornemens pour les jardins de fleurs  
Prenez les graines d'aucune sortes de fleurs à courtes  
tiges, ou de mousse, ou de treffle, et semez les dans  
le sillon que vous aurez tracé, soit avec votre main ou  
avec un petit bois. Quelque temps après vous aurez  
la satisfaction de voir croître les fleurs qui repré-  
senteront ou votre nom ou celui de votre plus chère  
amie que vous aurez fait choix.

*Pouding au Pain.*—Pour faire un pouding au  
pain, il faut rompre le pain par morceau et le laisser

tremper d  
après qu  
fleur po  
le ferez c  
aurez un

*Poudin*  
grandes c  
trois œufs  
chauffer  
lant, met  
farine de  
trois minu  
que vous  
ra choisir  
ne dites p

*Pain*  
farine de  
la pâte a  
beurre ou  
le, et fait  
en aurez  
n'aimez  
faim.

*Mani*  
la meille  
de le bie  
tières étr  
et ce lav  
toutes le

d'autre  
 Nous ne  
 nations pa  
 e influenc  
 gérations pa  
 e propre  
 faire qu  
 e effective  
 de l'écono

trempé dans le lait pendant deux ou trois heures, après quoi vous y ajouterez des œufs et un peu de fleur pour y donner de la consistance, et vous le ferez cuir pendant environ une heure. Alors vous aurez un excellent met à manger.— Essayez-le.

*Pouding de farine de Blé-d'Inde.*—Prenez six grandes cueillérées de farine de Blé-d'Inde, ajoutez-y trois œufs et battez le tout ensemble. Ensuite faite chauffer une pinte de lait frais presque à l'état bouillant, mettez y un peu de sel, quelques pincées de farine de Blé-d'Inde, et faites bouillir cela pendant trois minutes, après quoi vous y ajouterez les épices que vous aimez, et préparerez la sauce qu'il vous plaira choisir pour manger cet excellent dessert. Si vous ne dites point que c'est bon, nous serons trompés.

*Pain de Farine de Blé-d'Inde.*—Détrempez la farine de Blé-d'Inde avec du lait froid et travaillez la pâte avec votre main, vous y mettrez un peu de beurre ou de saindoux pour racoursir la pâte ; salez le, et faites le cuir dans une *casserole*, et quand vous en aurez mangé, vous direz si c'est bon. Si vous n'aimez point cela, c'est que vous n'aviez point faim.

*Manière de faire le beurre.*—Dans notre opinion, la meilleure manière de faire du bon beurre frais, est de le bien laver dans de l'eau froide. Toutes les matières étrangères ou huileuses du beurre se séparent, et ce lavage rends le beurre entièrement exempt de toutes les particules de lait ou autres matières qu'il



contient, sans affecter le moins possible le goût du beurre. Il existe, nous le savons, des préjugés relativement au lavage du beurre, mais des expériences faites par de savants agredômes tant en Europe que chez nos voisins, les Américains, paraissent aujourd'hui les faire disparaître.

*Emploi de l'Ortie.*—Il y a beaucoup de plantes qui se perdent et qui sont réputées à tort inutiles; l'Ortie est de ce nombre dans beaucoup de localités. On peut cependant s'en servir avec avantage: quand une futaille, cuves ou autres vaisseaux est en perte de son contenu, il suffit, pour intercepter l'épanchement, de frotter les parties jalées avec quelques poignées d'orties vertes, dont le jus s'introduit probablement dans les gerçures du bois et s'y coagule.—C'est à tort qu'on bannit cette plante des cultures, car l'expérience a démontré qu'elle fournit une excellente et abondante nourriture aux vaches à lait. Les précautions qu'imposent ses piqûres sont trop faciles à prendre pour que ce petit inconvénient paraisse un motif suffisant de ne point tirer parti de cette plante, qui produit beaucoup et ne demande presque pas de culture.

*Emploi des feuilles de géranium pour guérir les coupures.*—Les feuilles de tous les géraniums ont l'avantage de guérir promptement les coupures, les écorchures et autres plaies de ce genre. On prend une ou plusieurs feuilles de géranium que l'on écrase un peu sur un linge; on l'applique ensuite sur la plaie, et il arrive souvent qu'une seule feuille suffit pour la guérison; elle s'attache fortement à la peau

environnante  
et cicatrise

*Manière*  
paigne, fin  
ensemble  
Il sera a  
celui que

PANSEME  
connu qu'un  
tion, il est  
animaux qu  
saut pour c  
que possible

Un culti  
brosse tous l  
une éponge  
corps. S'il  
tion qui dé  
animaux au  
ment d'enl  
balayer et d  
besoins des

MOYEN D  
bat le beur  
à 15 goutte  
avoir bien  
dant une h  
fraîche.

Le chlor  
santé, il n'  
dose; mai  
par deux l

Le beur  
toute la do



le goût de l'air environnante, elle aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps.

*Manière de faire le Mastic*.—Melez du Blanc d'Espagne, fin, avec de l'huile de lin, et broyez le tout ensemble jusqu'à ce qu'il vienne comme du mastic. Il sera a meilleur marché et beaucoup supérieur à celui que vous achetez communément.

**PANSEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES.**—Puisqu'il est reconnu qu'une partie de la digestion se fait par la transformation, il est nécessaire, pour maintenir en état de santé les animaux qu'on nourrit, de faciliter cette transpiration. Il faut pour cela entretenir leur peau dans un état aussi complet que possible de netteté, de propreté, et partant de souplesse.

Un cultivateur qui comprend bien ce principe étirille et brosse tous les jours ses bêtes à cornes, après avoir enlevé avec une éponge et de l'eau les ordures qui se sont attachées à leur corps. S'il les y laissait fixées, elles produiraient une irritation qui dégénère quelquefois en ulcères, et qui fatiguerait ses animaux aussi bien à l'écurie qu'au travail.—Il a soin également d'enlever tous les matins le fumier des étables, de les balayer et de les nettoyer, car la propreté est un des premiers besoins des bestiaux, et surtout de ceux qu'on engraisse.

**MOYEN D'ENLEVER AU BEURRE SA RANCIDITE.**—D'abord on bat le beurre dans une quantité suffisante d'eau contenant 12 à 15 gouttes de chlorure de chaux par livre de beurre. Après avoir bien battu le mélange on peut le laisser en repos pendant une heure ou deux, puis on le bat de nouveau dans l'eau fraîche.

Le chlorure de chaux n'ayant rien qui puisse nuire à la santé, il n'y aurait pas d'inconvénient à en augmenter la dose ; mais l'expérience a fait connaître que 25 ou 30 gouttes par deux livres de beurre étaient suffisantes.

Le beurre le plus rance recouvre par cette manipulation toute la douceur qu'il pouvait avoir lorsqu'il était frais.

Le même moyen est efficace pour enlever au beurre le goût ou l'odeur désagréable qu'on lui trouve, même lorsqu'il est frais.

Nous avons extrait cet article de la Gazette des Attakapas. Le moyen, dont il est ici question, nous paraît si bien remplir le but auquel il est destiné que nous n'hésitons nullement à le propager et à le recommander comme chose utile.



**V**

**QU**

Aucune  
souvenirs  
bec et ses  
le voyage  
pagnes si  
l'on appe  
que l'on  
combat e  
de celui d  
avec les  
sous nos r  
autre à  
troisième  
tembre s  
plaines l  
les inter  
bombard  
siéges.

## FRAGMENTS

pour les

**Veillees en Familles.**


---

**QUEBEC ET SES ENVIRONS.**

LE 28 AVRIL, 1760.

Aucune ville de l'Amérique n'est plus riche en souvenirs que l'ancienne capitale du Canada, Québec et ses environs ; c'est une terre classique pour le voyageur. Il est à peine un point de ces campagnes si calmes, si champêtres, si pittoresques que l'on aperçoit de nos murailles, de quelque côté que l'on se tourne, qui n'ait été signalé par un combat et teint du sang canadien et encore plus de celui de l'ennemi. Dans nos anciennes guerres avec les anglais quatre batailles ont été livrées sous nos murs : l'une à la Canardière en 1690 ; une autre à Montmorency le 31 juillet, 1759 ; une troisième sur les plaines d'Abraham le 13 septembre suivant, et une quatrième dans les mêmes plaines le 28 avril 1760. La ville elle même dans les intervalles de ces trois dernières batailles fut bombardée, détruite au deux tiers et soutint deux sièges.

Les souvenirs historiques sont, comme chacun sait, d'édification ou de destruction ; ils rappellent des œuvres de guerres ; les dernières sont celles qui nous captivent le plus ; l'homme est ainsi fait et la vie est d'ailleurs si rempli d'événements tragiques jusqu'à la mort qui est le dernier, que son imagination aime volontiers à revenir sur ces images.

Chaque jour ajoute quelque chose à l'intérêt de notre ville. Hier c'était des débris d'un des vaisseaux de l'illustre navigateur qui découvrit le Canada, que l'on trouvait enfoui dans le lit de la rivière St. Charles, (1), aujourd'hui ce sont les restes des braves morts en combattant pour leur patrie qui viennent se révéler à nous pour fixer un point historique embrouillé par la confusion et la négligence des chroniqueurs.

Le lieu de la bataille du 28 avril ne nous était pas exactement connu, les uns le mettait à Ste. Foy, les autres à Sillery. Les canadiens ignoraient où leurs ancêtres avaient si glorieusement combattu pour l'indépendance nationale de leur pays ; c'était un oubli, il faut l'avouer, qui dénotait un patriotisme assez peu soucieux à l'endroit d'une chose sur laquelle tous les peuples sont ordinairement très sensibles ; mais M. Garneau vient de

(1) Ce vaisseau dont il est parlé est la **PETITE HERMINE**, qui entra dans la rivière St. Charles, le 18 Septembre, 1535, et qui fut abandonné le 14 de Mai de l'année suivante, par l'intrepide et célèbre navigateur **JACQUES QUARTIER**.



e chacun réparer les torts de l'indifférence à ce sujet, et si  
 rappellent l'anglais se promènent aujourd'hui avec un juste  
 ont celles orgueil au pied de la colonne de Wolfe dans les  
 ainsi fait plaines d'Abraham, le Canadien pourra aussi lui  
 ments tra- désormais trouver dans ces champs célèbres des  
 r, que son souvenirs aussi glorieux pour son courage et bien  
 r sur ces propre à nourrir dans son cœur le culte du passé.

L'intérêt de qui fut depuis maréchal de France, qui comman-  
 n des vais- dait les français le 28 avril, désignent clairement  
 rit le Ca- le champs de bataille. L'authenticité de ce ma-  
 t de la ri- nuscrit qui appartient à M. J. Viger, de Montréal,  
 e sont les est confirmée par la dépêche que le général fran-  
 pour leur çais écrivait au ministre à Paris après la victoire ;  
 r fixer un la relation qu'il y fait de l'engagement est presque  
 sion et la mot pour mot la même dans les deux documents.  
 nous était L'aile droite de son armée s'étendait jusqu'à une  
 Ste. Foy, redoute près d'un bois claire en avant de l'anse du  
 oraient où Foulon ; c'est le petit bois de pin qui joint l'hip-  
 combattu podrome derrière la maison de Marchemont. La  
 oays ; c'é- gauche était appuyée à la maison de Dumont, où  
 it un pa- l y avait un moulin à vent. M. Garneau s'est as-  
 oit d'une- suré que la terre de Dumont appartient mainte-  
 ordinaire- nant à la famille Tourangeau ; elle est située entre  
 vient de celles de MM. Leaycraft et Brown, au nord du  
 chemin de Ste. Foy à une demie lieu des remparts  
 de la ville.

Les troupes anglaises retraits de l'église de  
 Ste. Foy et du Cap-Rouge le 27 avril, s'arrêtèrent  
 cette maison vers le soir, escarmouchèrent avec  
 l'avant garde française et l'abandonnèrent dans la

nuit. Au point du jour le 28 cinq compagnie de grenadiers de cette avant garde en prirent possession. Le général Murray étant sorti de Québec avec toute l'armée dont il pouvait disposer, se hâta d'attaquer cette avant-garde avant que le gros de l'armée française l'eut rejointe, et après un combat obstiné la maison fut reprise. Deux brigades françaises arrivant sur ces entrefaites, marchèrent au secours des grenadiers qui s'emparèrent pour la deuxième fois de la maison et du moulin malgré le feu le plus meurtrier des mousquetterie, de boulets et de mitraille, et s'y maintinrent jusqu'à la fin de l'action. Le 15<sup>e</sup>, le 48<sup>e</sup> et le 2<sup>d</sup> bataillon du 60<sup>e</sup> régiment anglais attaquaient cette position avec l'infanterie légère du major Dalling et plus de 15 bouches à feu. Les grenadiers français y périrent presque tous.

La victoire fut décidée par une charge à la bayonnette de l'aile droite des français ordonnée par le général Levis.

Il ne reste maintenant de la maison de Dumont que les fondations en partie recouvertes de gazon. A quelques pieds au sud se trouve le chemin de Ste. Foy, et à l'ouest un ruisseau le long de la terre de M. Brown. Le côté du ruisseau s'étant dégradé laisse presque à nu une partie d'une fosse remplie d'ossements humains parmi lesquels on a trouvé des débris d'armes. Sur cette fosse s'élève un majestueux peuplier planté déjà depuis longtemps par des gens qui ignoraient probablement ce qu'il y avait dessous et qui sert à présent comme de mo-

ument au  
on ombra  
Dans cet  
environ 4  
Plus de de  
es deux c  
iens suiva  
uscrit dor  
ière livre  
n Canada  
avant de s  
Mainten  
ement l'ob  
le transpo  
es braves,  
mort, qui  
ure. No  
Général o  
morts apr  
paix; car  
portés la  
(2) Suiva  
ans l'autor  
morts dans l'  
auraient été  
eau a tron  
ette garnis  
es officiers e  
714 le 24 a  
alité de pr  
our; Kno  
our.

compagnie de monument aux restes des guerriers qui reposent sous  
 ont possédé son ombrage.

De Québec Dans cette bataille d'Abraham les Anglais étaient  
 r, se hâta environ 4000 hommes (2) et les français 5000.  
 le gros de Plus de deux cents hommes furent tués et blessés  
 on combat des deux côtés, dont 103 officiers français et cana-  
 brigades diens suivant une liste nominative attachée au ma-  
 archèrent uscrit dont on a parlé plus haut ; elle fut la der-  
 rent pour nière livrée dans cette guerre, et pour la France  
 in malgré n Canada comme le dernier éclat que jette un feu  
 e, de bou-avant de s'éteindre.

jusqu'à la Maintenant nous ajouterons et c'est là principa-  
 bataillon ement l'objet de cet écrit, ne conviendrait-il pas  
 e position le transporter dans un lieu saint les ossements de  
 g et plus es braves, ennemis dans la vie mais amis dans la  
 français y mort, qui gisent maintenant sur la terre sans sépul-  
 à la ba- ture. Nous indiquerions le cimetière de l'Hôpital-  
 onnée par Général où tant de leurs compagnons d'armes,  
 morts après eux de leurs blessures, reposent en  
 paix ; car c'est dans cette maison que furent trans-  
 Dumont portés la plupart des blessés du 28 avril, comme

de gazon.  
 chemin de (2) Suivant Mante et Knox la garnison de Québec était  
 de la terre dans l'automne de 7300 hommes ; près de 1000 seraient  
 nt dégradés morts dans l'hiver, et 2000 environ malades et convalescens ;  
 se remplie auraient été incapables de servir ; mais il paraît que M. Gar-  
 a trouvé beau a trouvé des pièces dans les archives qui porteraient  
 cette garnison à 8204 hommes le 24 décembre sans compter  
 es officiers et les revenus au nombre d'une centaine ; et à  
 ve un ma- 714 le 24 avril, ce qui serait dans les quatre mois une mor-  
 temps par talité de près de 500 hommes ou de plus de 4 hommes par  
 ce qu'il y our ; Knox dit qu'en février il en mourait 2 ou 3 par  
 me de mo- jour.



nous l'apprend une lettre écrite à une communauté du même ordre en France, et dont l'extrait suivant achève de peindre le drame de cette journée.

“ Après le gain de la bataille, il nous envoya un officier, avec une garde française, sans que cela nous délivrât de l'Angloise (il y avait à bord 200 malades anglois à l'hôpital). Il fallut encore trouver à la loger. Mais ce n'était là que le prélude de ce qu'il nous allait arriver. Il faudrait une autre plume que la mienne pour peindre les horreurs que nous eûmes à voir et à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport des blessés, les cris des mourants et la douleur des intéressés. Il faut dans ces moments une force au-dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir.

“ Après avoir dressé plus de cinq cents lits que nous avions eus des magasins du Roi, il en restait encore autant à placer. Nos granges et nos étables étaient remplies de ces pauvres malheureux. Il nous aurait été, aussi, difficile d'en trouver le temps. Nous avions dans nos infirmerie soixante et douze officiers, dont il mourut trente trois. On ne voyait que bras et jambes. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manqua; nous fûmes obligées de donner nos draps et nos chemises. Ce n'est point qu'on n'ait pris des précautions pour en apporter de Montréal; mais le vaisseau qui l'apportait fut pris (en se battant et défendant bien) par les anglois qui le guettaient.

“ Il n'  
la prem  
des Hos  
emparé  
selines  
sés qui  
nous.  
ciers q  
dont il  
sieurs c  
pour le

Du hau  
phère es  
clocher d  
pleins de  
gueilleuse  
murailles  
de l'étran  
capitale,  
qui l'envi  
temple a



“ Il n'en était pas de cette bataille comme de la première ; nous ne pouvions espérer de secours des Hospitalières de Québec—les anglois s'étant emparés de leur Maison, ainsi que celles des Urselines et des particuliers, pour loger leurs blessés qui étaient encore en plus grand nombre que nous. Il nous vint encore une vingtaine d'officiers qu'ils n'eurent pas le temps d'enlever, et dont il fallut aussi se charger ; en outre, plusieurs officiers des leurs nous avaient été envoyés pour les loger.”



### LA FLEUR DES BOIS.

Du haut des remparts de Québec, quand l'atmosphère est claire on distingue facilement l'antique clocher de l'église de Lorette. Les riants tableaux pleins de vie et de charmes que déploie la nature orgueilleuse avec tant de magnificence, en dehors des murailles de la ville, attire l'œil curieux et observateur de l'étranger, qui dans la belle saison visite l'ancienne capitale, et l'invitent à parcourir les riches campagnes qui l'entourent. Va-t-il à Montmorency, il y contemple avec étonnement ces chûtes majestueuses qui

tombent avec force sur le roc, qui semble leur résister mugissant au loin, et dont les colonnes d'eau vive, où se joue en mille façons la lumière du soleil, rejaillissent en bouillons pleins d'écume, et reproduisent une variété d'arcs-en-ciel plus brillants les uns que les autres. Traverse-t-il les plaines d'Abraham, des tours spacieuses solidement construites pour la défense de la ville en cas de siège, attestent le génie militaire et les faits glorieux qui s'y sont passés et sont consignés dans l'histoire ; il y remarque un fond de tristesse qui touchent son cœur et lui dit que ces plaines à jamais mémorables par la victoire de Wolfe et l'héroïsme de Montcalm, portent encore le deuil de ces braves généraux. Continue-t-il sa route jusqu'à Ste Foy, il admire les trésors qu'une végétation féconde et luxuriante déploie de tous côtés à ses yeux : les près fleuris d'où s'exhale un baume salubre qui éveille les sens ; les frais bocages si propres à la méditation, et pleins d'attraits pour l'homme mélancolique, qui cherche la solitude ; les fontaines limpides bordées de verts gazons où bondit l'agneau qui s'éloigne du bercail, et ses joyeux côteaux, couverts d'abondantes moissons arrosées des sueurs du paysan qui se livre au travail avec cette gaîté de cœur qui tient au caractère national, heureux dans sa condition et paisible au sein de sa famille.

Ces scènes ravissantes donnent à son âme de douces émotions, il observe, il réfléchit, il médite, il aime le sol hospitalier sur lequel il marche, cependant quelque chose lui manque, il avoue qu'il ne peut être satisfait

il ne va p  
qui arrose  
Là il n  
Lécore la  
luxe et la  
divés avec  
l'homme c  
pénétrer le  
les mœurs  
dans ses e  
PLICITÉ qu  
y frappe  
tume biza  
pour le re  
s'y trouve  
mieux ju  
cette peu  
guerres d  
les année  
paraître, c  
la noce, s  
de sa visi  
et être ad  
Parmi  
forêts de  
était la p  
ne conna  
cruauté,  
les bords  
elle semb  
tions loin

eur résiste  
au vive, o  
eil, rejaillie  
duisent un  
uns que le  
raham, de  
r la défens  
nie militair  
sont consi  
fond de tris  
ces plaines  
de Wolfe e  
le deuil d  
oute jusqu  
végétation fé  
à ses yeux  
salutaire qu  
s à la médi  
mélancoli  
es limpide  
au qui s'é  
x, couvert  
s du paysan  
de cœur qu  
sa condition

il ne va pas se mirer dans le cristal des ondes pures  
qui arrosent le modeste hameau de Lorette.

Là il n'y voit point le beau de l'architecture qui  
lécore la maison du riche dont la vie se passe dans le  
uxe et la grandeur, ni ces jardins de l'opulence cul-  
ivés avec art, parsemés de plantes odoriférantes où  
l'homme d'étude promène ses loisirs en cherchant à  
pénétrer les mystères de la nature, mais il y découvre  
es mœurs faciles du véritable sauvage représentées  
dans ses enfants et les vestiges de leur ancienne sim-  
PLICITÉ qu'ils conservent encore avec vénération, tout  
l'y frappe même la physionomie grotesque, et le cos-  
tume bizarre du Huron, qui sort de sa cabane enfumée  
pour le recevoir et l'appelle affectueusement son frère ;  
s'y trouve-t-il un jour de fête, c'est alors qu'il peut  
mieux juger du caractère particulier et des usages de  
cette peuplade aborigène, célèbre autrefois dans les  
guerres du Canada, aujourd'hui presque éteinte et que  
les années et les évènements feront entièrement dis-  
paraître, c'est alors aussi que Lorette parée comme à  
la noce, sourit gracieusement à l'étranger qui l'honore  
de sa visite et fait la coquette pour plaire d'avantage  
et être admirée.

Parmi les nations sauvages qui habitaient les vastes  
forêts de l'Amérique Septentrionale, celle des Iroquois  
était la plus féroce. Toujours altérée de sang, ils  
ne connaissent d'autre instinct que la fureur et la  
cruauté, cette horde farouche et errante, exerçait sur  
les bords du St.-Laurent un affreux brigandage dont  
elle semblait jouir en parfaite sécurité. Les habita-  
tions lointaines étaient pillées, le laboureur paisible

ne de douce  
e, il aime  
lant quelq  
être satisf



occupé aux travaux de son champ massacré, et fondant à  
souvent même profitant d'une nuit obscure qui leur dé de le r  
offrait toutes les chances de succès, ces barbares je cher. Co  
taient la consternation et l'effroi, au milieu d'un ours en la  
village sans défense qui devenait la proie des flammes de son hale  
Les autorités principales du pays ne sachant com et des frim  
ment se défaire d'un ennemi aussi dangereux, que luyait avec  
soldat ne pouvait atteindre en rase campagne, par chérie dé  
qu'il se cachait dans les bois aussitôt qu'il était pour n'avait pa  
suivit, firent tout en leur pouvoir pour s'attirer la entouré s  
confiance des Hurons qui avaient juré une haine im bonheur co  
placable aux Iroquois et les engagèrent à s'établir aux ses regard  
environs de Québec. Il s'en forma une bourgad ments de l  
chrétienne précisément à Lorette. Parmi les guer et de la re  
riers qui distinguaient cette nation, se trouvait un cœur pur  
vieux chef dont la bravoure et les dispositions loyale été prêché  
le faisaient regarder par le gouvernement comme un qui s'étaie  
puissant auxiliaire sur lequel il pouvait compter dans pays avait  
les circonstances difficiles et hasardeuses. Quoiqu' céleste.  
ses traits n'eussent rien de dur, son regard était décidé avait rapp  
et son maintien fier et imposant. L'influence qu' ence. S  
avait acquise sur la tribu dont il était le chef le plu dinaire, ét  
audacieux et le plus redoutable était telle, que sur le bord  
parole seul faisait loi dans le canton. Doux et hu en avait t  
main en temps de paix, aussitôt que le cri de guerre qui faisait  
se faisait entendre, il devenait aussi terrible qu'un lion ajoutait au  
furieux et rugissant qui se prépare à déchirer celui fleurs des  
qui l'a frappé.—Et ce vieux sauvage avait une fille qui venait  
qu'il aimait de tout son cœur, qui faisait sa joie et s part des o  
consolation. Combien de fois ne l'avait-il pas sou dessus de  
traite à la rage et à la brutalité de ses ennemis qu t séduisa



assassiné, et fondant à l'improviste sur son *wigwam* avaient déci-  
 dé de le mettre à mort lui et ce qu'il avait de plus  
 barbares chercher. Combien de fois n'avait-il pas prolongé ses  
 illicites d'un jour en la pressant contre son sein pour la réchauffer  
 des flammes de son haleine encore brûlante, au milieu des neiges  
 chantant comme des frimats, lors qu'après un combat sanglant, il  
 eux, que le fuyait avec les siens à travers la forêt. Cette fille  
 gne, parce qu'elle était dévouée toute entière à l'auteur de ses jours  
 était pour n'avait pas oublié les soins paternels dont il avait  
 s'attirer l'entouré son enfance. Attentive à sa volonté, son  
 e haine imbonheur consistait à lui plaire et à le rendre heureux,  
 'établir aux ses regards, ses caresses exprimaient les doux senti-  
 e bourgades ments de la piété filiale et ses actions fruits de l'amour  
 i les guerret de la reconnaissance prenaient leur source dans un  
 rouvait un cœur pur et généreux. Le christianisme qui avait  
 ions loyales été prêché aux sauvages par les missionnaires français  
 comme un qui s'étaient répandus dans les diverses sections du  
 compter dans pays avait éclairé son âme d'un rayon de lumière  
 Quoiqu'céleste. La prière lui était agréable et tout ce qui  
 était décidé avait rapport à la religion semblait embellir son exis-  
 uence qu'ence. Son principal amusement après le travail or-  
 hef le plus dinaire, était de se parer de fleurs qu'elle allait cueillir  
 lle, que sur le bord des ruisseaux ou à l'entrée des bois. Elle  
 doux et hu en avait toute la simplicité et toute la modestie, ce  
 i de guerre qui faisait que ses compagnes dans leur jeux innocens  
 e qu'un lion ajoutait au nom de Marie qu'elle portait déjà celui de  
 chérir cette fleurs des Bois. Souvent elle accompagnait son père  
 ait une fille qui venait à la ville pour y recevoir des ordres de la  
 sa joie et s part des officiers supérieurs. Elle y paraissait au-  
 il pas sous dessus de sa condition, tout le monde la trouvait jolie  
 ennemis qu t séduisante, on admirait sa dextérité à travailler

l'écorce, ses broderies en porc-épic, la propreté et la décence de ses vêtements. On cherchait à s'entretenir avec elle, à gagner son affection par des présents, par des témoignages d'amitié mais la flatterie n'avait aucun empire sur sa résolution et elle revenait à la cabane sans tache et sans remords comme elle en était sortie.

En 1691, l'Angleterre irritée de la défaite qu'avait essuyée, l'année précédente, devant Québec, son amiral Guillaume Phips qui avait promis à son gouvernement de se rendre maître de cette ville et d'y entrer victorieux, mais qui par un revers de fortune, avait presque entièrement perdu sa flotte, tant par le canon de la forteresse que par la tempête qui l'avait surprise dans le golfe en retraçant, voulut revendiquer l'honneur de son pavillon et s'arma de nouveau contre le Canada. Il se fit de grands préparatifs à la Nouvelle York et quelques troupes d'infanterie jointes à un parti considérable d'Agniers (tribu iroquoise) devait se diriger par terre sur Montréal. Le comte de Frontenac en fut averti, et un ordre général fut expédié aux sauvages de Lorette de se rendre à Montréal. En apprenant cette nouvelle, il y répondirent par un cri de guerre et se mirent en route. Marie suivit son père qui brûlait de se mesurer encore une fois avec les ennemis de sa nation.

A leur arrivée le gouverneur de la ville les incorpora à l'armée qui devait défendre la frontière et ils traversèrent à La Prairie de la Magdeleine pour en protéger le fort.

Le 11 août au matin, on entendit un grand bruit

aux environs  
virent leur  
brèche, il  
canon se  
efforts inc  
mais le fé  
si juste q  
d'abandon  
que les H  
bat s'enga  
village, av  
En apper  
drapeau f  
ils firent  
leurs enn  
trahison  
et la veng  
le tomaha  
mais les h  
bé, si le s  
Chambly  
que les A  
fut reven  
il fit rang  
un feu ro  
reuse qui  
mis se dé  
coup de  
fut la disp  
longtemps  
fut point t

prêté et la aux environs du fort, l'alarme fut donné et les français  
 à s'entre- virent leurs ennemis qui se disposaient à le battre en  
 présents, brèche, ils l'avaient entouré et plusieurs décharges de  
 ie n'avait canon se succédèrent. Les assaillants firent des  
 venait à la efforts incroyables pour s'emparer de cette position,  
 ne elle en mais le feu des français était si bien nourri et portait  
 e qu'avait si juste que les Anglais et leurs alliés furent obligés  
 ébec, son d'abandonner le terrain et de retraiter. Ce fut alors  
 on gouver- que les Hurons se mirent à leur poursuite. Le com-  
 d'y entrer bat s'engagea de nouveau à une certaine distance du  
 une, avait village, avec un courage et un acharnement incroyable.  
 r le canon En appercevant les Agniers, les fidèles défenseurs du  
 ait surprise drapeau français se jetèrent sur eux comme des tigres,  
 l'honneur ils firent des prodiges de valeur. La présence de  
 le Cana- leurs ennemis les plus invétérés, le souvenir de la  
 velle York trahison et des massacres réveillèrent en eux la haine  
 parti con- et la vengeance, on lutta corps à corps, le couteau et  
 t se diriger le *tomahawk* fesaient ruisseller le sang de tous côtés,  
 entenac en mais les hurons en moindre nombre auraient succombé,  
 aux sau- si le sieur de Varennes qui avait été envoyé à  
 En ap- Chambly pour la défense de cette place, ayant sçu  
 r un cri de que les Anglais avaient pris une autre direction ne  
 it son père fut revenu sur ses pas et ne leur eut donné du secours ;  
 s avec les il fit ranger sa troupe en ordre de bataille, commanda  
 un feu roulant et après une résistance assez vigou-  
 reuse qui montrait beaucoup de résolution, les enne-  
 mis se débandèrent, il se fit de part et d'autre beau-  
 coup de prisonniers. Ce qui alarma les Hurons, ce  
 fut la disparition de leur vieux chef. On chercha  
 longtemps son corps sur le champ de bataille, il n'y  
 fut point trouvé et on jugea qu'il était entre les mains



des Agniers qui avaient pris la fuite. Quand les français et leurs alliés rentrèrent dans le fort, ils étaient abattus et silencieux, ils pleuraient la perte qu'ils avaient faite. Marie qui y était demeuré tout le temps de l'action, n'eut rien de plus pressé que de voler au devant des vainqueurs pour embrasser son père. Quelle fut sa douleur de ne pas le rencontrer. Elle s'informa s'il avait été tué, on lui répondit que non. Elle comprit de suite qu'il avait été fait prisonnier. L'idée des souffrances auxquelles son malheureux père était exposé la mit hors d'elle-même, tantôt elle le voyait étendu sur un brasier ardent demandant la mort à grands cris, tantôt attachés à un poteau, le jouet de la fureur et de la cruauté, car c'était la coutume des sauvages de faire endurer à leurs prisonniers toute espèce de torture. Sans parler de son projet, elle laissa le fort pour sauver son père, s'il était possible, ou bien périr avec lui. Les Agniers qui formaient l'arrière garde de l'armée anglaise étaient presque tous blessés et se retiraient lentement. Ils campèrent à quelque lieues de La Prairie. Après une longue marche et beaucoup de fatigue, Marie aperçut leurs feux, elle se cacha dans un bois voisin pour ne pas être observée. Elle attendait un moment favorable. La nuit commençait à tomber et les Agniers qui avaient besoin de repos mirent leurs prisonniers dans le centre, et se couchèrent tranquillement. Bientôt le sommeil les surprit et Marie se glissa au milieu d'eux avec un courage et une présence d'esprit qui caractérisaient une grande âme. Elle examina chaque prisonnier en particulier

et recon  
de sa vie  
ses jours  
qui le ter  
pour lui  
champ s  
décrire l  
fille; ils  
larmes d  
lèrent le  
de prése  
monde é  
grandes  
illuminé  
neur-gér  
ment et  
et la com  
la ramen  
quand l  
demande  
bois, don



et reconnut son père. C'était le plus beau moment de sa vie, le moment de la délivrance de l'auteur de ses jours. Sans perdre un instant, elle coupa les liens qui le tenaient attaché, lui mit la main sur la bouche pour lui imposer silence et le conduisit hors du champ sans réveiller les gardes. Il serait difficile de décrire les sentiments qui agitèrent le vieillard et sa fille; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et des larmes de reconnaissance, de joie et de bonheur mouillèrent leurs yeux. Le lendemain, Marie eut la gloire de présenter son père au commandant du fort; tout le monde était étonné et saisi d'admiration; il se fit de grandes réjouissances à La Prairie et le village fut illuminé. Le comte de Fronctenac qui était gouverneur-général du pays en apprenant cet acte de dévouement et de piété filiale fit demander la jeune héroïne et la combla de présents et de faveurs. Les Hurons la ramenèrent en triomphe à Lorette. Bien souvent quand l'étranger visite ce hameau sauvage, on lui demande s'il veut entendre l'histoire de la Fleur des bois, dont la mémoire y est encore en vénération.

CHS. L.....

*Un remède contre la colère.*

Dans une paroisse éloignée, vivaient autrefois deux époux qui avaient l'un pour l'autre d'anciens sentiments d'estime et d'affection, ce qui ne les empêchait pas de se quereller assez souvent. Un premier mot un peu piquant provoquait une réplique, puis une injure, et l'injure amenait les coups. Par exemple, le mari disait à sa femme :— Ta soupe n'est pas encore assez sallée, voilà longtemps que je t'en fait l'observation.

La femme répond :— Elle l'est assez pour moi.

Le rouge monte au visage de l'époux irritable qui s'écrie :— Est-ce ainsi qu'une femme répond à son mari ? Faut-il que je me conforme à ton goût ?

La femme réplique :— Le pot au sel est là ; une autre fois tu cuira ta soupe toi-même.

Le mari en colère prend le plat et le jette par terre. Alors la femme n'y tient plus, et la colère part comme une eau impétueuse dont on vient d'ouvrir l'écluse. Elle crie, tempête, et adresse à son époux toutes sortes de paroles acerbes qu'on n'entends pas volontiers.— Ah ! Ah ! dit le mari, je vois qu'il faut reprendre le bâton et te carresser un peu le dos.

La femme désolée s'en va trouver le pasteur pour lui demander aide et conseil. Celui-ci reconnaît qu'elle s'attire souvent elle-même par son impertinence et ses récriminations, les mauvais traite-

ments de  
prédéces  
eaux qui

— Non

— Eh

donnerai  
de l'eau

sucres po  
roses po

l'inquiète  
le soir d

vaise hu  
dez-là d

calmé, e  
querelle

Ainsi  
rentra de

vient de

*Une v*  
à Mobil  
esclaves.  
nue; me  
sort; ell

ments dont elle se plaint.—Écoutez, lui dit-il, mon prédécesseur ne vous a-t-il pas parlé d'une certaine eau qui produit de merveilleux effets ?

—Non, répond-elle ?

—Eh bien, revenez dans une heure, je vous en donnerai. Quand elle est sortie, le pasteur verse de l'eau fraîche dans un flocon, y met un peu de sucre pour l'adoucir, quelques gouttes d'essence de roses pour lui donner du parfum ; puis il dit à l'inquiète épouse :—Quand votre mari reviendra le soir du cabaret, et qu'il vous paraîtra de mauvaise humeur, prenez un peu de cette eau, et gardez-la dans votre bouche jusqu'à ce qu'il soit calmé, et je vous réponds que vous n'aurez plus de querelles.

Ainsi fût fait. La maison naguère si bruyante, rentra dans le calme, et les voisins disaient :—D'où vient donc que nos gens ne se battent plus ?



### UN SUJET A MEDITER.

*Une vente d'Esclaves.*—Ayant été retenu un jour à Mobile (Etats-Unis), j'allai voir le marché aux esclaves. L'heure de la vente n'était pas encore venue ; mais je vis six pauvres créatures attendant leur sort ; elles étaient entourées d'individus qui les exa-



minaient. La place du marché est heureusement choisie, elle se trouve en face de la cour de justice. Ceux qui crient l'encan se tiennent sur les marches mêmes du palais. Le vestibule du temple de la justice servant à la vente d'êtres humains !

C'était le jour des élections municipales ; la cour siégeait et était à prononcer des naturalisations ; elle faisait des citoyens libres d'étrangers venus de l'Europe, tandis que des Américains naturels étaient là sur la porte, pour être vendus comme des brutes au plus offrant et dernier enchérisseur. Vers midi la cour suspendit la séance.

La foule s'était serrée autour des esclaves, et le crieur monta sur les marches ; il appela d'abord une femme et lui ordonna de venir se mettre sur un petit échafaudage dressé à cet effet. La malheureuse paraissait abattue ; elle pensait peut-être à ses enfants qui allaient être privés de leur mère !

"Messieurs, voici Sophia, très-bonne servante ; combien offre-t-on pour Sophia ?—Cent dollars.—Cent cinquante dollars..."

*Un des assistants :* " Quel âge a-t-elle ?

--Quarante ans ; elle est bonne cuisinière, bonne blanchiseuse, bonne repasseuse ; elle peut vous économiser vingt-cinq dollars par mois !—Cent cinquante.—Cent soixante-quinze.—Cent quatre-vingt-dix dollars ? Une... deux... adjudgée."

La deuxième était une femme qui paraissait insensible, indifférente ; la douleur la suffoquait sans doute.

"Voici Sally, excellente cuisinière ! Combien pour Sally ?—Trois cents dollars sont offerts.—Elle

fait la cu  
dollars.—  
sieurs ; n  
seulement  
cinquante.  
jugée,"

Vint e  
charretier

Après  
monta su

"Voie  
cent doll

Un des

En som

que le no  
tion pour  
d'un escl

dix dolla  
Une a

"Con

a dix an  
Elle est

Elle est

sent.—D  
cents do

justemen  
une serv

malheure  
Le der  
bonne m  
igence ;



reusement fait la cuisine à l'anglaise, à la française.--Trois cents  
de justice. dollars.--Quatre cents dollars.--Comment ! Mes-  
es marches sieurs ; mais c'est pour rien ; quatre cents dollars  
ple de la seulement pour une bonne cuisinière !--Quatre cent  
; la cour jugée,"  
cinq cent cinquante. Quatre cent soixante ? Une... deux... ad-  
jugée."

Vint ensuite un troisième esclave ; c'était un  
ions ; elle charretier ; il fut également adjugé à 460 dollars.

s de l'Eu. Après celui-ci, une petite fille, âgée de dix ans,  
étaient là monta sur l'échafaudage.

s brutes au " Voici, Messieurs, une jeune fille du pays.--A  
ers midi la cent dollars.--Elle parle français."

ves, et le Un des assistants : " Est-elle Américaine ?--Oui."  
'abord une En sommes-nous donc venus jusque-là, me dis-je,  
sur un petit que le nom d'Américain ne soit qu'une recommanda-  
reuse pa-tion pour être bien vendu, et qu'il ajoute à la valeur  
es enfants d'un esclave ! La jeune fille alla à cent quatre-vingt-  
dix dollars.

servante ; Une autre vint toute tremblante prendre sa place.

dollars.-- " Combien offre-t-on pour la jeune Peggy ?--Elle  
? a dix ans.--Cent cinquante dollars sont offerts.--  
ère, bonne Elle est très-intelligente.--Deux cents dollars.--  
t vous éco-Elle est très saine, quoique un peu interdite à pré-  
Cent cin-sent.--Deux cent cinquante dollars.--Qui dit trois  
quatre-vingt-cents dollas?--C'est absolument pour rien ; elle a  
ssait insen-justement l'âge pour un Monsieur qui veut élever  
sans doute. une servante.--Trois cent cinquante," et la petite  
malheureuse fut adjugée.

Combien Le dernier était un mulâtre, jeune homme de très-  
terts.--Elle bonne mine et paraissant doué de beaucoup d'intel-  
ligence ; c'eût été sans doute un citoyen plus utile à

l'Etat que tous les badauds qui se trouvaient autour de lui.

“Voici, Messieurs, un excellent maçon.—John, ôte ton chapeau.— Il sera facile de le louer cinquante dollars par mois.—Combien offre-t-on ? Quatre cents dollars offerts.—Six cents dollars.—Sept cents dollars.—On ne le vend pas pour quelque défaut, c'est parce que son maître a besoin d'argent.—Neuf cents dollars.—Mille dollars.—Mille cent dollars ? Une.... deux..... adjudé.”

Ainsi se termina une scène qui se renouvelle tous les jours dans ce pays *libre*. Mais elle n'est pas encore ce qu'il y a de plus hideux dans le système de l'esclavage. Non ! les ventes à l'encan, les séparations violentes de famille, ne forment que le côté le moins sombre, si on les compare à tous les autres traitements barbares auxquels sont en butte les malheureuses victimes de l'esclavage.—Que nous devons nous trouver heureux en comparant notre position à celle de tant d'autres peuples !

### EXERCICE DE CALCUL.

On ne se fait pas toujours une idée exacte de la puissance des nombres. Qu'est-ce qu'un billion ? mille millions. La réponse est courte et facile. Mais ce qui ne l'est pas également, c'est de compter ce billion. On peut compter de 160 à 170 par minute : supposons qu'on aille jusqu'à 200 : on arrivera en une heure à 12,000, en un jour ou 24 heures à 288,000 en une année de 365 jours, à 105,120,000. Il faudra donc pour compter un billion, 9 ans, 187 jours, 5 heures, 20 minutes. Or, le budget annuel de la France dépasse, considérablement

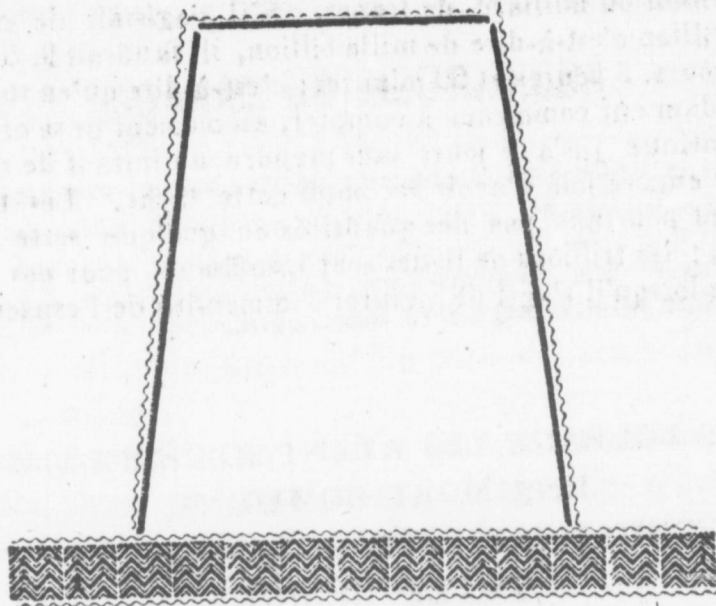
vaient au un billion ou milliard de francs. S'il s'agissait de compter un trillion c'est-à-dire de mille billion, il faudrait 9, 512 ans, 342 jours, 5 heures et 20 minutes ; c'est-à-dire qu'en supposant qu'Adam eût commencé à compter, au moment de sa création, et continué jus'à ce jour, sans prendre un instant de repos, il serait encore loin d'avoir accompli cette tâche. Les trillions ne sont pourtant pas des quantités en quelque sorte imaginaires : les trillions de lieues sont insuffisants pour nos astronomes lorsqu'il s'agit de mesurer l'immensité de l'espace.

on.— John  
r cinquante  
quatre cents  
cents dol  
éfaut, c'es  
— Neuf cen  
s ? Une.....

ouvelle tou  
e n'est pas  
système de  
les sépara  
e le côté le  
s les autre  
tte les mal  
nous devons  
re position

e la puissan  
millions. L  
est pas égale  
mpter de 160  
200 ; on arri  
ures à 288.000  
Il faudra don  
es, 20 minute  
nsidérablement





WOLFE. MONTCALM.

MORTEM VIRTVS.COMMUNEM  
FAMAM. HISTORIA.  
MONVMENTUM. POSTERITAS.  
DEDIT.

HUJUSCE

Monumenti in Memoriam virorum illustrium,  
WOLFE et MONTCALM,  
Fundamentum P. C. Georgius Comes de Dalhousie  
In Septentrionalis Americæ partibus  
Ad Britannos pertinentibus  
Summam Rerum administrans ;  
Opus per multos annos prætermissum  
( Quid duci egregio convenientius ? )  
Auctoritate promovens, exemplo stimulans  
Munificentia fovens  
Die Novembris XV<sup>a</sup> A D. MDCCCXXVII,  
Georgio IV Britanniarum Rege.

Voici la tr  
Volve et Mo  
lle, et que  
première  
t publiée r

LE CO

L'H

ET LA

fut

Il appuy

(Quoi



## ARCHEOLOGIE DU CANADA.

Voici la traduction des paroles écrites sur le monument de Wolfe et Montcalm, placé dans le Jardin du Fort, de cette Ile, et que nous reproduisons dans la page précédente. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une traduction française est publiée relativement à ce monument.

LE COURAGE LES AYANT REUNIS DANS  
UNE MORT COMMUNE,  
L'HISTOIRE LEUR DONNERA UNE  
EGALE GLOIRE  
ET LA POSTERITE UN MEME TOMBEAU.

CE  
Monument à la mémoire des illustres  
WOLFE ET MONTCALM,  
fut élevé par George, Comte de Dalhousie,  
Gouverneur-Général

Des Possessions Britanniques dans  
L'Amérique Septentrionale.

Il appuya de son autorité, stimula par son exemple  
Et favorisa par sa munificence  
(Quoi de plus digne d'un illustre Gouverneur ? )  
Cette entreprise longtemps différée.

XV. Novembre 1827,

Sous le règne de  
George IV. Roi d'Angleterre.



trium,

Dalhousie  
us

um  
)  
ulans

XXVII,

**HOSPICE**  
des  
**SŒURS DE LA CHARITÉ.**  
Fondé par  
**SA GRACE MONSEIGNEUR P. F. TURGEON**  
*Archevêque de Québec,*  
A. D. 1850:

Ce vaste établissement maintenant en construction, est situé sur la côte des Glassis, au coin de la rue St. Olivier, faubourg St. Jean. La face principale de l'Hospice est sur la rue St. Olivier, et mesure deux-cents vingt pieds de longueur à six étages, et sera couronné d'un Dôme sur la susdite rue lorsqu'il sera terminé. Les deux ailes, à chaque extrémité, seront ornées de galeries profondes aux divers étages pour l'avantage des malades et des orphelins. Ces ailes prolongées en arrière jusqu'à la rue Richelieu auront une profondeur de 110 pieds, et la Chapelle de forme gothique formera en arrière avec les ailes un troisième corps de logis, ayant son portail en ligne parallèle avec la rue Richelieu, en face de la rue St. François, et sera surmontée d'un clocher à flèche. Par la déclivité du terrain, l'entrée de la Chapelle, en face de la rue St. François, répond au troisième étage de la maison, en sorte qu'il y aura deux étages au-dessous dont le premier servira de buanderie et le second formera deux salles spacieuses pour les orphelins. La nef de cette église est destinée au public aux enfants des écoles des frères qui n'auront que la rue à traverser pour s'y rendre. Deux rangs de galeries latérales superposées et soutenues par des colonnes ainsi que deux jubés seront à l'usage des personnes de la maison qui s'y rendront par des corridors intérieurs. Cette église aura trois autels un grand sanctuaire dont les parties latérales seront séparées des chœurs et des infirmeries des religieuses par des vitreaux

mobiles. C  
des plus bea  
Cinq relig  
Général de  
ent à Québ  
és sur chaq  
œurs de tou  
ont: Marie  
ite sœur St  
erpetue Te  
re il faut a  
appelée Allie  
te. Marie.

Avant de  
rmer leurs  
uement po  
unes encor  
voirs dans  
gnèrent en  
n de Mont  
noix qu'on  
de Québe

" Nous so  
ral de Mo  
conseil de  
fondation  
institut, p  
fait de no

" Fait et  
trois ju  
Sœur Pil

L'Evêque  
e lettre d  
n cœur ab  
la religio

" Que le  
de votre v

mobiles. Cet édifice sera un des plus vastes de la ville et un des plus beaux par ses formes.

Cinq religieuses choisi parmi les sœurs grises de l'Hopital-Général de Montréal, pour fonder cet établissement, arrivèrent à Québec, le 22 août 1849. Leurs noms resteront gravés sur chaque pierre de la maison qu'elles habitent et dans les cœurs de tous ceux qui savent apprécier la vertu. Ces noms sont : Marie Anne Marcelle Mallet, supérieure ; Julie Pilon, dite sœur Ste. Croix ; Eulalie Perrin, dite sœur St. Joseph ; Perpetue Terriault et Elmire Thérèse Clément. A ce nombre il faut ajouter une novice, venue pareillement de Montréal, appelée Alice Dunn, aujourd'hui professe sous le nom de sœur Ste. Marie.

Avant de quitter pour toujours le toit chéri qui avait vu se former leurs cœurs aux vertus religieuses et aux œuvres du dévouement pour les malheureux, les courageuses fondatrices, unes encore et toutes désireuses de remplir dignement leurs devoirs dans la mission que la sainte providence leur confiait, se réunirent en présence de leur mère la supérieure de leur maison de Montréal l'acte de leur plein et libre consentement au choix qu'on avait fait d'elles pour fonder l'hospice de la charité de Québec, conçu en ces termes :

« Nous soussignées, sœurs de la charité de l'hôpital-général de Montréal, nommées à la fondation de Québec par le conseil des douze administratrices, consentons à faire cette fondation en nous conformant aux règles de notre saint institut, parce que nous regardons dans ce choix qui a été fait de nous la sainte volonté de Dieu.

« Fait et passé à l'hôpital-général de Montréal le vingt-trois juin mil-huit-cent-quarante-neuf. Sœur Mallet, Sœur Pilon, Sœur Perrin, Sœur Terriault, Sœur Clément. »

L'Evêque de Montréal leur donna, en date du 6 juillet, une lettre d'obédience remplie de ces sentiments onctueux dont son cœur abonde pour tout ce qui est charité et propre au bien de la religion.

« Que le seigneur, leur disait-il, vous remplisse de l'esprit de votre vénérable fondatrice. N'oubliez point que vous

" aller prêcher par la pratique des vertus religieuses l'épou  
 " des vierges. Pour accomplir cette sublime mission, attachez  
 " vous avec amour à votre sainte règle. . . . N'ayez entre vou  
 " qu'un cœur et qu'une âme ; que la sainte et douce paix d  
 " Seigneur soit toujours avec vous. . . . Estimez-vous heureuse  
 " de ce que le Seigneur a bien voulu se servir de vous pou  
 " faire cette importante fondation. . . . Que Dieu vous béniss  
 " sur la terre que vous allez adopter pour votre patrie. Qu  
 " le Saint-Ange Raphaël vous accompagne dans votre voyage  
 " qu'il vous fasse trouver le trésor que vous cherchez ; qu'  
 " vous ouvre les yeux, afin que vous connaissiez tout ce qu  
 " vous avez à faire, et qu'il obtienne à l'établissement don  
 " vous charge la divine providence, l'abondance de toute  
 " sortes de biens tant spirituels que temporels. Nous vou  
 " bénissons de tout notre cœur, et nous cesserons de prier pou  
 " le succès de votre œuvre."

Les œuvres que Dieu inspire ne périssent point comm  
 tous les vains projets des hommes, parcequ'elles ont pou  
 principe générateur la vérité et la charité, seule base solid  
 des institutions. En acceptant donc l'œuvre que le cie  
 proposait à leur dévouement, les religieuses missionnaires d  
 l'hospice de Québec, pensèrent, avec une grande vérité, qu  
 leur succès dépendait de leur entière fidélité à mainteni  
 l'esprit de leur maison mère et une sainte union de cœur e  
 d'âme avec les sœurs qu'elles quittaient pour aller travaille  
 à la gloire de Dieu sur un autre théâtre. Ces pieuses dispo  
 sitions de leur cœur durent rester écrites et signées de leu  
 mains comme le consentement cité plus haut. Ce document  
 tout rempli d'expressions touchantes d'humilité, de zèle et d  
 charité devra demeurer dans la maison aussi longtemps qu  
 Dieu agréera ses œuvres, le voici :

" Nous soussignées, appelées quoique indignes à fonder  
 " Québec, sous la juridiction et l'autorité de Monseigneur l'Ar  
 " chevêque de cette ville, une maison de notre institut, nou  
 " nous engageons de tout notre cœur à suivre fidèlement e  
 " ponctuellement, et à faire observer de toutes nos forces pa  
 " celles qu'il plaira à Dieu de nous donner pour compagnes

toutes les  
 considérot  
 trouvé l'  
 lioux ne  
 bonne mè  
 à elle t à  
 de Jésus  
 Providen

SEMINAI  
 n 1663. p  
 ency, prem  
 aire forme  
 u de dépr  
 bit. L'œ  
 ucation d

ation que  
 maladie.  
 L'autor  
 eur dont  
 être contin  
 ont le p  
 élèves de  
 égr. et l'  
 une d'aj  
 Excepté t  
 directeur  
 à l'ensri  
 des huma  
 ployés à  
 ture et  
 possèdre d  
 £2000. u  
 cou de c  
 yant en C  
 La pens  
 iastique



toutes les règles et constitutions de cette maison, que nous considérons comme notre mère; nous réjouissant d'y avoir trouvé l'esprit religieux; et afin que l'éloignement des lieux ne nous fasse jamais oublier ce que nous devons à cette bonne mère, nous nous engageons en même temps à nous unir à elle (à toutes les sœurs qui l'habitent dans les S.S. Cœurs de Jésus et Marie, tous les jours aux litanies de la divine Providence."

L. P.....

**SEMINAIRE DE QUÉBEC.**—Le Séminaire de Québec fut fondé en 1668, par Monseigneur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec. Les membres de ce Séminaire forment une corporation sans aucun rapport de filiation ou de dépendance à l'égard de quelque établissement que ce soit. L'œuvre à laquelle ils s'emploient spécialement est l'éducation de la jeunesse. Ils y travaillent sans autre rémunération que la nourriture et le vêtement, en santé comme en maladie.

L'autorité du Séminaire réside dans le bureau des directeurs dont un est le supérieur, élu pour trois ans et ne pouvant être continué plus de six ans. Les autres principaux officiers sont le procureur, le directeur du Grand Séminaire ou des élèves de théologie, le directeur du Petit Séminaire ou des élèves, et l'économé. Depuis plusieurs années, il a été nécessaire d'ajouter un assistant-procureur ou préfet des études.

Excepté les procureurs, tous les membres du Séminaire, tant directeurs qu'associés ou agrégés, sont ordinairement occupés à l'enseignement, soit de la théologie, soit des sciences, soit des humanités. Plusieurs prêtres non agrégés, sont aussi employés à l'enseignement. Ceux-ci reçoivent outre la nourriture et logement, un modique honoraire. Le Séminaire possède de plus un Cabinet de physique qui a coûté plus de \$2000, un Laboratoire et des appareils nécessaires pour un cours de chimie, et la plus belle collection de minéraux qui se voit en Canada.—Le nombre des pensionnaires est de 200. La pension des écoliers coûte \$17 10; La pension des ecclésiastiques \$20.

**URSULINES DE QUEBEC.**—Fondées par Madame de la Peltrie en 1630, pour l'instruction des petites filles.

**HOTEL-DIEU DE QUEBEC.**—Fondé le 9 février 1637. Contient 45 à 50 malades ; en reçoit annuellement 650 à 700.

**HOPITAL-GENERAL DE QUEBEC.**—Fondé par Mgr. de St. Vallier, évêque de Québec, en 1693, pour les pauvres Invalides et pour l'instruction des jeunes demoiselles. Cet établissement fut acheté des Récollets par ce prélat en 1692.

**CONGREGATION DE NOTRE-DAME DE QUEBEC.**—Fondée en 1843, dans la paroisse de St. Roch, pour l'instruction des jeunes filles.

**MAISON DES FRERES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE.**—Fondée en 1842, par le Rev, Messire C. F. Baillargeon, aujourd'hui évêque de Tloa.

**COLLEGE DE STE. ANNE LA POCATIERRE.**—Fondé en 1827, par le Révd. Messire Chs Frs. Painchaud, curé de la susdite paroisse. Elèves pensionnaires 110.—Externes 30 —Pension £17 10 0

**SEMINAIRE DE NICOLET.**—Fondé en 1800, par le Rev. Messire Louis Marie Brassard, curé de Nicolet.—Pensionnaires et quart-pensionnaires 120.—Externes 40.—Pension £17 10. dont £16 sont payables d'avance.—Pour les quart-pensionnaires £5.

**URSULINES DES TROIS-RIVIERES.**—Fondées par Mgr. de St. Vallier, évêque de Québec, en 1677, pour l'instruction des petites filles.

**SEMINAIRE DE ST. SULPICE DE MONTREAL.**—Le Séminaire de Montréal fut érigé vers l'année 1660.

**HOPITAL-GENERAL DE MONTREAL.**—Fondé par Madame de Youville en 1753, pour les pauvres infirmes et invalides.

HOTEL-D  
tion, en 16

CONGREG  
Mlle. Mar  
jeunes fille

COLLEGE  
la libéralit  
il est plac

COLLEGE  
tion des je

COLLEGE  
Messire A

PETIT S  
Messire C

COLLEGE  
Mignault,

COLLEGE  
le 31 juill  
verain Po  
la jeuness

**HOTEL-DIEU DE MONTREAL.**—Fondé par Madame de Bul-  
lion, en 1644, pour les pauvres malades.

1637. Con-  
550 à 700. **CONGREGATION NOTRE-DAME DE MONTREAL.**—Fondée par  
Mlle. Marguerite Bourgeois, vers 1650, pour l'instruction des  
jeunes filles.

Mgr. de St-  
uvres Inva  
Cet établis  
692. **COLLEGE DE STE. MARIE.**—Cet établissement qui est dû à  
la libéralité des citoyens de Montréal, a été fondé en 1848 ;  
il est placé sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites.

Fondée en  
struction des **COLLEGE DE L'ASSOMPTION.**—Fondé en 1841 pour l'instruc-  
tion des jeunes gens.

**COLLEGE DE ST. HYACINTHE.**—Fondé en 1815, par le Rev.  
Messire A. Girouard, curé de cette paroisse.

**PETIT SEMINAIRE DE STE. THERESE.**—Fondé par le Révd.  
Messire Chs. Jos. Ducharme, curé de Ste. Thérèse, en 1825.

dé en 1827,  
de la susdite  
30 —Pension **COLLEGE DE CHAMBLY.**—Fondé par le Rev. Messire  
Mignault, curé de Chambly, le 13 juin 1825.

le Rev. Mes-  
Pensionnaires  
sion £17 10.  
uart-pension- **COLLEGE JOLIETTE**—Fondé par feu l'honorable B. Joliette,  
le 31 juillet 1846. Ce bel institut a été approuvé par le Sou-  
verain Pontife, Grégoire XVI, et est dévoué à l'instruction de  
la jeunesse,



Mgr. de St-  
struction des

le Séminaire

Madame de  
valides.

## CHAPITRE DES

## Tableau général des Importations en Canada,

| ARTICLES.                                                      | IMPORTATIONS<br>—<br>VALEUR. | DE QUEL                   |
|----------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------|
|                                                                |                              | de la<br>Grande-Bretagne. |
| Valeur totale des Marchandises payant des droits.....          | £3,951 383 16 4              | 2.335,350 7 1             |
| Montant totale des droits perçus.....                          |                              | 1,112 19 .....            |
| Valeur totale des Marchandises libres.....                     | 294 133 7 2                  | 72.629 16 11              |
| Valeur totale des Marchandises Imposables et en franchise..... | £4,245,517 3 6               | 2.407.980 4 0             |

## Tableau général des Exportations du Canada,

| ARTICLES,                    | EXPORT.<br>—<br>VALEUR. | A QUEL                   |
|------------------------------|-------------------------|--------------------------|
|                              |                         | à la<br>Grande-Bretagne. |
| Total des produits des mines | 9 145 12 0              | 3,645 0 0                |
| do do des pêcheries          | 36.512 15 7             | 1,447 5 0                |
| do do de la forêt....        | 1,360,734 6 4           | 971 375 13 2             |
| do des animaux et prod.      | 157 580 6 0             | 18 099 2 11              |
| do des comest. végétaux      | 1,046 034 6 4           | 201,589 19 7             |
| do autres produits agric     | 13.439 14 10            | 376 1 0                  |
| do produits manufactur.      | 6 676 19 1              | 391 4 6                  |
| Autres Articles.....         | 39.874 0 7              | 3.925 10 1               |
| <b>Grand Total.....</b>      | <b>£2.669,998 0 9</b>   | <b>1,200,849 15 8</b>    |

STAT

pendant

PAYS IM

Colonie

des

Indes Oc

1,112 19

1,112 19

pendan

PAYS

Aux C

l'Amér.

.....

9

2.63

16,16

177,14

7

1 30

3,90

202,19



## STATISTIQUES.

pendant l'année expirée le 5 janvier, 1851.

## PAYS IMPORTÉS.

| Colonies Britan.   |                                   | des<br>Etats-Unis. | d'autres<br>pays<br>étrangers. | Montant<br>des<br>droits. |
|--------------------|-----------------------------------|--------------------|--------------------------------|---------------------------|
| des<br>Indes Occi. | de<br>l'Améri-<br>que du<br>Nord. |                    |                                |                           |
| 1,112 19 3         | 73,767                            | 1,450,933          | 90,220                         | £ 615,645 14 8            |
|                    | 22,637                            | 197,782            | 1,083                          |                           |
| 1,112 19 3         | 96.404                            | 1.648.715          | 91.303                         |                           |

pendant l'année expirée le 5 janvier 1851.

## PAYS EXPORTÉ.

| Aux Colonies Britanniques. |                       |  | aux<br>Etats Unis. | à d'autres<br>pays<br>étrangers. |
|----------------------------|-----------------------|--|--------------------|----------------------------------|
| à<br>l'Amér. du Nd.        | aux<br>Indes Occiden. |  |                    |                                  |
|                            |                       |  | 5,500 12 0         | .....                            |
| 9 0 4 0                    | 231 0 0               |  | 7.735 18 7         | 26,138 8 0                       |
| 2.636 1 2                  | 497 0 0               |  | 385,696 14 8       | 528 18 4                         |
| 16,166 15 9                | 531 0 0               |  | 122,663 7 4        | 120 0 0                          |
| 177,147 11 6               | 150 0 0               |  | 666,896 15 3       | 250 0 0                          |
| 74 0 0                     | .....                 |  | 12,989 13 10       | .....                            |
| 1 309 7 1                  | 100 0 0               |  | 4,870 7 6          | 6 0 0                            |
| 3,900 1 9                  | 585 0 0               |  | 31,430 8 9         | 27 0 0                           |
| 202,194 1 1                | 2,094 0 0             |  | 1,237.739 17 11    | 27.070 6 4                       |

*Tableau général des Exportations, &c.*—Continuation.—RECAPITULATION.

|                                                      |            |    |    |
|------------------------------------------------------|------------|----|----|
| Valeur totale des Exportations à la Grande-Bretagne, | £1,200,849 | 15 | 3  |
| Do do aux Colonies de l'Am. N.                       | 202,194    | 1  | 3  |
| Do do aux Indes Occident. Britann.                   | 2,094      | 0  | 0  |
| Do do aux Etats-Unis d'Amérique,                     | 1,237,789  | 17 | 11 |
| Do do à d'autres Pays,                               | 27,070     | 6  | 4  |
|                                                      | <hr/>      |    |    |
|                                                      | 2,669,998  | 0  | 9  |

Aux Exportations on peut ajouter la valeur des vaisseaux construits à Québec, pendant l'année, puisqu'ils sont principalement construits pour être vendus,—disons 32,043 tonneaux, à £10 par tonneaux,

320,430 0 0  
 2,990,428 0 9

|                                                   |            |    |   |
|---------------------------------------------------|------------|----|---|
| Valeur totale des Exportations, tel que rapporté, | £ 436,193  | 7  | 1 |
| Valeur des Exportations de Montréal,              | 1,297,423  | 10 | 0 |
| Do do de Québec,                                  | 29,207     | 5  | 2 |
| Do do de Gaspé,                                   | <hr/>      |    |   |
| Valeur totale des Export. des ports de mer,       | 1,762,824  | 2  | 3 |
| Do do ports intérieurs, (1)                       | 1,227,603  | 18 | 6 |
|                                                   | £2,990,428 | 0  | 9 |

(1) A la valeur des Exportations des ports intérieurs on peut ajouter 20 p. 100—disons

245,520 15 0  
 £3,235,948 15 9

(1) France  
 Partie  
 LA  
 Irlande  
 Londres  
 Isles  
 Ecosse  
 Angleterre  
 des m  
 Grande  
 D'après  
 lation

## TABLEAUX DE POPULATIONS.

D'après le Recensement du 31 mars 1851, la population de la Grande-Bretagne est comme suit :

| PAYS.                                          | 1851     | Hommes.  | Femmes.  |
|------------------------------------------------|----------|----------|----------|
| Grande Bretag. et îles<br>des mers britanniq.. | 20919531 | 10184687 | 10734844 |
| Angleterre et Gaules..                         | 17905831 | 8754551  | 9151270  |
| Ecosse . . . . .                               | 2870784  | 1363622  | 1507162  |
| Isles des mers brit.                           | 142916   | 66511    | 76405    |
| Londres, . . . . .                             | 2363141  | 1104356  | 1258785  |
| Irlande . . . . .                              | 6515794  | 3176727  | 3339067  |
| Totaux..                                       | 50717997 | 24650454 | 26067533 |

## LA FRANCE ET TOUTES SES POSSESSIONS.

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| <i>Parties du monde.</i> —En Europe, | 34,850,000 |
| En Asie,                             | 183,500    |
| En Afrique,                          | 3,219,600  |
| En Amérique,                         | 305,100    |
| En Océanie, (1)                      | 41,000     |
| Total, . . . .                       | 38,599,200 |

(1) Toutes les Isles de l'Océanie qui appartiennent à la France, ne datent leur établissement que depuis 1842 et 43.

(1) A la valeur des Exportations des ports in-  
térieurs on peut ajouter 20 p. 100—disons

£2,990,428 0 9

245,520 15 0

£3,235,948 15 9

*Périodes successives de la population des Etats-Unis depuis le 1er recensement en 1790.*

| Ann. | Populat. | Esclaves | Ann. | Populat. | Esclaves |
|------|----------|----------|------|----------|----------|
| 1790 | 3929328  | 697897   | 1830 | 12866020 | 2009031  |
| 1800 | 5309758  | 893041   | 1840 | 17068666 | 2487355  |
| 1810 | 7239903  | 1191364  | 1850 | 20087909 | 3179589  |
| 1820 | 9638166  | 1538064  |      |          |          |

*Tableau comparatif de la population des Canadas.*

|                    | 1848.     | 1850.     |
|--------------------|-----------|-----------|
| Bas-Canada,        | 770,000   | 800,000   |
| Haut-Canada,       | 725,000   | 791,000   |
| Total des Canadas. | 1,495,000 | 1,591,000 |

D'après un acte passé dans la dernière session du Parlement un Recensement de tout le Canada sera fait en janvier 1852. Nous engageons fortement les personnes de la campagne à s'empresse de donner tous les renseignements qui seront requis par les Commissaires du Recensement. C'est donc d'un grand intérêt pour les cultivateurs que de fournir au gouvernement les informations qu'il désire: attendu que ce n'est seulement qu'en mettant le gouvernement et la législature en possession de ces informations que les "différentes localités peuvent espérer de recevoir leur part d'attention convenable, et une juste participation aux octrois pour des améliorations publiques et des fins d'Education." Il existe, nous le savons, bien des idées fausses, à l'approche d'un Recensement; on n'y voit que Taxes et Impôts, mais nous espérons que ces appréhensions se dissiperont, et que le Clergé et les personnes instruites des différentes paroisses du Bas-Canada

donneront  
vernement  
immenses  
un hon Re  
Habitar  
deniers pu  
pulation c  
fusez pas  
sur le non  
da, on va  
suadé que  
presseron  
exhortons  
chise; ca



Etats-Unis

donneront leurs concours aux Commissaires nommés par le gouvernement, en expliquant et faisant comprendre les avantages immenses qui résulteront pour le pays en général si on obtient un bon Recensement.

Esclaves

2009031

6 2487355

9 3179589

Canadas.

1850.

300,000

791,000

591,000

on du Parle-  
it en janvier  
de la campa-  
nements qui  
t. C'est donc  
e fournir au  
attendu que  
nt et la légis-  
" différentes  
t d'attention  
trois pour des  
." Il existe;  
he d'un Re-  
ais nous espé-  
e le Clergé et  
Bas-Canada

Habitants des campagnes, n'oubliez point que les octrois de deniers publics ne seront faits que proportionnellement à la population des diverses localités. Ainsi prenez garde, et ne refusez pas de donner des informations correctes principalement sur le nombre qui compose vos familles. Dans le Haut-Canada, on va aussi procéder au Recensement : nous sommes persuadé que les habitants de cette section de la province s'empresseront, eux, de donner toutes ces informations. Nous exhortons donc les habitants du Bas-Canada à agir avec franchise ; car il y va de leurs plus chers intérêts.



*Population des Etats-Unis, suivant le 7e recensement de 1850.*

| Comprenant :   | Population blanche. | Population noire, libre. | TOTAL des Populations libres. | Population noire Esclaves. | Rapport fédéral de la population total |
|----------------|---------------------|--------------------------|-------------------------------|----------------------------|----------------------------------------|
| 31 Etats,      | 19,517,885          | 109200                   | 19,627,085                    | 3175902                    |                                        |
| 5 Territoires, | 150,851             | 9973                     | 160824                        | 3687                       |                                        |
| Grands Totaux  | 19,668,736          | 119,173                  | 19787909                      | 3179589                    | 22,967,498 (*)                         |

(\*) Le nombre des Représentants dans le Sénat des Etats-Unis est de 233.

*Périodes successives de la Population Catholique de tout l'Univers depuis J.-C.*

|              |            |               |            |        |             |
|--------------|------------|---------------|------------|--------|-------------|
| I. siècle,   | 300,000    | VIII. siècle, | 30,000,000 | XV.    | 100,000,000 |
| II. siècle,  | 2,000,000  | IX. siècle,   | 40,000,000 | XVI.   | 125,000,000 |
| III. siècle, | 5,000,000  | X. siècle,    | 45,000,000 | XVII.  | 185,000,000 |
| IV. siècle,  | 10,000,000 | XI. siècle,   | 55,000,000 | XVIII. | 250,000,000 |
| V. siècle,   | 15,000,000 | XII. siècle,  | 60,000,000 | XIX.   | 260,000,000 |
| VI. siècle,  | 20,000,000 | XIII. siècle, | 75,000,000 |        |             |
| VII. siècle, | 25,000,000 | XIV. siècle,  | 80,000,000 |        |             |

*Tableau Statistique du Commerce du Canada, indiquant la valeur des EXPORTATIONS et des IMPORTATIONS de la Grande-Bretagne, de ses colonies*



*Tableau comparatif du nombre de Gallons de Spiritueux réduits distillés dans la Province du Canada, pendant les années 1847, 1848, 1849 et 1850, avec le Revenu en provenant.*

|            | Nombre de Gallons manufact. |         |         |         | Revenu Perçu. |        |              |
|------------|-----------------------------|---------|---------|---------|---------------|--------|--------------|
|            | 1847                        | 1848    | 1849    | 1850    | 1847          | 1848   | 1849 * 1850  |
| B.-Canada. | 645386                      | 317840  | 246920  | 79914   | £5,378        | 2,648  | 1,959 333    |
| H.-Canada  | 1489335                     | 1601698 | 1920088 | 1988198 | 12,411        | 13,347 | 11,080 8.284 |
|            | 2134721                     | 1919538 | 2167008 | 2068112 | 17,789        | 15,995 | 13,039 8,617 |

(\*) L'acte 12 Victoria, Chap. 14, Sec. 2 réduisant le droit à 1d par gallon est venu en opération le 25 avril 1849.

Comme on peut le voir par le tableau ci-dessus, la Tempérance dans le Bas-Canada a progressée depuis 1847. Espérons que bientôt nous aurons la consolation de voir le nombre de gallons de spiritueux fabriqué dans le Bas-Canada réduit à un chiffre très bas, pour ne pas dire d'avantage.

*Tableau indiquant le nombre de Voisseau et leur tonnage, qui ont passé dans les canaux Welland, du St. Laurant et de Chambly pendant l'année 1850, les canaux en provenant:—*



duit à un chiffre très bas, pour ne pas dire d'avantage.

**Tableau indiquant le nombre de Vois-seaux et leur tonnage, qui ont passé dans les canaux Welland, du St. Laurent et de Chambly pendant l'année 1850, et le montant du revenu en provenant :—**

|                                                 | Nomb.        | Tonneaux       | Montant des Péages sur les vaisseaux. |
|-------------------------------------------------|--------------|----------------|---------------------------------------|
| <b>Vaiss. et bateaux-à-vapeur britanniques:</b> |              |                |                                       |
| Canal Welland,                                  | 1799         | 302227         | £1,096 11 0                           |
| Canaux du St. Laurent,                          | 5972         | 443980         | 1,251 9 3                             |
| Canal de Chambly,                               | 2445         | 124759         | 322 4 1                               |
| <b>Total britannique.</b>                       | <b>11379</b> | <b>853612</b>  | <b>£2,670 4 5</b>                     |
| <b>Vaiss. et bateaux-à-vapeur étrangers:</b>    |              |                |                                       |
| Canal Welland,                                  | 1799         | 302227         | 1,783 10 8                            |
| Canal du St. Laurent,                           | 197          | 16200          | 50 11 8                               |
| Canal de Chambly,                               | 433          | 18436          | 52 0 3                                |
| <b>Total étranger,</b>                          | <b>2429</b>  | <b>336863</b>  | <b>1,886 2 7</b>                      |
| <b>Grand total britannique et étranger,</b>     | <b>13808</b> | <b>1190475</b> | <b>4,556 7 1</b>                      |

*Tableau indiquant le Revenu Brut provenant des Péages des Canaux pendant l'année 1850.*

|                               |         |    |   |
|-------------------------------|---------|----|---|
| Canal Welland,                | £37,925 | 17 | 7 |
| Canaux du St. Laurent,        | 20,393  | 1  | 2 |
| Canal de Chambly,             | 2,966   | 19 | 0 |
| Canal de la baie de Burlingt. | 3,679   | 6  | 2 |
| Ecluses de Ste. Anne,         | 807     | 6  | 7 |
| Total,                        | £65,772 | 10 | 6 |

*Tableau indiquant le Revenu Brut et Net provenant des Péages des Canaux, pendant l'année 1850, comparé au même revenu des trois années :—*

|                          | 1847  | 1848  | 1849  | 1850  |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Revenu brut des péages,  | 50131 | 46493 | 56200 | 65772 |
| Frais de perception, (*) | 8999  | 9678  | 8167  | 10661 |
| Revenu Net,              | 41132 | 36815 | 48033 | 55110 |

Moyenne annuelle du Revenu Net, £45,272.  
Les chelins et fractions sont retranchés.

(\*) Cette somme couvre la dépense des Eclusiers et des maîtres d'Ecluses ainsi que des percepteurs des péages.

*Tableau comparatif du Revenu de tous les ports du Canada, pour le trimestre expirant le 5 avril 1850 et 1851.*

|          |         |   |   |
|----------|---------|---|---|
| En 1850, | £28,278 | 1 | 5 |
| En 1851, | £37,936 | 9 | 9 |

Tableau comparatif du Revenu Brut et Net provenant des droits de Douanes, pendant les années 1847, 1848, 1849 et 1850.

provenant de  
1850.

|   |    |   |
|---|----|---|
| 5 | 17 | 7 |
| 3 | 1  | 2 |
| 6 | 19 | 0 |
| 9 | 6  | 2 |
| 7 | 6  | 7 |

2 10 6

t provenant  
année 1850  
nées :—

| 1849  | 1850  |
|-------|-------|
| 56200 | 65772 |
| 8167  | 10661 |
| 48033 | 55110 |

t, £45,272.

lusiers et des  
péages.

les ports du  
avril 1850

**Tableau comparatif du Revenu Brut et Net provenant des droits de Douanes, pendant les années 1847, 1848, 1849 et 1850.**

|                    | 1847   | 1848       | 1849       | 1850.    |
|--------------------|--------|------------|------------|----------|
| Recettes brutes, £ | 414633 | 56334029   | 8944547    | 51615694 |
| Perceptions,       | 32185  | 7332597    | 111031810  | 1434562  |
| Revenu Net.        | 382447 | 1710301431 | 1611412737 | 39581132 |
|                    |        |            |            | 120      |

*Etat comparatif des droits perçus au port de Montréal dans les trimestres finissant respectivement au 10 Octobre 1850 et au 10 Octobre 1851.*

|                                               | 1850         | 1851   | Différence en<br>faveur de<br>1851. |
|-----------------------------------------------|--------------|--------|-------------------------------------|
| <b>RECETTES BRUTES</b>                        |              |        |                                     |
| dans les trimestres finissant le 10 Octobre,  | 92795        | 109253 | £16,468                             |
| Recettes totales depuis le 6 Janv. au 10 Oct. | 211063259508 |        | £48,445                             |

*Tableau extrait du Revenu et des Dépenses du Fonds consolidé de 1850.*

| RECETTES.           |                     | DEPENSES. |                     |                       |                |          |   |   |
|---------------------|---------------------|-----------|---------------------|-----------------------|----------------|----------|---|---|
| Douanes.            | Montréal et Québec, | 330,480   | 14                  | Intérêt sur la dette, | £197,029       | 3        | 5 |   |
|                     | Ports Intér.        | 253,049   | 15                  | Liste Civile,         | 69,470         | 18       | 9 |   |
| Divers,             |                     | 46,424    | 15                  | Actes et Ordonnances, | 17,529         | 3        | 0 |   |
|                     | Travaux Publics,    | 52,563    | 17                  | Actes Provinciaux,    | 105,489        | 14       | 8 |   |
| Revenu Territorial, | 21,714              | 18        | Votes du Parlement, | 142,544               | 12             | 6        |   |   |
|                     |                     |           |                     | Total des Dépenses,   | £532,063       | 12       | 4 |   |
|                     |                     |           |                     | Ajoutez l'excédent du |                |          |   |   |
|                     |                     |           |                     | Revenu sur les Dep.   | 172,170        | 10       | 1 |   |
| Total de Recettes,  |                     | £704,234  | 2                   | 5                     | Total courant, | £704,234 | 2 | 5 |

*Etat Sommaire des Recettes et des Dépenses du Gouvernement du Bas-Canada, depuis l'établissement de la Constitution jusqu'à l'Union des Canadas.*

Le premier état des revenus et des dépenses du gouvernement du Bas-Canada, qui fut présenté à la chambre d'Assemblée de la province, le fut en mars 1796, par un message de lord Dorchester, alors gouverneur en chef. Il appert de cet état que tous les revenus du Bas-Canada, y compris le revenu casuel et territorial et les droits de douanes, tant impériaux que

coloniaux  
(les frais)  
£10,426

Les dépenses furent de £10,426 et doivent être laire du lieutenant-gouverneur et de £6,800 pour les provisions de la fonction de juge de paix. En 1796, les dépenses étaient de £3,077 et les revenus de £3,077. En 1797, les dépenses étaient de £3,077 et les revenus de £3,077.



Le premier état des revenus et des dépenses du gouvernement du Bas-Canada, qui fut présenté à la chambre d'Assemblée de la province, le fut en mars 1796, par un message de lord Dorchester, alors gouverneur en chef. Il appert de cet état que tous les revenus du Bas-Canada, y compris le revenu casuel et territorial et les droits de douanes, tant impériaux que

coloniaux, se montaient à £11,459 courant. Sur cette somme (les frais de collection déduits) il restait au gouvernement £10,426.

Les dépenses du gouvernement pour cette année (1796) furent de £24,711 courant, et celles de la législature qui doivent être ajoutées à cette somme de £ 1565 cour. Le salaire du gouverneur était alors de £2000 strg., et celui du lieutenant-gouverneur de £750. Les dépenses de l'administration de la justice comprises dans la somme ci-dessus, furent de £6, 298 strg., y compris le salaire des juges ceux des procureurs et sollicitants généraux, des sénéchaux, des coronaires, des prothonotaires, des greffiers de la couronne, de la paix, et leurs déboursés et contingens. Le juge en chef de la province avait £1,200 strg., par an, le juge en chef de Montréal, £900, les juges puinés, 500, le juge de la vice amirauté £200 (le seul fonctionnaire de la province dont le salaire soit demeuré stationnaire et qui devrait certainement, en égard à la respectabilité de l'emploi, être mis sur une plus haute échelle) un juge de Gaspé £100. Dans la somme ci-dessus sont compris £871 aloués au Haut-Canada, pour sa part des droits levés dans le Bas-Canada. La différence entre le revenu et la dépense fut supplée à même le trésor impérial.

En 1810, époque à laquelle l'assemblée offrit de défrayer les dépenses nécessaires du gouvernement, ces dépenses s'étaient augmentées à £45,835 courant, auxquels on doit ajouter £3,077, pour salaires d'officiers de la législature, et les contingens d'icelle; faisant en tout £48 912 courant. Le montant net du revenu durant l'année précédente (1809) avait été d'un peu plus de £25,000 courant. Les dépenses de l'administration de la justice, compris dans la somme ci-dessus, s'étaient déjà montés à plus de £10,000 strg., le salaire du juge en chef de la province étant monté à £1,500 strg., celui du juge en chef de Montréal à £1000 strg., et celui des juges puinés, à £750 sterling.

En 1818, lorsque le gouverneur sir John Sherbrooke demanda à l'assemblée de voter les sommes nécessaires pour les dépenses annuelles de la province, le montant requis par l'estimé mis devant la chambre fut de £66,281 sterling. Les

salaires des juges puînés s'étaient élevés à £900 sterlg. Le revenu pour l'année finissant au 5 janvier 1818 fut de 105,925 ct.

En 1823, les estimés furent de £62,309 stg., dont £17,717 pour l'administration de la justice et £6,686, pour les dépenses de la législature. Pour la première fois un bill de subsides fut passé pour l'année, accordant, à quelques exceptions près, tout ce qui était demandé. Les comptes publics pour l'année précédente (1822) montraient que les revenus s'étaient élevés à £87,399 ct. Les comptes mis devant l'assemblée, à la session suivante, montraient que le revenu de cette année s'était élevé (1823) jusqu'à £102,602 stg., dont £21,665, pour la justice, outre £21,009 ct., pour les dépenses de la législature.

1825.—La dépense, en 1825, fut de £69,527 stg., dont £11,113 pour les dépenses de la législature, et £17,322 pour la justice, le revenu de £144,660 ct. Un recensement fait cette année fixa la population à 423,680 âmes, premier recensement fait depuis la cession du pays, à laquelle époque elle se montait à 60,000.

1829.—Le revenu net en 1829, la part du Haut-Canada payée, fut de £128,345 cour. ; la dépense, de £55,309.

1832.—Le revenu net de l'année finissant au 10 octobre 1832, fut de £174,473 courant, la dépense pour l'année étant de £155,994 stg., dont £18,565 stg. pour la législature, £20,319 stg., pour la justice, £9000, pour le canal de Chambly, £12,778 pour des améliorations intérieures, les frais d'une élection générale, un recensement, et des dons pour des institutions charitables et littéraires, £29,225 pour les fins d'éducation. Le recensement montrait que la population s'était élevée à 511,919 âmes, montrant un accroissement de 88,289 en 6 ans, dont 21,594 étaient venus par l'immigration du Royaume-Uni, 311 des colonies voisines, et 150 étrangers.

Le dernier estimé soumis à l'assemblée du Bas-Canada le fut en novembre 1835; on demandait 62,753. Le montant du revenu pour l'année finissant au 10 oct. 1835 fut de £305,910 courant, sujet à une déduction de £54,876, en faveur du Haut-Canada, et les dépenses de la collection.

1840.  
£57,424  
de £146  
pour la  
instituti

[Po



*Etat général du REVENU et des DEPENSES Annuelles  
des Canadas, jusqu'à l'année 1849.*

**REVENU**

| Années. | Revenu Territorial. |    |    | Revenu prélevé en vertu d'Actes Impériaux. |    |   | Revenu prélevé en vertu d'Actes Impériaux et Provinciaux. |    |    |
|---------|---------------------|----|----|--------------------------------------------|----|---|-----------------------------------------------------------|----|----|
|         |                     |    |    |                                            |    |   |                                                           |    |    |
| 1841    | 61,653              | 9  | 8  | .....                                      |    |   | 252,686                                                   | 3  | 11 |
| 1842    | 106,451             | 17 | 8  | .....                                      |    |   | 312,921                                                   | 14 | 0  |
| 1843    | 103,612             | 18 | 5  | .....                                      |    |   | 272,312                                                   | 12 | 6  |
| 1844    | 70,863              | 18 | 3  | 114,149                                    | 18 | 1 | 33,846                                                    | 19 | 0  |
| 1845    | 122,541             | 4  | 6  | 104,555                                    | 11 | 9 | 37,002                                                    | 9  | 2  |
| 1846    | 102,491             | 16 | 9  | 101,406                                    | 15 | 0 | 31,068                                                    | 9  | 3  |
| 1847    | 33,046              | 14 | 3  | 110,532                                    | 0  | 1 | 56,961                                                    | 10 | 2  |
| 1848    | 61,155              | 3  | 4  | 10,089                                     | 7  | 6 | 48,961                                                    | 10 | 4  |
| 1849    | 41,598              | 2  | 10 | .....                                      |    |   | 41,161                                                    | 5  | 5  |
| Tot.    | 703,416             | 5  | 8  | 440,733                                    | 12 | 5 | 1,086,926                                                 | 13 | 9  |

**DEPENSES**

| Années. | Salaires, Commissions, Collections, Réparations, &c. |    |   | Législature. |    |    | Education. |    |   |
|---------|------------------------------------------------------|----|---|--------------|----|----|------------|----|---|
|         |                                                      |    |   |              |    |    |            |    |   |
| 1841    | 230,355                                              | 6  | 2 | 25,028       | 14 | 5  | 18,494     | 15 | 6 |
| 1842    | 259,903                                              | 12 | 3 | 19,425       | 15 | 1  | 23,356     | 15 | 3 |
| 1843    | 238,985                                              | 13 | 9 | 28,700       | 17 | 4  | 19,657     | 14 | 3 |
| 1844    | 303,703                                              | 1  | 2 | 14,278       | 19 | 5  | 67,205     | 6  | 7 |
| 1845    | 339,426                                              | 17 | 4 | 40,274       | 17 | 10 | 80,549     | 1  | 0 |
| 1846    | 442,699                                              | 7  | 2 | 41,389       | 16 | 11 | 64,033     | 14 | 6 |
| 1847    | 489,117                                              | 19 | 6 | 36,754       | 3  | 9  | 66,992     | 10 | 5 |
| 1848    | 401,534                                              | 10 | 8 | 21,080       | 13 | 1  | 66,518     | 18 | 1 |
| 1849    | 541,685                                              | 19 | 2 | 53,466       | 4  | 11 | 72,541     | 0  | 6 |
| Tot.    | 3,517,412                                            | 17 | 2 | 280,400      | 2  | 9  | 479,349    | 16 | 1 |

‡ Le montant dépensé cette année et payé en débenture, n'est pas



**PENSEES** *Annuelles de la Province du Canada, depuis l'Union*

**REVENU** **PROVINCIAL.**

| Revenu<br>prelevé en vertu<br>d'Actes<br>Provinciaux. | Revenu<br>provenant<br>de<br>diverses sources. | Grands Totaux.  |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------|
| 11.491 4 5                                            | 20.998 14 10                                   | 346,829 12 10   |
| 24.500 1 10                                           | 35.269 10 9                                    | 479,143 4 3     |
| 16.150 1 1                                            | 53.501 6 9                                     | 445,577 18 9    |
| 353,491 4 8                                           | 63,278 14 7                                    | 635,630 14 7    |
| 371,674 7 3                                           | 66.117 12 1                                    | 701,891 4 9     |
| 353,901 18 4                                          | 80,513 0 7                                     | 669,381 19 11   |
| 349 344 3 8                                           | 153.945 14 11                                  | 703,834 2 1     |
| 364,773 2 6                                           | 92,935 17 4                                    | 577,915 1 0     |
| 476.632 2 7                                           | 114,086 3 10                                   | 673,477 14 8    |
| 3,821,988 5 6                                         | 680.646 15 8                                   | 5,383 681 12 10 |

**PENSEES** **PROVINCIALES.**

| Travaux Publics. | Distribution<br>des Lois. (*) | Grands Totaux. |
|------------------|-------------------------------|----------------|
| 14,314 7 4       | 345 0 0                       | 288,236 3 5    |
| 212,433 1 5      | 563 18 0                      | 515,682 17 1   |
| 548,410 5 7      | .....                         | 935,754 11 1   |
| 705 673 10 7     | 478 4 9                       | 1091,334 12 6  |
| 549.681 13 7     | 245 0 0                       | 1010,177 10 2  |
| 371,654 8 2      | 783 0 5                       | 920,564 7 3    |
| 222 829 1 6      | 489 11 2                      | 816,182 6 4    |
| 207,402 18 0     | 425 0 0                       | 696,961 19 10  |
| † 5,320 8 7      | 450 0 0                       | 673,463 13 2   |
| 2,837,726 18 6   | 3,774 9 4                     | 6,848,357 13 4 |

en débeture, n'est pas compris.— (\*) Nous avons placé en colonne parti-

culière, sous le chef : *Distribution des Lois*, les dépenses encourues par la Province pour cet objet, qui, pris en moyenne, coûte environ £420 par année. Une personne employée dans un des départements pulics avec un salaire qui ne devrait pas être plus de £200, pourrait faire cet ouvrage qui ne doit durer que très peu de temps, et beaucoup d'autres ouvrages qui pourraient lui être assigné, ce qui affectuerait une économie de £220.

|       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| 1     | 2     | 3     | 4     | 5     | 6     | 7     | 8     | 9     | 10     |
| 100   | 200   | 300   | 400   | 500   | 600   | 700   | 800   | 900   | 1000   |
| 1000  | 2000  | 3000  | 4000  | 5000  | 6000  | 7000  | 8000  | 9000  | 10000  |
| 10000 | 20000 | 30000 | 40000 | 50000 | 60000 | 70000 | 80000 | 90000 | 100000 |



|       |       |       |       |       |       |       |       |       |        |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| 1     | 2     | 3     | 4     | 5     | 6     | 7     | 8     | 9     | 10     |
| 100   | 200   | 300   | 400   | 500   | 600   | 700   | 800   | 900   | 1000   |
| 1000  | 2000  | 3000  | 4000  | 5000  | 6000  | 7000  | 8000  | 9000  | 10000  |
| 10000 | 20000 | 30000 | 40000 | 50000 | 60000 | 70000 | 80000 | 90000 | 100000 |

Son  
Comte  
T. go  
Nord,  
et pour  
Ecosse  
ce-Ed

Hon.  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"

M. P



## CANADA.

SIEGE DU GOUVERNEMENT, A QUEBEC.

### LE GOUVERNEUR-GENERAL.

Son Excellence le Très Honorable JAMES, Comte d'EGIN et de KINCARDINE, Baronnet K. T. gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef dans et pour les Provinces du Canada, et la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Bruswick et des Isles du Prince-Edouard et Vice Amiral d'icelles, &c., &c.

### CONSEIL EXÉCUTIF.

Hon. Malcolm Cameron,—*Président.*

“ A. N. Morin,—*Secrétaire-Provincial.*

“ L. T. Drummond,—*Proc. Général du B.-C.*

“ W. Richards,—*Proc. Général du H.-Canada.*

“ F. Hincks,—*Inspecteur-Général.*

“ E. P. Taché,—*Receveur-Général.*

“ R. E. Caron,—*Président du Conseil Législ.*

“ John Young,—*Comm. des Travaux Publics.*

“ James Morris,—*Maitre Général des Postes.*

“ John Rolph,—*Com. des Terres de la Couronne.*

“ John Ross,—*Soll. Général du Haut-Canada.*

M. P. J O. Chauveau,—*Soll. Général du B-Canada.*





les noms des  
s. On ne  
nie, par la  
très sou-  
ur laquelle  
, afin que  
ne sommes  
irée; faites  
re, dans la  
trente che-  
les frais ex-  
avec vous.

T.  
Hotel St.  
Armes.

SALAIRES.  
777 14 4  
111 2 0  
200 0 0  
500 0 0  
inconnu.  
777 15 4  
222 4 4  
175 0 0  
L.  
1000 0 0  
600 0 0  
222 4 4  
222 4 4  
175 0 0  
175 0 0  
175 0 0  
175 0 0

**HAUT-CANADA.**

|                                                |                        |     |     |
|------------------------------------------------|------------------------|-----|-----|
| E. A. Meredith, Assist. Secrétaire Provincial, | 500                    | 0   | 0   |
| T. D. Harrington, 1er clerc,                   | 300                    | 0   | 0   |
| Clercs. {                                      | Grant Powell,          | 222 | 4 4 |
|                                                | Henry E. Steel,        | 175 | 0 0 |
|                                                | Chs. J. Birch,         | 175 | 0 0 |
|                                                | C. St. George Yarwood, | 175 | 0 0 |

**BUREAU DU CONSEIL EXECUTIF.**

|                       |                     |     |   |   |
|-----------------------|---------------------|-----|---|---|
|                       | Greffier.           | 500 | 0 | 0 |
| W. H. Lee, Assistant, |                     | 400 | 0 | 0 |
| Clercs. {             | S. B. Smith,        | 222 | 4 | 4 |
|                       | F. Fallerand,       | 200 | 0 | 0 |
|                       | W. A. Himsworth,    | 300 | 0 | 0 |
|                       | O. Côté,            | 175 | 0 | 0 |
| Extra-Clercs. {       | Thos. Burns.        | 187 | 0 | 0 |
|                       | Fréd. H. Himsworth. |     |   |   |

**BUREAUX DES PROCUREURS ET SOLLICITEURS GENERAUX.**

|                                               |                 |     |   |   |
|-----------------------------------------------|-----------------|-----|---|---|
| Hon. L. T. Drummond, Pro.-Gén. du B.-C.,      | 1,100           | 0   | 0 |   |
| Hon. W. B. Richards, Pro.-Gén. pour le H.-C., | 1,100           | 0   | 0 |   |
| M. P. J. O. Chauveau, Sol.-gén. du B.-C.,     | 600             | 0   | 0 |   |
| Hon. Jos. Ross, Sol.-gén. pour le H.-C.,      | 600             | 0   | 0 |   |
| Clercs. {                                     | George Futvoye, | 800 | 0 | 0 |
|                                               | M. A. Higgins,  | 100 | 0 | 0 |

**BUREAU DE L'ADJUDANT-GENERAL.**

|                                                  |                    |     |   |   |
|--------------------------------------------------|--------------------|-----|---|---|
| A. de Sallaberry lieut.-col, Adj.-Gén. du B.-C., | 500                | 0   | 0 |   |
| D. G. McDonell, lieut.-col. Adj.-Gén. du H.-C.   | 500                | 0   | 0 |   |
| E. W. Antrobus, aide-de Camp Prov.               |                    |     |   |   |
| Clercs. {                                        | Peter L. McDonell, | 185 | 0 | 0 |
|                                                  | Jos. Thompson,     | 170 | 0 | 0 |
|                                                  | Chs. Petitclair,   | 135 | 0 | 0 |

**BUREAU DU DOMAINE.**

|                         |     |   |   |
|-------------------------|-----|---|---|
| L'hon. W. F. Primerose, | 100 | 0 | 0 |
|-------------------------|-----|---|---|

## DEPARTEMENT DES SAUVAGES.

|                                                                                 |    |                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------|
| Le Secrétaire du Gouverneur, Surintendant,                                      |    | } Ces sa-<br>laire<br>sont pa-<br>yés par<br>l'An-<br>gleter. |
| S. Y. Chesley, assistant                                                        | do |                                                               |
| M. Turnor, 1er. clerc,                                                          |    |                                                               |
| D. C. Napier, visiteur et surintendant pour le B.-C.                            |    |                                                               |
| J. B. Clench, } Visiteur et surintendant pour le<br>F. Anderson, } Haut-Canada, |    |                                                               |

CHATEAU ST. LOUIS, *vis-à-vis la Place*  
*d'Armes.*

## BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

|                               |      |   |   |
|-------------------------------|------|---|---|
| Hon. John Rolph, Commissaire, | 1000 | 0 | 0 |
| _____ assistant,              | 600  | 0 | 0 |

## BUREAU DE L'ARPENTAGE.

## BAS-CANADA.

|                                          |     |   |   |
|------------------------------------------|-----|---|---|
| Jos. Bouchette, Arpenteur-Général,       | 375 | 0 | 0 |
| E. W. Fletcher, secrétaire et arpenteur, | 175 | 0 | 0 |
| P. L. Morin, Dessinateur et arpenteur,   | 175 | 0 | 0 |
| J. B. R. Raymond, clerc,                 | 125 | 0 | 0 |

## HAUT-CANADA.

|                                       |     |   |   |
|---------------------------------------|-----|---|---|
| Andrew H. Russell, arpenteur général, | 325 | 0 | 0 |
| Thos. Devine, assistant do            | 170 | 0 | 0 |
| W. B. Spragge, 1er. clerc,            | 325 | 0 | 0 |
| Clercs. } Thos. Hector,               | 275 | 0 | 0 |
| } Henry J. Jones,                     | 200 | 0 | 0 |
| F. R. Roche, extra-clerc,             | 150 | 0 | 0 |
| Jeremiah Alley, { 7s-6d. par jour.    |     |   |   |
| F. A. Hall,                           |     |   |   |

## DEPARTEMENT DES COMPTES.

|                          |     |   |   |
|--------------------------|-----|---|---|
| W. F. Collins, compteur, | 250 | 0 | 0 |
| Chs. W. Shay,            | 150 | 0 | 0 |
| Clercs. } Chs. W. Maçon, | 150 | 0 | 0 |
| } J. C. Gibb,            | 120 | 0 | 0 |
| } Geo. A. Holmes,        | 110 | 0 | 0 |

BAS-CANADA  
Jean Lang

Clercs. } T

HAUT-CANADA  
J. C. Tar

W. F. W

Clercs-Ex

Sous l'  
W. M. D

Félix For  
F. J. Jud

Le Secr  
Thos. An  
Clercs.

Hon. F.  
Joseph C  
Mathew  
W. Dieh  
A, Gor

Clercs.

R. L  
A. S. M  
H. H.

## CORRESPONDANCE.

|                                                            |                                                                                          |                               |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Ces sa-<br>laires<br>sont pa-<br>yés par<br>l'An-<br>glet. | BAS-CANADA,<br>Jean Langevin, 1er clerc,<br>Clercs. { Thos. Hammand,<br>{ N. F. Laurent, | 325 0 0<br>150 0 0<br>125 0 0 |
|                                                            | HAUT-CANADA.<br>J. C. Tarbutt,<br>W. F. Whitcher,                                        | 250 0 0<br>150 0 0            |
| la Place.                                                  | Clercs-Extra. { James McDonagh, } 7s.-6d. par jour.<br>{ D. G. McLellan. }               |                               |
| NE.                                                        | Sous l'Acte 12 Vict Chap. 31, sont employés :                                            |                               |
| 1000 0 0                                                   | W. M. Dawson, Geo. A. Holmes, Jos Prendergast.                                           |                               |
| 600 0 0                                                    | BIENS DES JESUITES.                                                                      |                               |
|                                                            | Félix Fortier, 1er clerc,                                                                | 150 0 0                       |
|                                                            | F. J. Judah, clerc extra,                                                                | 113 0 0                       |
|                                                            | BUREAU D'ENREGISTREMENT,                                                                 |                               |
| 375 0 0                                                    | Le Secrétaire Provincial,                                                                | 300 0 0                       |
| 175 0 0                                                    | Thos. Amiot, Député-Régistrateur,                                                        | 300 0 0                       |
| 175 0 0                                                    | Clercs. { W. Kent,                                                                       | 222 4 4                       |
| 125 0 0                                                    | { G. H. Lane,                                                                            | 194 8 8                       |
|                                                            | INSPECTEUR-GENERAL.                                                                      |                               |
| 325 0 0                                                    | Hon. F. Hincks, Inspecteur-général,                                                      | 1,000 0 0                     |
| 170 0 0                                                    | Joseph Cary, député, do.                                                                 | 666 13 4                      |
| 325 0 0                                                    | Mathew Ryan, clerc de confiance,                                                         | 250 0 0                       |
| 275 0 0                                                    | W. Dickinson, } Teneurs de livre.                                                        | 275 0 0                       |
| 200 0 0                                                    | A. Gordon, }                                                                             | 200 0 0                       |
| 150 0 0                                                    | { D. A. Ross,                                                                            | 275 0 0                       |
|                                                            | { John Drysdal,                                                                          | 175 0 0                       |
|                                                            | { Archibald Cary,                                                                        | 150 0 0                       |
|                                                            | { Ls. Prevost.                                                                           | 200 0 0                       |
|                                                            | BUREAU DES DOUANES.                                                                      |                               |
| 250 0 0                                                    | R. L. M. Bouchette, Commissaire,                                                         | 500 0 0                       |
| 150 0 0                                                    | A. S. Menzies,                                                                           | 175 0 0                       |
| 150 0 0                                                    | H. H. Duffill,                                                                           | 150 0 0                       |
| 120 0 0                                                    |                                                                                          |                               |
| 110 0 0                                                    |                                                                                          |                               |

J. R. Audy,  
John Boyd,  
James A. Green,

182 10 0  
150 0 0  
150 0 0

Robert J.  
Ed. C. H.  
John Dav  
Joseph T.

## BUREAU DES STATISTIQUES.

W. C. Croftou,

275 0 0

Ed. S. F.  
John De  
H. A. W.

## RECEVEUR-GENERAL.

Hon. Et. Taché, Receveur-Général,  
C. E. Anderson, clerc de confiance,

1,000 0 0  
400 0 0

Clercs. { Théophile Dufort, 1er.  
E. C. Bourret, 2e.  
J. B. Stanton, 3e.

350 0 0  
225 0 0  
225 0 0

John F.  
Robert J.  
F. Fenn  
E. L. M.  
Rev, W.

Clercs Extra, { W. Hedge.  
G. C. Reinffenstein,  
Joseph T. Pellant,

182 10 0  
182 10 0  
182 10 0

## BUREAU DES TRAVEAUX PUBLICS.

Hon. John Young, Commissaire,  
Hon. H. H Killaly, assistant,

750 0 0  
650 0 0

Clercs.

Thos. A. Begley, Secrétaire,  
S. Stray, teneur de livre,

500 0 0  
300 0 0

F. L. J.  
Olivier

Clercs. { Edw. Hamilton,  
C. D. Shanly,  
Jos. Guy,

200 0 0  
150 0 0

S. Keefer, Ingénieur-en-chef,

600 0 0

W. B.

E. P. Rubridge, dessinateur et arpenteur,

400 0 0

G. B. I.

Charles Logge, clerc de l'ingénieur,

600 0 0

S. K. C.

## BUREAU DES POSTES.

Hon. J. Morris, Maître général des Postes,

750 0 0

G. W.

W. H. Griffin secrétaire,

400 0 0

W. P.

G. E. Griffin, 1er clerc,

300 0 0

W. Ro

T. S. Stayner, 2d clerc,

300 0 0

P. G. C.

Ed. F. King, 3e clerc,

137 0 0

G. M.

Chs. R. Griffin, 4e clerc,

125 0 0

Alfred

## BUREAU DES COMPTABLES.

E. James King, compteur,

350 0 0

Thos.

John Ashworth, 1er clerc,

160 0 0

Alfred

W. B.

G; L.



|                                |    |   |                                               |     |   |   |
|--------------------------------|----|---|-----------------------------------------------|-----|---|---|
| 182                            | 10 | 0 | Robert Julyan, 2d clerc,                      | 140 | 0 | 0 |
| 150                            | 0  | 0 | Ed. C Hayden, 3e clerc,                       | 140 | 0 | 0 |
| 150                            | 0  | 0 | John Davison, 4e clerc,                       | 125 | 0 | 0 |
|                                |    |   | Joseph T, McCuaig, 5e clerc,                  | 125 | 0 | 0 |
| <b>BUREAU DES INSPECTEURS.</b> |    |   |                                               |     |   |   |
| 275                            | 0  | 0 | Ed. S. Freer, Inspecteur pour le Bas-Canada,  | 300 | 0 | 0 |
|                                |    |   | John Dewe, do do Haut-Canada,                 | 300 | 0 | 0 |
|                                |    |   | H. A. Wicksteed, do du Canada central.        | 300 | 0 | 0 |
| <b>CONSEIL LEGISLATIF.</b>     |    |   |                                               |     |   |   |
|                                |    |   | John F. Taylor, clerc en chancellerie,        | 500 | 0 | 0 |
|                                |    |   | Robert Lemoine, assistant, &c.,               | 400 | 0 | 0 |
|                                |    |   | F. Fennings Taylor, 1er clerc de bureau,      | 300 | 0 | 0 |
|                                |    |   | E. L. Montizambert, clerc des comités, &c.,   | 350 | 0 | 0 |
|                                |    |   | Rev. W. Adamson, Chapelain et Bibliothécaire, | 200 | 0 | 0 |
|                                |    |   | W. A. Minguy,                                 | 175 | 0 | 0 |
|                                |    |   | E Doucet,                                     | 175 | 0 | 0 |
|                                |    |   | James Adamson,                                | 125 | 0 | 0 |
|                                |    |   | L. G. Couillard,                              | 125 | 0 | 0 |
|                                |    |   | F. L. Jarvis,                                 | 100 | 0 | 0 |
|                                |    |   | Olivier Vallerand, Sergent d'Armes,           | 100 | 0 | 0 |
| <b>ASSEMBLEE LEGISLATIVE.</b>  |    |   |                                               |     |   |   |
|                                |    |   | W. B. Lindsay, Greffier,                      | 500 | 0 | 0 |
|                                |    |   | G. B Farribault, assistant,                   | 400 | 0 | 0 |
|                                |    |   | S. K. Chisholm, Sergent d'Armes,              | 100 | 0 | 0 |
|                                |    |   | G. W. Wicksteed, clerc en loi,                | 350 | 0 | 0 |
|                                |    |   | W. P. Patrick, 1er clerc du bureau,           | 350 | 0 | 0 |
|                                |    |   | W. Ross, clerc des comités,                   | 350 | 0 | 0 |
|                                |    |   | ----- Traducteur en Chef, français,           | 250 | 0 | 0 |
|                                |    |   | P. G. Gagnon, clerc du journal français,      | 250 | 0 | 0 |
|                                |    |   | G. M. Muir, clerc du journal anglais,         | 250 | 0 | 0 |
|                                |    |   | Alfred Patrick, clerc des comités,            | 250 | 0 | 0 |
|                                |    |   | Thos. Vaux, 2d clerc,                         | 250 | 0 | 0 |
|                                |    |   | Alfred Todd, clerc des comités,               | 250 | 0 | 0 |
|                                |    |   | W. B. Lindsay, assistant clerc en loi, &c.,   | 200 | 0 | 0 |
|                                |    |   | G. Lavesque, assistant traducteur français,   | 200 | 0 | 0 |

|                                     |                |     |     |   |
|-------------------------------------|----------------|-----|-----|---|
| D. P. Myrand                        | do.            | do. | 200 | 0 |
| J. Huston,                          | do.            | do. | 200 | 0 |
| W. Winder, Bibliothécaire,          |                |     | 200 | 0 |
| Alpheus Todd, assistant,            |                |     | 200 | 0 |
| H. Hartney, clerc grossoyeur,       |                |     | 200 | 0 |
| W. Spink, clerc des records,        |                |     | 200 | 0 |
| Thadeus Patrick, clerc des comités, |                |     | 175 | 0 |
| K. Barton, clerc des pétitions,     |                |     | 175 | 0 |
| W. H. Lemoine, clerc,               |                |     | 175 | 0 |
| J. P. Leprohon, clerc des comités,  |                |     | 175 | 0 |
| E. B. Stuart, clerc grossoyeur,     |                |     | 150 | 0 |
| Clercs Extra. }                     | E. Denéchaud,  |     | 150 | 0 |
|                                     | W. C. Burrage. |     | 125 | 0 |

**TABLEAU**  
DES COURS DE JUSTICE DU BAS-CANADA

BANC DE LA REINE.

- Cour d'Appel à Québec, du 7 au 18 janvier ; du 1er au 12 juillet.
- Cour d'Appel à Montréal, du 1er au 12 mars ; du 1er au 12 octobre.
- Cour Criminelle à Québec, le 20 janvier ; 14 juillet.
- Cour Criminelle à Montréal, le 14 mars ; 14 octobre.
- Cour Criminelle à Trois-Rivières, le 2 février ; 11 septembre.
- Cour Criminelle à Sherbrooke, le 12 février ; 1er septembre.

COUR SUPERIEURE.

- Québec et Montréal, du 1er au 20 avril ; 1er au 20 septembre, 1er au 20 décembre.

Provincières, du 12 au 25 février; 1er au 14  
juin, 1er au 14 novembre.

Herbrooke, du 20 au 31 janvier; 16 au 27 juillet.

—  
COUR DE CIRCUIT.  
—

Québec, (1) Les derniers six jours juridiques de  
chaque mois, Août excepté  
Simonski, du 19 au 28 janvier; 19 au 28 mai; 19  
au 28 septembre.

Kamouraska, du 1er au 10 février; 1er au 10  
juin, 1er au 10 octobre.

CANADA St. Thomas, du 13 au 22 février; 13 au 22 juin;  
13 au 22 octobre.

Leeds, du 16 au 25 février; 19 au 28 juin; 20 au  
29 octobre.

Beauce, du 1er au 10 mars; 1er au 10 juillet; 1er  
au 10 novembre.

Lotbinière, du 13 au 22 mars; 13 au 22 juillet;  
13 au 22 novembre.

Portneuf, du 7 au 16 janvier; 7 au 16 mai; 7 au  
16 septembre.

Saguenay, du 1er au 10 mars; 1er au 10 juillet;  
1er au 10 octobre.

Chicoutimi, siège les 6 derniers jours juridiques  
des mois de janvier, février, mai, juin, sep-  
tembre et novembre.

(1) Cette Cour prend connaissance que des sommes de £50

## SESSION DE LA PAIX. (2)

Commencent à

Québec, }  
 Montréal, } Le 8 janvier ; 4 avril ; 4 j  
 Trois-Rivières. } let ; 4 octobre.  
 Sherbrooke, le 1er février ; 1er octobre.

(2) La Cour des Sessions finit quand la Cour juge à prop  
 de clore la Session.

**CLERGE.**

Par une difficulté insurmontable nous sommes  
 forcé à ne publier que la liste suivante du Clergé.

Monseigneur P. F. TURGEON, Archevêque de Québec.  
 Monseigneur C. F. BAILLARGEON, Ev. de Tloa, Coadj.

VICAIRES GÉNÉRAUX.—MM. J Demers, T Maguire,  
 Cooke, A Mailloux, M Chauvin, C Gauvreau, C F Cazeau.

A L'ARCHEVÊCHE :—MM. C F Cazeau, vicaire-général  
 J B A Ferland, Thos. Roy, P H Harkin, E Langevin, secré  
 du diocèse, L Hamelin et OI Thibodeau, sous-secrétaires.

AU SEMINAIRE DE QUÉBEC :—MM. L J Cazault, supérieur  
 J Demers, A Parant, J Aubry, Ls. Gingras, Jean Holme  
 Léon Gingras, M Forgues, proc., E A Taschereau, E Horan  
 J F Baillargé, Félix Buteau, Ed Méthot, C Laverdière.

MM. Auclair, curé de Québec, O Brunet, L Gill, G F B  
 Drolet, vicaires.—MM. D Martineau, J Prince, église Sain  
 Jean.—MM. J Nelligan, F Bonneau, J N Campbell, église  
 St. Patrice.—MM. T Maguire, chap. Ursulines ; M Le  
 mieux, chap Hotel-Dieu, A Lefrançois ; T Roy, chap Sœur  
 de la Charité ; E G Plante, chap. Hôpital Général, L T Bé  
 dard, ancien chap.—MM. Z Charest, curé de St. Roch, J  
 Z Bolduc, J Matte, P L Lahaye, W Richard-on, vicaires  
 W Richardson, Hopit de Marine ; P H Harkin, la Pointe  
 Pizeau et Hôpitaux Militaires ; RR PP Jésuites, Congrég  
 tion N D.